Revue 1997-1998 n°28-29

http://www.etudesheraultaises.fr/

Article : Notes et informations 1997-1998

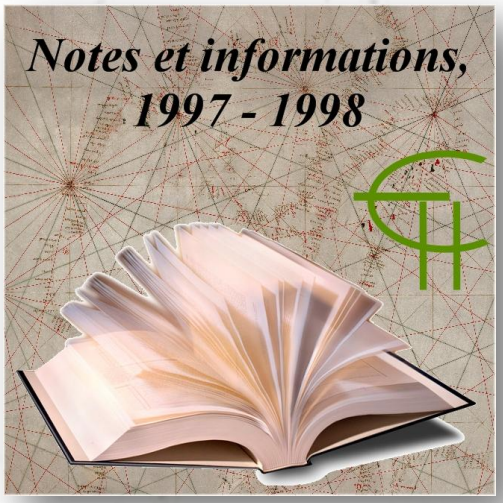

Auteur (s) : ..... *Jean-Claude RICHARD et AL*

Nombre de pages : *39*

Année de parution : 1998

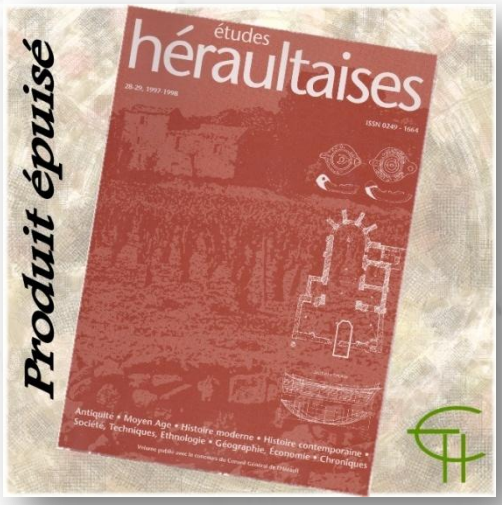

© Études Héraultaises 1997-1998 n° 28-29

Notes et informations

Depuis le volume 26-27, 1995-1996 nous réunissons sous cette rubrique générale des courts textes qui montrent la diversité des recherches et la richesse des productions culturelles du département. Il n'y a là aucune volonté d'exhaustivité et c'est, dans bien des cas, le hasard qui nous apporte ces contributions. Nous ne saurions trop insister auprès de nos lecteurs pour qu'ils alimentent ces Notes par leurs contributions, leurs informations ou l'envoi de leurs productions. Le seul lien qui réunit ces contributions reste bien : la passion de l'Hérault. N.D.L.R.

[1] *Jean Moulin (1899-1943) : une année d'études et de célébration*

L'année 1999 sera celle du centenaire de la naissance, à Béziers, de Jean Moulin. Après les cinquantenaires successifs de 1993, 1994 et 1995, liés à la Résistance et à la Seconde Guerre mondiale, ont permis l'éclosion de nouvelles études même si, depuis longtemps, la personnalité et le rôle de Jean Moulin sont mieux connus quant à ce personnage hors du commun, « rempli jusqu'au bord de l'âme de la passion de la France », premier président du Conseil national de la Résistance et tragiquement disparu sans avoir rien révélé à ses bourreaux (Laure Moulin, *Jean Moulin*, Paris, 1969 ; Henri Michel, *Jean Moulin l'unificateur*, Paris, 1971 ; Daniel Cordier, *Jean Moulin, l'Inconnu du Panthéon*, Paris, 1989).

Certes et, déjà par certains résistants de l'époque, Jean Moulin a été contesté mais, surtout, après sa mort et après la guerre. Dès 1973, Henry Frenay (*La Nuit finira et, L'énigme Jean Moulin*, 1977) avait affirmé que Jean Moulin « était en fait l'homme du parti communiste » et un véritable « compagnon de route ». Les circonstances dans lesquelles Jean Moulin et ses amis furent arrêtés, en juin 1943, à Caluire n'ont pas cessé d'empoisonner les études et de diviser, jusqu'à aujourd'hui, les acteurs, les témoins, les historiens. Même le transfert des cendres de Jean Moulin au Panthéon, le 19 décembre 1964, n'a rien modifié quelle que soit l'autorité que lui ont donnée la présence de l'ancien Chef de la France Libre et l'éloge épique d'André Malraux...

Depuis le début des années 90, les ouvrages se sont donc multipliés dont certains sont de véritables remises en cause ou des attaques sans répit. Le plus connu est celui de Th. Wolton (*Le Grand recrutement*, 1993) qui a voulu faire de Jean Moulin un agent de renseignement soviétique. Les fidèles ont aussi magnifié le grand résistant (Jean Moulin, unificateur de la Résistance, Lyon, 1993). Récemment, ont été publiés de nouveaux ouvrages qui veulent percer les secrets de Jean Moulin et cherchent à identifier ses attaches (Jacques Baynac, *Les secrets de l'affaire Jean Moulin*, Paris, 1998 ; Pierre Péan, *Vies et morts de Jean Moulin*, Paris, 1998), en attendant les actes de colloques et les nouvelles publications attendues pour 1999.

Dans l'Hérault, Jean Moulin figure dans les ouvrages et études qui concernent la Seconde Guerre mondiale, mais de façon très secondaire puisqu'il n'a pas eu de rôle particulier dans le département. On a plutôt évoqué ses origines et sa vie, jeune, à Béziers ou bien dans une exposition et le catalogue, sa production artistique comme dessinateur et caricaturiste, au Musée des Beaux-Arts de Béziers.

Études Héraultaises a envisagé, dans sa prochaine livraison, de revenir sur Jean Moulin dans ses attaches avec le département de l'Hérault. [Jean-Claude RICHARD]

[2] *Léon Alègre (1813-1884)*

Léon Alègre est ce genre de personnage que l'on nomme « érudit local » au XIX^{e} siècle. C'est un homme passionné par l'histoire, mais aussi un savant de son époque, philanthrope et humaniste. Toute sa vie s'est partagée entre sa ville natale, Bagnols-sur-Cèze (Gard) à laquelle il sera toujours fidèle, et ses différents voyages, nécessités parfois par son travail, mais dont il profite toujours pour s'enrichir en connaissances et s'adonner à sa passion pour le dessin, puisque L. Alègre est avant tout un artiste. Voici donc un personnage complexe, féru d'études et de science, et portant toujours en lui la volonté de transmettre son savoir à ses contemporains et aux générations futures.

Léon Alègre naît le 14 décembre 1813 à Bagnols-sur-Cèze, rue du Ruisseau, aujourd'hui rue Léon-Alègre. Un réel attachement le lie à cette ville, dont il a besoin pour se ressourcer mais où il diffuse aussi inlassablement son savoir.

Il est le descendant d'une famille de teinturiers, mais aussi érudits et amateurs d'art. Cette ambiance détermine en grande partie son parcours.

A la suite de trop brèves études à son goût (il s'arrête en classe de quatrième), il entre en 1830 en apprentissage au sein de l'atelier paternel. Cette existence ne l'empêche pas de mener une vie d'autodidacte. Il devient alors collectionneur et se découvre passionné de musique. Appréciant particulièrement Beethoven et Rossini, lui-même cymbalier en certaines occasions, il pratique le violoncelle et la harpe et conduit même quelques orchestres.

Son arrivée à Paris en 1835 marque son premier voyage mais aussi le début d'un véritable apprentissage tant du point de vue artistique que dans la découverte de domaines qu'il n'aura de cesse d'explorer toute sa vie. Il fréquente aussi la société parisienne et ses figures, comme Duruy, professeur des enfants de Louis-Philippe. Il gardera l'ensemble de ces contacts toute sa vie. Il fait également ses premiers pas dans le domaine de l'archéologie par la lecture de M. de Caumont.

Son penchant pour la peinture et les antiquités le mène en Normandie, où sa position financière fait aussi de lui un portraitiste. De là s'ouvre la route vers l'Angleterre si proche, mais l'atelier familial, effrayé par tant de pérégrinations, finit par le rappeler.

Léon Alègre s'établit alors à Bagnols-sur-Cèze et se marie en 1837. Meilleur dessinateur que peintre, il parcourt avec ses carnets la région et ouvre même une classe de dessin au collège de sa ville. Son œuvre d'artiste sera ainsi essentiellement constituée de dessins de son pays (paysages, monuments...) accumulés lors de ses promenades. Il continue parallèlement à se passionner pour l'archéologie.

En 1848, les progrès de la chimie provoquent le déclin de l'industrie de la teinturerie et orientent définitivement Léon Alègre vers l'Art. Il se met alors à pratiquer toutes les techniques du dessin et de la peinture, devient l'élève de B. Reboul puis N. Boucoiran à Avignon. Il poursuit ses études artistiques à Paris dans l'atelier des Flandrin où il produit essentiellement un travail de copie. Cet apprentissage lui permet, de retour à Bagnols, de vivre de ce métier. Mais il continue également à se consacrer à divers domaines du savoir.

Il annonce alors notamment sa volonté de créer dans sa ville un musée et une bibliothèque. Ce projet, considéré comme venant d'un idéaliste tout d'abord, se matérialise ensuite par le transfert de sa collection personnelle dans une nouvelle maison, aujourd'hui transformée en hôtel de ville.

Cependant cette vie bagnolaise ne l'empêche pas de reprendre ses voyages : l'Italie tout d'abord, Gênes, Pise, Rome, mais aussi la Villa Médicis à Florence. Léon Alègre en revient chargé de vues pittoresques et de copies de grandes œuvres. Il part ensuite en 1861 à Genève, croquant sur son passage la Savoie et la Suisse ; puis il part à Dijon et en Corse, au fil de ses commandes de copies d'œuvres.

Érudit reconnu en archéologie, il publie en 1862 « Monuments celtiques du Gard ».

En 1868, son musée prend une ampleur considérable. Il devient le premier et le plus important des musées cantonaux de France. Ses six salles d'exposition traitent chacune d'un thème particulier : Histoire Naturelle, Agriculture, Industrie et Céramique, Épigraphie et Médailles, Antiquités et Art Déco ; association de choses curieuses, instructives mais aussi rares et remarquables. La bibliothèque, riche de cinq mille volumes, est également importante, transférée plus tard dans la maison que le docteur Mallet avait léguée à son fondateur. La qualité de cet ensemble attire l'attention en France mais aussi à l'étranger.

En 1880, l'édifice porte d'ailleurs son nom par décision du conseil municipal. La Croix de la Légion d'Honneur lui est décernée le 14 juillet 1883.

C'est la principale oeuvre de L. Alègre même si c'est un homme renommé et reconnu dans de nombreux domaines de la connaissance : il reçoit les palmes d'officier de l'Instruction Publique en 1881, et collabore tout au long de sa vie à quelques journaux. Il a également publié de nombreux ouvrages sur l'histoire de Bagnols (sa baronnie, annales historiques, notices biographiques...) et était membre de nombre de sociétés savantes (Académie de Nîmes, Académie du Vaucluse, Société française d'archéologie pour la conservation des monuments historiques...).

Cependant, Léon Alègre continue de peindre pour subvenir à ses besoins. Et cela n'empêche pas pour autant son caractère philanthropique de s'investir pour les autres au travers de diverses œuvres charitables et par sa volonté d'une liberté pour tous, notamment par le biais de l'instruction.

Léon Alègre décède le 27 novembre 1884, souffrant de maladie depuis déjà 1875.

Aujourd'hui L. Alègre est toujours reconnu par la ville à laquelle il a tant donné. Le musée est encore situé au second étage de l'hôtel de ville, et la bibliothèque occupe toujours l'ancienne maison du docteur Mallet et porte le nom de son fondateur, dont elle conserve précieusement la plus grande partie des œuvres.

Enfin le musée archéologique est également dédié à cet illustre érudit puisqu'il présente en majorité ses collections. [Alice ANTHOÈNE]

[3] *L'Itinéraire du pape Urbain II de Millau à Nîmes en 1095 ?*

La première interrogation est de savoir comment le pape Urbain II se déplaçait :

1) en litière avec 4 ou 6 porteurs : le mode de transport est extrêmement lent ;
2) en chariot tiré par des animaux (équins ou bovins) : les chemins sont très mal entretenus à cette époque-là et la plupart des ponts romains se sont écroulés ;
3) à cheval : on arrive à parcourir 60 à 70 km dans la journée, mais à condition de pouvoir changer de monture à mi-trajet ;
4) à dos de mulet : en garde toujours la même bête dont la moyenne quotidienne est de 40 à 50 km.

En 1095 et 1096, Urbain II a environ 42 ans. Il est à la pleine force de l'âge et peut endurer les fatigues, et même les escarres, des longues heures de selle. Je présume, à 90 %, qu'il a donc traversé la région à dos de cheval ou à dos de mulet.

En ce qui concerne l'itinéraire de Millau à Nîmes, j'opte carrément pour la route passant par Le Vigan.

Plusieurs raisons explicitent mon choix :

1) il s'agit du trajet le plus court :
2) ce chemin unissant Nîmes à Millau et Rodez (route des Ruthènes) est attesté depuis l'Antiquité. Il sera encore emprunté comme route d'étapes jusqu'au XVIII^{e} siècle :
3) il est contrôlé par les moines de Saint-Victor de Marseille, ce qui sous-entend qu'il est très fréquenté au XI^{e} siècle.

Il se découpe ainsi :

		Total
Millau, Les Agastous, Saint-Pierre-de-Nant (Saint-Victor depuis 1062)	20 km	
Nant, Saint-Jean-du-Bruel, Saint-Martin-d'Alzon (Saint-Victor depuis 1070)	20 km	40 km
Alzon, Saint-Pierre-d'Arrigas (Saint-Victor), Mors, Saint-Pierre-du-Vigan (Saint-Victor depuis 1053)	15km	55 km
Le Vigan, Sumène, Ganges, Saint-Pierre de-Sauve (Saint-Guilhem depuis 1029)	35 km	90 km
Sauve, Quissac, Montpezat (castrum à l'évêque de Nîmes)	25 km	115 km
Montpezat, Saint-Pierre-de-Vacquières, Nîmes	18 km	133 km

4) En 1095-1096, le personnage le plus puissant de la Provence et du Languedoc, non seulement sur le plan religieux mais aussi sur le plan temporel, est le célèbre Richard de Millau, abbé de Saint-Victor de 1079 à 1106. Il sera ensuite promu archevêque de Narbonne (1106) et légat du pape (1107), dignités qu'il conservera jusqu'à sa mort en 1121. Il serait étonnant que Richard n'ait pas accompagné Urbain II, surtout à Millau dont il est le fils du vicomte.

Si le pape voyage à cheval, il faut compter deux jours et demi avec étapes au Vigan et à Montpezat.

S'il monte un mulet, le trajet dure trois jours avec étapes à Alzon et à Sauve.

Pour le voyage de Saint-Pons à Maguelone, il y a deux variantes possibles, longues toutes les deux d'environ 115 kilomètres.

L'une par Béziers avec franchissement de l'Hérault au pont de Saint-Thibéry et l'autre par Pézenas avec traversée de l'Hérault en bac. Ces deux itinéraires se rejoignent à Saint-Martin-de-Caux, puis empruntent le chemin « des pèlerins » jusqu'au sud de Fabrègues, d'où ils piquent vers Maguelone.

1) Par Béziers : trajet en deux jours avec étape probable à Béziers.

Saint-Pons, col de Trémoulis, Assignan, abbaye de Quarante	32 km	
Quarante, Béziers	18 km	50 km
Béziers, Clairac, Saint-Thibéry (abbaye bénédictine)	18 km	68 km
Saint-Thibéry, Saint-Martin-de-Caux (prieuré de Gellone)	12 km	80 km
Saint-Martin-de-Caux, Gigean, Fabrègues, Maguelone	33 km	113 km

Par Pézenas : trajet en deux jours avec étapes possibles à Faugères, Roujan ou Pézenas.

Saint-Pons, Olargues, Hérépian (par la voie romaine Nîmes-Toulouse)	40 km	
Hérépian, Faugères, Roujan (chemin muletier)	22 km	62 km
Roujan, Pézenas, Saint-Nicolas-de-Talpusiac,Saint-Martin-de-Caux	21 km	83 km
Saint-Martin-de-Caux, Maguelone	33 km	116 km

Sur ces deux parcours les hypothèses sont nombreuses.

Le sujet est nouveau. De nombreux indices peuvent exister, mais jusqu'à présent ils ont échappé à la sagacité des chercheurs. [P.A. CLÉMENT]

[4] *Les justiciables et la justice criminelle de la seigneurie de Montpeyroux de 1664 à 1790*

L'homme est toujours parti à la quête de son passé. Le mien se trouve à Montpeyroux, terre de mes ancêtres. La lecture des affaires de la justice seigneuriale, conservées aux A.D.H. [1], exercée par ses seigneurs sous l'Ancien Régime, nous fait découvrir ce qu'était Montpeyroux en ce temps-là un bourg perdu dans un recoin du diocèse du Lodévois, dégageant un ensemble de particularités tirées de ces multiples richesses.

- Géographiquement, il est situé près d'un des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle, à proximité des abbayes d'Aniane et de Gellone. C'était un lieu de passage privilégié entre le plateau du Larzac et la zone littorale, au carrefour de différentes voies de communication drailles, chemins saliniers ou routes de pèlerinage. Ce bourg était déjà constitué de trois pôles principaux (Bourg du Barry, agglomération de la Dysse et de la Meillade) où s'ajoutait le territoire de la Garrigue (sur la route de Gignac), celui de Saint-Étienne-des-Hermes (sur la route de Saint-André, à proximité du bois seigneurial et d'une source minérale qui fut et constitue encore une richesse inestimable).

- Économiquement, il était lié à sa position de carrefour. Il arborait alors un ensemble plus industriel qu'agricole, source d'une économie florissante et de l'enrichissement des bourgeois désireux de posséder des terres[2].

- Commercialement, ce bourg exportait les excédents de vin et d'huile d'olive. C'est le commerce de ses voituriers, sorte de négociants, qui permit son épanouissement.

- Historiquement, Montpeyroux fut marqué par la destinée de ses seigneurs et le prestige de ses châteaux. Ces hommes, seigneurs de Montpeyroux, preux chevalier ou pieux catholique lui ont donné rayonnement, richesse et territoire, symbolisé par leur blason[3] et leur château[4].

En ce qui concerne sa justice, Montpeyroux se démarqua des autres justices locales. Ses riches seigneurs ont su se garder des atteintes du roi et de l'évêque de Lodève pour conserver jusqu'à la révolution une justice active, efficace, fruit d'un personnel régional qualifié des plus hauts diplômes de droit, ce que montra le dépouillement des archives. Mais, l'évaporation des affaires en cours de procès avant le règlement des affaires rendait ce constat contestable. Heureusement, la lecture des registres des notaires et de l'intendance ont permis de retrouver ses affaires. Ce constat ne dépeignait donc pas une carence de la justice mais un choix des justiciables. Ceux-ci faisaient confiance au jugement des juges de leur seigneur plutôt conciliatoire que répressive, mais doutaient de la justice du roi et redoutaient son aspect répressif. Cette justice exercée à Montpeyroux était le fruit de seigneurs ayant la haute justice, c'est-à-dire ayant la connaissance de la plupart des délits dont nous dirions aujourd'hui qu'ils appartiennent au droit pénal. Sa particularité fut d'avoir pu être conservée face au roi et à l'évêque de Lodève (seigneur dominant de la majeure partie de son diocèse). Montpeyroux était une des rares seigneuries du diocèse de Lodève à avoir un fief honoré (seigneurie accompagnée d'un titre emprunté à la hiérarchie féodale). Le seigneur, à travers ses juges, arbitrait les conflits et fermait les yeux devant le recours des justiciables à une justice parallèle.

La procédure criminelle de 1670, appliquée par les juges de Montpeyroux comme toute procédure énoncée brut, est d'un ennui incompréhensible. Mais, confrontée aux sources archivistiques, elle prend vie. La transcription systématique et minutieuse des événements judiciaires a conféré aux archives un pouvoir d'information incomparable. Elle nous a offert l'occasion inespérée de revivre, liasse après liasse, le cours de l'instance criminelle telle qu'elle s'était déroulée il y a deux siècles, d'en connaître chaque incident, chaque rebondissement, furent-ils les plus minces.

Derrière la justice criminelle du roi, appliquée par les juges du seigneur de Montpeyroux, se cachait les rouages d'une justice arbitrale. Le silence des juges joint à la réticence des justiciables devant une procédure si longue les firent opter pour une voie parallèle. Une bonne partie des affaires se terminait en effet par des transactions devant les notaires, par des requêtes à l'intendant ou au roi et enfin par des délibérations en conseil municipal. Le justiciable attendait du juge une attitude de médiateur. Après avoir reçu les conclusions de juge, il abandonnait la procédure par un refus du châtiment public.

Dans les affaires criminelles, le cas le plus recensé, ouvrant à des arrangements, était celui des actions intentées par la mère illégitime pour excès de grossesse ouvrant l'action en séduction. Par ce biais, la mère et l'enfant illégitimes restaient protégés. C'est par le biais de l'extrajudiciaire qu'ils étaient légitimés.

Tout prouverait que les femmes séduites se servaient de l'action ouverte en justice pour imposer au séducteur, voire à la « honte publique », un mariage ou un arrangement extrajudiciaire (si, au Moyen Age, c'était le juge ecclésiastique qui obligeait l'homme qui avait connu et engrossé, à épouser la femme abandonnée, au XVII[e] siècle, c'était la pression publique). L'attitude du groupe social tendait alors vers des tractations tout en créant des conflits internes à la communauté. Ainsi, dans sa lutte pour le mariage, la femme séduite bénéficiait de l'appui du groupe social et de l'aide de la famille.

Ce rapide tour d'horizon sur la justice de Montpeyroux et ces justiciables nous a dépeint une justice clémente, soucieuse des droits de l'individu. Les différentes lignées seigneuriales qui se sont suivies sous l'Ancien Régime lui avaient donné richesse et prestige. Ces officiers qualifiés se démarquaient par leur vitalité et leur dynamisme des juges dépeints dans certains écrits.

Ainsi, les justiciables, malgré la confiance qu'ils portaient au juge en tant qu'arbitre de leurs conflits, se désistaient de leur procédure. Ce constat montrait que les justiciables de Montpeyroux cherchaient dans la justice de leur seigneur la reconnaissance de l'infraction et la désignation du coupable. Après, c'est dans une justice extrajudiciaire qu'ils allaient chercher le dénouement par une composition. A Montpeyroux, c'est une société d'honneur et religieuse qui composait entre « rixes » et solidarité qui ressort de l'étude des justices judiciaire ou extrajudiciaire. Mais pour avoir une vision à peu près représentative des justices de Montpeyroux et de sa société sous l'Ancien Régime, il faudrait effectuer d'autres recherches. [Laure CREISSAC]

1. A.D.H. Archives départementales de l'Hérault.
2. Dans son dictionnaire de la France, A. Jeanne cite Montpeyroux comme ayant pour principales ressources des plantes aromatiques, des amandes, de la soie, une distillerie d'alcool, eau-de-vie, salaison d'olives, conserves de câpres, de cornichons et une fabrique de Verdet (vert-de-gris).
3. De puissants seigneurs apparaissent dès la fin du X[e] siècle, donnant aux abbayes d'Aniane et de Gellone de nombreux moines et d'illustres abbés ; envoyant des évêques aux diocèses de Lodève, d'Uzès, d'Aix, de Béziers, de Marseille et d'Embrun comme Gaucelin de Raymond, évêque de Lodève. Plus tard, elle eut des savants théologiens et des saints religieux dont Guillaume de Mandagot, cardinal nommé archevêque, notaire chapelain et Secrétaire du pape à Rome. Au roi elle fournit de vrais fidèles s Raymond, chef des croisés en 1112 ; Philippe des Deux-Vierges, viguier de Roussillon et sénéchal de Béziers sous Louis XI Antoine de Roquefeuil, écuyer du roi en 1540 ; Jean Grégoire De Gardiez, écuyer du roi Louis XV ; Emmanuel de la même lignée, capitaine au régiment royal des vaisseaux...
4. Le château féodal du Castellas qui domine Montpeyroux, le marquera jusque dans son histoire contemporaine bien qu'il lui fût préféré celui du Barry, construit à ses pieds vers la fin du XIV[e] siècle, plus adapté à l'époque.

[5] *Le château de Baulx, commune de Saint-Jean-de-Buèges*

Depuis 1990, le château médiéval de la commune de Saint-Jean-de-Buèges a bénéficié de cinq interventions de sauvetage sous la forme de chantiers « Rempart » en vue de sa restauration.

Poste de surveillance au XII^{e} siècle, le donjon n'abrite alors qu'une faible garnison. Il constitue avec d'autres avant-postes semblables, situés le long du cours de la Buèges, un réseau contrôlant et protégeant l'accès à la baronnie de Pégairolles.

La première enceinte enserrant la plate-forme sommitale est dotée dès son origine d'une cour basse, mise au jour au centre de la cour basse actuelle.

Son tracé, de forme trapézoïdale, s'ouvre à l'ouest pour rejoindre l'avancée de la plate-forme sommitale. Une petite tour carrée peut marquer une entrée à l'est de la structure.

Cet ensemble suit et exploite le bord d'un décrochement du massif rocheux en contrebas de la plate-forme rocheuse où sont installés le donjon et la première enceinte. Il enclot sans doute la quasi-totalité du plateau inférieur à l'intérieur de l'actuel château. Cette étape initiale ne présente aucun travail de remblaiement en vue d'obtenir des surfaces planes importantes ; le plan de la forteresse utilise la déclivité naturelle du rocher et se cale sur le relief d'une façon qui ne traduit pas, comme plus tard, un souci prépondérant de l'espace.

Le matériel archéologique associé, caractéristique des XIII^{e}-XIV^{e} siècles dans la région (céramiques de l'Uzège dominante, du Montpelliérais et grise à décor plastique), confirme la première mention connue du château en tant que tel (1280).

L'accès de la cour basse à l'enceinte castrale est matérialisé par un chemin de terre au bas de la forteresse menant à une rampe d'accès caladée dotée d'un escalier et ouvrant sur l'entrée basse du château, laquelle peut être dotée d'un système défensif. Une entrée haute donne de plain-pied sur la plate-forme sommitale.

Éléments de survie essentiels, une citerne ainsi qu'une réserve à vivres voûtée sont construites dès ce moment-là. Un escalier latéral permet d'accéder directement de la plate-forme à la réserve. Une trémie à l'est de la voûte peut indiquer la présence d'un étage, habitable ou fonctionnel, de niveau avec le plateau supérieur.

Près de l'entrée basse du château, un sondage pratiqué au sud-ouest de la calade centrale a révélé un sol de circulation initial fait d'un dallage de pierre montant vers un seuil aménagé à partir du rocher et réalisant un axe de passage ouest-est ; dans cet axe, un dallage de pierre identique a été trouvé près de l'entrée initiale haute. Ces vestiges en présence permettent de restituer le niveau de fonctionnement initial de la plate-forme sommitale, plus bas que celui visible à l'heure actuelle.

Le sol associé met en évidence un matériel homogène et de même nature que celui de la cour basse.

Un escalier postérieur sud-nord indique une reprise de la circulation allant de pair avec un relèvement général du niveau ; enfin, une calade moderne recouvre l'ensemble et exhausse définitivement le niveau de circulation sur la plate-forme sommitale.

Le long de la courtine nord, qui est la plus exposée, un fossé sec en U, parfaitement taillé, sert initialement de carrière de pierres.

Un sondage pratiqué à l'angle sud-est de la tour-porte permet d'affiner le scénario de cette zone au départ, un fossé sec d'un seul tenant ceinture l'ensemble de la courtine nord ; le rocher taillé assez régulièrement à l'oblique et le fond plat (perçu à 2,20 m sous le niveau actuel) laissent supposer une entaille en U similaire à son pendant nord-ouest mais avec un rebord aplani à cet endroit, appui d'une éventuelle passerelle.

Dans cet axe, un parement de pierres taillées et émoussées â l'extérieur du rempart suivi du dallage de pierres plates déjà mentionné suggère un seuil d'origine et une voie de passage à l'intérieur du château sous le niveau de circulation moderne.

Autour du XV^{e} siècle, le fossé sec est comblé à cet endroit pour permettre la mise en place d'une rampe d'accès en pierres. Vers le XVI^{e} siècle, une tour-porte lui succède et semble traduire une surélévation du niveau de fonctionnement intérieur. Une calade s'accole contre le seuil initial et sa reprise intérieure suggère un emmarchement. Le matériel associé, très peu abondant, ne permet aucune conclusion chronologique définitive.

Le château de Baulx, Saint-Jean-de-Buèges.

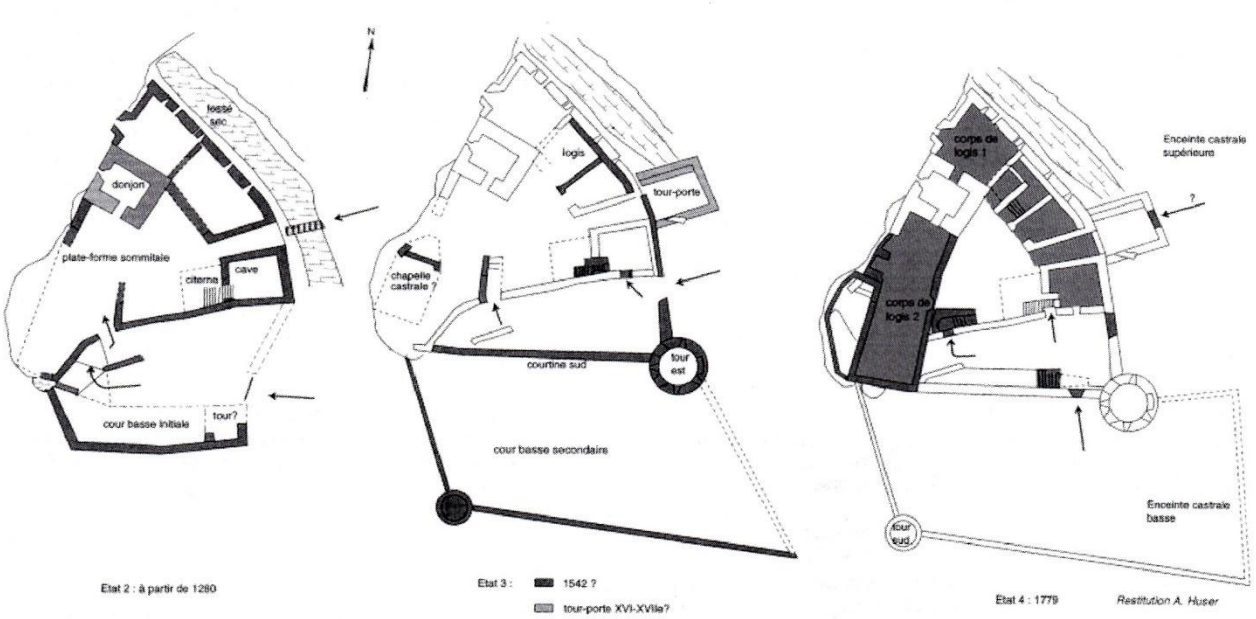

Avec l'agrandissement de l'espace intérieur du château et la mise en place de l'actuelle courtine sud, il y a déplacement du même modèle : le château et sa cour basse. La mise en place de cette dernière nécessite une vaste opération de remblaiement pour combler le décrochement important du socle rocheux précédemment mentionné.

L'enceinte primitive s'étend désormais au plateau inférieur avec l'édification, au sud et à l'est, de remparts ainsi que d'une tour d'angle, de plan circulaire (qui subira ultérieurement des transformations).

L'entrée initiale basse, englobée dans cette nouvelle disposition, doit continuer à servir d'accès à la plate-forme sommitale mais la circulation à l'intérieur du château est réorganisée à partir d'une entrée aménagée dans la courtine est.

Un bâtiment voûté bas, daté d'après le matériel archéologique du XV^{e} siècle-début XVI^{e} siècle, et accolé au rempart nord, peut être rattaché à cet état.

Une chapelle castrale de très modeste dimension semble être identifiable pour cette période sur la terrasse sud-ouest.

Postérieurement, la tour-porte, au sol soigneusement caladé, est construite à l'emplacement de l'entrée haute initiale.

Dans la deuxième moitié du XVII^{e} siècle, un réaménagement d'ensemble du château correspond à une volonté de remise au goût du jour : le plateau supérieur, agrandi grâce à une vaste opération de remblaiement au sud-ouest, est doté de deux corps de bâtiments modernes flanqués de part et d'autre au donjon qui leur sert de couloir ; une cour centrale et deux escaliers convergents permettent de relier les plateaux inférieurs et supérieurs du château.

Postérieurement, des bâtiments sont installés sur le plateau inférieur, impliquant le rebouchage du portail est.

L'entrée haute, rétrécie, semble être transformée en fenêtre.

Laissé à l'abandon pendant une cinquantaine d'années et soumis au pillage, le château est réaménagé une ultime fois en 1848 certaines parties du rempart sont remontées et le château sert de bergerie... [Astrid HUSER]

[6] *Une manufacture royale : Villeneuvette 1674-1954*

Depuis presque un demi-siècle, la dernière manufacture royale du Bas-Languedoc, Villeneuvette, a cessé de faire bruire ses nombreuses et vieilles machines, à filer, à carder, à tisser. Toutefois, elle a gardé son cadre très verdoyant et ses constructions sont toujours présentes, quoique parfois bien maltraitées par le temps. L'ensemble reste très attirant pour tous et plus particulièrement aux amoureux de l'histoire et de l'économie régionale, de l'histoire industrielle et humaine, de son environnement. Séduite par ce microcosme, j'aimerais vous le faire connaître et apprécier.

L'histoire et les constructions

De nombreux historiens et économistes se sont penchés depuis longtemps sur les aléas du destin de Villeneuvette ; il a semblé intéressant aujourd'hui, de porter un regard de « détails » pour découvrir le déroulement de sa croissance ou de ses vicissitudes et les secrets de l'élévation des nombreux bâtiments réunis dans son enceinte.

Un aperçu général des constructions détermine trois groupes de construction assez précis dans sa longévité :

Une première unité paraît avoir été élevée dès la création de 1674 à 1677, autour d'un noyau existant un moulin à blé sur la Dourbie, une métairie, un pigeonnier, un four. Les maisons construites autour, unissant l'ensemble épars, s'élèvent sobrement, proche du modèle de la petite maison rurale locale[1].

Le second groupe, 1678-1680, est constitué de constructions sur voûtes en général, qui formaient un ensemble artisanal structuré. Simultanément à ces ateliers, des maisons ouvrières, construites en rez-de-chaussée d'abord, s'organisent selon un plan d'urbanisme géométrique. Quelques années plus tard, 1735-1740, elles seront reconstruites ou surélevées comportant un étage[2].

Le troisième groupe comprend les nombreux travaux de transformations et les constructions effectués au cours du XIX^{e} siècle, dont les bâtiments à usage industriel pris sur le jardin à la française, ou à l'intérieur de l'enclos usinier[3].

Très rapidement, il a été constaté que pour suivre l'élévation des murs et les étapes chronologiques de chaque construction, il était incontournable de connaître d'abord les techniques successives des divers métiers qui entourent la fabrication du drap de laine, les réunions d'ateliers possibles au début, les modes de groupement en usage, enfin leur évolution dans le temps[4]. Il était indispensable d'associer à l'aventure des techniques celle des diverses sources d'énergie qui se sont succédé, qu'elles soient hydraulique, vapeur ou électrique[5].

A chaque étape de modernité, les diverses réorganisations et implantations attestent la vitalité de l'industrie, et respectent toujours l'unité dans le mur d'enceinte[6]. Un fil ténu s'est déroulé tout au long de l'enquête, pour suivre les traces écrites éparses et très nombreuses, les traces d'archéologie industrielle sur les murs et les divers plans successifs, enfin les traces orales, pour l'époque récente.

L'Ancien Régime a laissé son empreinte, les révolutions industrielles ont laissé les leurs. Villeneuvette reste un lieu de mémoire de tous ces souvenirs.

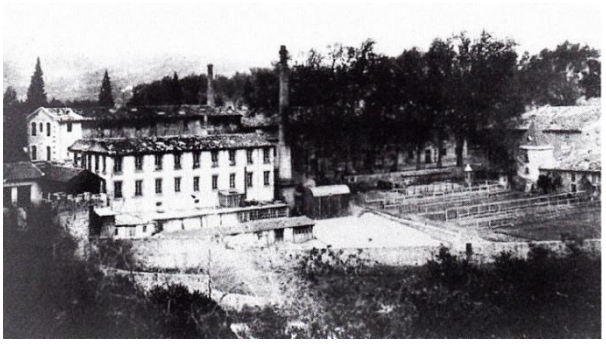

Le produit - La diffusion

De la toison aux tissus pliés pour l'expédition, on observe trois étapes majeures de traitement qui se décomposent en quinze opérations diverses où la main de l'homme et son savoir-faire, et l'eau, ont un rôle prédominant[7].

Encore au XVII^{e} siècle, le marchand, propriétaire de la laine, assurait entre les divers artisans géographiquement non regroupés, le transport de la matière première, et sa vérification à l'arrivée et au départ de chez chacun d'eux. La création et l'organisation de Villeneuvette promouvaient une idée novatrice de regroupement des divers ateliers en vue d'une amélioration du temps de fabrication donc de productivité. Près de soixante années seront nécessaires pour réunir toute la chaîne des techniques dans la même entreprise.

En 1807, le préfet de l'Hérault pressent deux manufacturiers du département pour implanter les premières machines mécaniques de James Douglas, Causse et Privat à Lodève, Joseph Maistre à Villeneuvette. C'est en 1812, que sont installés les premiers ateliers de cardage et filature mécanique qui signent l'introduction d'une nouvelle ère industrielle et le

passage de l'atelier à l'usine[8]. En peu d'années, les machines se multiplient, les bâtiments se transforment autour de 1900, il est tissé chaque année 200 000 mètres de draps divers. Cette prospérité dure quelques années, puis viendront les années difficiles, où les marchés se réduisent, et le matériel prend de l'âge.

Faire l'inventaire des très nombreuses « drogues » utilisées serait très fastidieux. Toutefois, on peut rappeler que presque tous les colorants sont d'origine végétale : garance, pastel, gaude, indigo, bois de Campêche, fustel ou sumac, curcuma, orseille, ou noix de Galle. L'« écarlate » seulement, est obtenu par la cochenille. Les nombreux mordants indispensables aux teintures sont tous d'origine minérale : alun, couperose verte, tartre rouge, tartre blanc, eau forte, vitriol, étain[9].

Les tissus teints aux couleurs chatoyantes et aux noms souvent poétiques, ont été expédiés pendant plus de 150 ans, par le port de Marseille, vers les Échelles du Levant, Constantinople, Smyrne, Alep, Sidon, Chypre, Alexandrie, Rosette... Chacune de ces destinations impliquait l'assortiment de coloris précis pour les dix pièces que composait chaque balle. J. Savary dans ses écrits au XVIII^{e} siècle précise la composition parfaite de chaque balle, pour chaque ville : cramoisi, violet clair et foncé, pourpre, couleur de prince ou cannelle, vert, « il n'en faut point de vert d'herbe ».

Avec le déclin du commerce levantin, Villeneuvette habille progressivement l'armée de l'Empire : dragons, chasseurs à pieds de la Garde, divers corps à cheval, ainsi que pour « l'administration de la Guerre »[10]. Pendant plus de 100 ans, Villeneuvette vêtira non seulement l'armée, mais aussi de très nombreuses administrations jusqu'à la Seconde Guerre mondiale.

La vie au quotidien

La vie familiale est organisée selon le modèle villageois, autour des points d'eau, de la place, des commerces, de l'église, du cimetière.

Les maisons du quartier des tisserands construites sur le plan de la « maison élémentaire », répétitive, sont réunies entre elles par le mur gouttereau et dos à dos, sous un toit à croupe d'où déborde une large génoise à trois rangs. Les constructions que l'on observe aujourd'hui après les agrandissements effectués à l'instigation de Guillaume IV Castanier d'Auriac en 1735-1740 ont donné, un peu plus d'espace vital aux familles[11]. Ce constat est effectué au cours du temps et des transformations, qu'il s'agisse de la maison du maître ou celles des autres habitants. L'importance de la main-d'œuvre domiciliée sur place est difficile à évaluer avec une grande précision sous l'Ancien Régime. Les textes de 1680 avancent le chiffre de 700 personnes qui travaillent et de 400 qui seraient domiciliées[12]. Le chapelain de la manufacture déclare en 1726 qu'il y a 210 personnes. En 1761, le nombre d'habitants est le plus bas soit 126 habitants. A la veille de la Révolution, 216 personnes habitent Villeneuvette. De l'an 3 à 1954, la courbe démographique montre un sommet à 401 habitants en 1831, dû à une augmentation très importante au cours de l'année 1826, où le nombre d'habitants a doublé[13].

L'importance d'une telle population dans ce lieu désert, dès l'arrivée de Pierre Baille a imposé l'organisation de la vie domestique d'un groupe social.

Les Lettres Patentes de Juillet 1677 accordent aux habitants le « droit d'équivalent » c'est-à-dire l'exonération de taxes sur la viande, le poisson, l'huile, le blé, le bois... Le propriétaire acquiert les produits et les vend par l'intermédiaire du poissonnier, boulanger, canabassier, mangeonnier qu'il rétribue[14]. Le bénéfice perçu par le propriétaire est considérable, 12 000 livres en 1681. Ce mode de distribution semble s'être poursuivi encore quelques années au cours du XVIII^{e} siècle.

La re-naissance de Villeneuvette avec l'introduction de la révolution industrielle conduite par Joseph puis Hercule et Casimir Maistre, verra s'installer un nouveau régime social : gratuité des loyers, nourriture vendue par un épicier autonome, alors que la viande est débitée par un boucher rétribué, création d'une caisse de secours pour les soins ou une retraite, enseignement obligatoire, en français, pour tous les enfants, école du soir pour les hommes adultes.

Les heures de travail sont variables et soumises aux aléas des marchés obtenus et aux nécessités de l'agriculture ; le travail de nuit par équipe, composée d'homme et de femmes, a été introduit peu après l'arrivée des machines[15].

Les lieux d'origine des habitants sont toujours des villes ou villages où l'on travaille la laine, et plus particulièrement Conques-sur-Orbiel, Vabres, Carcassonne, Clermont et ses environs[16]. Ces familles sont catholiques ou protestantes. L'arrivée des familles hollandaises, pour enseigner à mieux filer, augmente le nombre des protestants. La cohésion villageoise des deux communautés semble s'être effectuée dans la normalité et sans heurt pour laisser des traces écrites. C'est au décès des individus, pour les funérailles et la mise en terre au cimetière, qu'une séparation concrète intervenait, puisque l'évêque avait demandé la construction d'un mur pour isoler les défunts de chaque religion.

Les catholiques ont accompli leur devoir religieux d'abord dans une première chapelle, qui sera remplacée par une église vers 1740, consacrée sous le vocable de l'Assomption de la Sainte-Vierge [17], [18].

Les distractions peu nombreuses se déroulent autour d'un jeu de ballon, d'un estaminet, des voyageurs de l'auberge, du passage de « la voiture », du jardin potager, du marché de Clermont le mercredi pour les femmes, des fêtes carillonnées... « pas de journaux, pas de jeux... se coucher tôt, se lever de bonne heure... ».

La vie semble s'être écoulée régulière et uniforme, sans conflit brutal ou sanglant, comme il en fut à Lodève ou Bédarieux au cours du XIX^{e} siècle. Certes, si l'individu a toujours vécu ici, sous l'œil constant du maître, ce même individu a été longtemps jalousé par son homologue clermontais pour les avantages dont bénéficie l'habitant de la plaine de Dourbie. Ce lieu devait dégager une certaine magie comme en témoigne la présence de plusieurs familles qui y vécurent plus de 150 ans[19]. [Suzanne DIFFRE]

---

1. Actes d'achat, 1674. ADH. Minutes Hébrard, Clermont-l'Hérault, liasse 91 ; 2. Rapport d'inspection des manufactures. ADH. Série C. 2498 ; 3.Travaux de 1820 à 1900. ADH. Fds Villen. 11 J 722 et 11 J 152, CIII 31 ; 4. Damnas (M.), *Histoire générale des techniques*, Paris, 1979 ; 5. Énergie vapeur 1856. ADH. Fds Villen. 11 J 721 ; 6. Plans et projets 1856. ADH. Fds Villen. 11 J 721 ; 7. Appolis (E.), *Le diocèse civil de Lodève*, Albi, 1951 ; 8. ADH. Fds Villen. 11 J 1 A-4 ; 9. Inventaire après décès d'une manufacture de draps à Bédarieux (Coll. Part) ; 10. ADH. Échantillons pour l'armée. ADH. Fds Villen. 11 J 681 et 11 J 152 ; 11. Église. ADH. Série C 2498 ; 12. Description de la manufacture envoyée à A. Pouget - 20 janvier 1681 Archives de la Manufacture ; 13. Motte (Cl.), *Paroisses et Communes de France-Hérault*, CNRS, 1989 ; 14. Lettres Patentes - 20 Juillet 1677, ADH série B 6 - feuillets 542 à 552 et Archives de la Manufacture copie partielle ; 15. « Règlement d'atelier et Police » 1819, ADH Fds Villen. 11 JBV 1 ^{4} ; 16. Copie XIX^{e} registre paroissial : 1678-1720. ADH dépôt récent ; 17. Inspection des Manufactures, ADH série C 2498 ; 18. Visites épiscopales, ADH série G 1062 et 1063 ; 19. Tableau des logements avec les noms du personnel en 1895, ADH dépôt récent.

Bibliographie

ALBERGE (C.) : « Villeneuvette, une manufacture en Bas-Languedoc », *Études sur l'Hérault*, 15-1984. BIROUSTE (G.) : « Villeneuvette, manufacture royale », *Revue des Monuments Historiques*, n° 127, juin-juillet 1983. DAUMAS (M.) : *Archéologie industrielle*, Paris 1980. DUBERNET DE BOSC (O.) : *La manufacture royale de draperies de Villeneuvette*, Paris-Belleville 1986, Mémoire dactylographié de diplôme d'architecture. LAURENT (J.P.) : « Villeneuvette », *Études sur l'Hérault*, 1982. RICHARD (J.-C.) et BELHOSTE (J.F.) : *La cité de Villeneuvette*. Guide du visiteur. SAGNES (J.) : « Villeneuvette un cas particulier dans l'histoire économique et sociale de l'Hérault », *Études sur l'Hérault*, 1984.

[7] *P. Azéma ; Charradissas occitanas sus Radio-Montpelhier, 1927-1956*

Ven d'estre estampat, ni a pas qu'un mes, un libre de Pèire Azema : *Charradissas occitanas sus Radio-Montpelhier* 1927-1956. Anatz pensar : « Mas qu'es aquò ! » Vau ensajar de vos respondre. Pèire Azema que moriguèt en 1967, es mon paire. Encara pichonet, ausissiè de pertot, d'aiçai, d'alai, de monde qu'amb el, charravan en occitan. Pèire Azema era un dels félibres de Mont-Peihier qu'avià ben conegut Mistral. Vèrs 1935 amb sos amics dau Paratge - Pèire Causse, Caussou de l'Oulivié, Broussetou de las Arcandas, F. Dezeuze, lo remarcable Escotaire, mon paire trapèt un tot novèl mejan, per faire aimar la Terra d'ôc la T.S.F. e Radio-Montpelhièr aviá estat creada en 1925.

Despuòi 1936, la charradissa de 1927 es una abansprimièra - a fins qu'a 1956, Pèire faguèt sas charradissas :

- en prumièr sus nòstra tèrra :
- la tèrra de las vinhas, amb *Venderniaire e Vendemia, Rabelais e lo vin*,
- la tèrra dels olivièrs es lo *Tems d'Olivada*, l'olivièr qu'es per el d'una *rama pus fòrta que l'ivern coma l'amor es pus fòrt que la mort*,
- la tèrra dels *Castanhièrs, castanhas e castanhadas*, per çò que nos conta Mistral... *manja de castanha, vau mai que l'amor sensa libertat* ;
- e, piòi, Azema nos clama las festas e los jòcs de nòstre païs : *Tossant a la Cronica nadalenca*, Los Reis, lo *Dijòus-Sant ; lo jòc de malhon* que nos charra Azema *pòt estre... comparat au gòlf angle's* ; e puòi nos mena a cridar *Au biòu* e parla de *las corsas libras* amb *la bestia fina, lo peu negre e lusent... e lou rasetièr que de las pugas de son crochet, rastela lo signe de sa victoria* ;

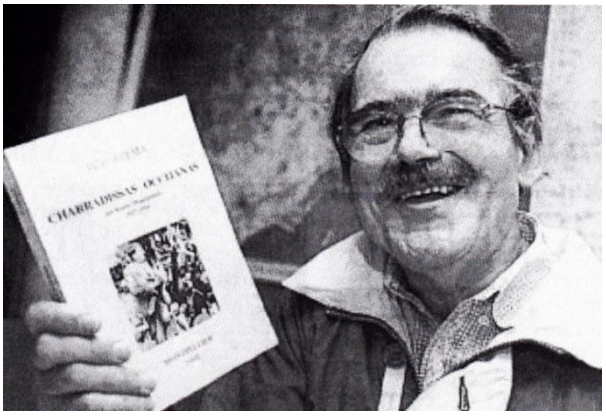

- e lo félibre fai charradissa encuera sus Mont-Pelhièr « La Pòrta deu Peiron », los potzes dòu Clapàs.

I a fòrça autras causas a legir clins aquelas « *Charradissas occitanas* » : los òmes de nòstre païs *Batista Bonnet, Felis Gras, Carles Brun, Frances Dezeuze, Charbon Rieu*, sens, de segur, desoblidar Mistral : *Mistral e Io Lengadòc, Mistral la Patz e l'O.N.U...* me eau arrestar aici ! [Sabié AZEMA]

Aquel article es escrit en grafià occitana, las « Charradissas occitanas » en grafiá mistralenca. Lo libre pòt se crompar al près de : Xavier Azéma, Centre St-Guilhem, 4, rue Montels, 34 000 Montpellier... e lo prètz es : 200 F.

[8] *Une des premières églises languedociennes*

L'île de Maguelone dans la commune de Villeneuve-lès-Maguelone (Hérault), qui couvre une superficie de 30 hectares, est au plan géographique un site unique en son genre sur le littoral languedocien, un lieu privilégié et singulier occupé, semble-t-il, sans discontinuité de l'époque protohistorique à nos jours, mais avec une densité mal connue. Occupé à l'époque romaine, il sera choisi - pour des raisons que l'on ignore - comme siège d'un évêché au cours de l'Antiquité tardive, situation qui durera, avec des hauts et des bas, jusqu'au XVI^{e} siècle, époque où il est transféré à Montpellier. Il en subsiste la somptueuse cathédrale romane.

Des découvertes exceptionnelles confirmant l'importance de ce lieu sacré au cours de l'Antiquité tardive (V^{e}-VII^{e} siècles), laissent présumer l'existence d'un évêché à Maguelone dès le V^{e} siècle - alors que le premier évêque n'était connu par les textes qu'en 589 - et éclairent d'un jour nouveau l'histoire du début du christianisme en Languedoc.

Une fouille de sauvetage, dirigée par G. Barruol, A. Garnotel et C. Raynaud, entreprise à la suite d'un arrachage de vignes qui avait mis au jour divers vestiges antiques, vient de révéler, à deux cents mètres à l'ouest de la cathédrale romane qui occupe le centre de l'île de Maguelone, une église funéraire. Son plan, les techniques de construction mises en œuvre, la typologie des sépultures et le mobilier découvert permettent de dater globalement cet ensemble du VI^{e} siècle de notre ère, l'édifice pouvant cependant avoir été construit dès la fin du V^{e} siècle. Il aurait été en revanche utilisé pendant un laps de temps assez court - quelques générations -, détruit et définitivement abandonné sans doute dans le courant du VII^{e} siècle.

Église funéraire

Dans l'état d'avancement des recherches (2 000 m² fouillés), seule la moitié nord de cette église a pu être mise au jour. Il s'agit d'un édifice très ample (52 m de long hors tout pour une largeur restituée d'environ 31 m au niveau des annexes et de 25 m en façade), soit sensiblement plus vaste que la cathédrale romane.

Arasée mais bien visible au sol, cette église, parfaitement orientée, comporte une vaste nef (33 m x 14 m à l'intérieur), prolongée par une abside semi-circulaire flanquée de puissants contreforts. Deux annexes funéraires (de 41 et de 63 m²) au nord (et sans doute une seule au sud d'après les prospections) s'appuient contre la moitié orientale de la nef, tandis que sa moitié occidentale est entourée d'une galerie de 3,20 m de large, couverte à l'origine mais ouverte vers l'extérieur. Deux entrées monumentales, à l'ouest et au nord (et sans doute une autre au sud), donnent accès à l'édifice. Dans la partie occidentale de la nef subsistent - à faible profondeur (-0,30 m)

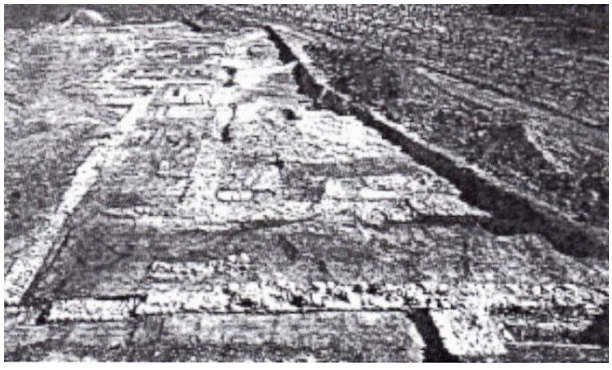

- les restes du sol primitif de l'église.

De nombreuses inhumations occupent, sur un seul niveau, le sous-sol de cette église. Elles sont concentrées essentiellement dans la partie occidentale de la nef, dans le portique et dans les annexes. A l'extérieur, elles se serrent en éventail autour du chevet et paraissent s'organiser de manière plus lâche sur une dizaine de mètres tout autour de l'édifice. Quatre-vingt tombes ont déjà été mises au jour et fouillées, dont une soixantaine dans l'église. Il s'agit en majorité de coffres en dalles ou en lauzes, de coffres maçonnés, de bâtières en tuiles ou de coffres mixtes, dans lesquels on observe des remplois antiques. Les inhumés sont des hommes et des femmes adultes et des enfants. Quelques-unes de ces sépultures contiennent un petit mobilier, essentiellement des éléments d'habillement (plaques-boucles ou boucles de ceinture) et de parure (bague, collier de perles), avec quelques objets d'accompagnement (fioles de verre, couteau).

Le vocable de cette église n'est pas connu par les textes médiévaux et son souvenir même est perdu. C'est cependant le plus ancien édifice chrétien conservé sur l'île de Maguelone et l'un des plus anciens du Languedoc avec les églises de Loupian (Hérault), de Narbonne et de Montferrand (Aude). Quand il sera totalement fouillé (il reste en effet la moitié sud de l'édifice à explorer), ce sera la seule église funéraire paléochrétienne entièrement conservée en plan du Midi de la France, un édifice dans lequel les fidèles devaient avoir à cœur de se faire enterrer, auprès de quelque saint local, peut-être l'un des premiers évêques de Maguelone, ou de reliques importées. [L'Archéologue n° 37 - août-septembre 1998, p. 47, à partir des informations données par G. Barruol].

[9] *F. Mallol-Gégot*
Lieux de culte catholiques dans le diocèse de Béziers à l'époque moderne

MALLOL-GÉGOT (Fabienne) : *Lieux de culte catholiques dans le diocèse de Béziers à l'époque moderne (fin XVI^e^ siècle-fin XVIII^e^ siècle)*, mémoire de DEA d'Histoire soutenu en septembre 1995 à l'Université Paul-Valéry de Montpellier sous la direction de Monsieur Michel Péronnet.

Le but premier de cette recherche a été d'étudier l'ensemble des édifices religieux servant au culte catholique, qui ont été construits ou transformés aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles dans le diocèse de Béziers.

Le choix du diocèse de Béziers s'est imposé par son importance géographique (il comprend plus de 150 paroisses), mais aussi par son histoire. En effet, nous pouvons nous demander si la présence d'évêques d'origine italienne dès la fin du XVI^e^ siècle a favorisé la pénétration des nouvelles idées et des nouveaux modèles artistiques issus de la Contre-Réforme face à un protestantisme virulent.

Qu'est-ce qu'un « lieu de culte » ? Ce terme peut définir, tout d'abord, les différentes églises (églises cathédrales, collégiales, paroissiales, abbatiales et conventuelles) et ensuite l'ensemble des chapelles appelées ainsi à cause de leur desserte irrégulière (chapelles rurales, ermitages, chapelles de dévotion ou privées).

Cette étude ne se limitait cependant pas à l'architecture (construction et transformation des édifices) mais recensait aussi les éléments de la décoration (tableaux, sculptures, mobilier) et de l'ornementation (objets du culte, linges et vêtements liturgiques) appartenant à ces lieux de culte.

Plusieurs domaines de recherche sont sollicités pour essayer de dresser un tableau aussi précis que possible des édifices de l'époque : l'Histoire de l'Art, bien sûr, mais aussi l'histoire « événementielle » (répercussions des guerres de religion et de la période révolutionnaire), l'urbanisme (répartition des édifices religieux dans l'espace urbain), l'économie (analyse des revenus de l'Église et des moyens de financement), la démographie...

La méthode de travail consista à établir une grille de lecture pour chaque édifice[1], l'édifice étant la principale source. Cette grille regroupe toutes les données : les sources manuscrites, les sources imprimées, la bibliographie et l'analyse architecturale faite sur le terrain.

Cette méthode de travail se heurta à plusieurs difficultés. En effet, de nombreuses églises ont été détruites lors des guerres de religion et surtout lors de la Révolution française. Et pour celles encore présentes, les nombreux travaux des XIX^e^ et XX^e^ siècles[2] ont largement modifié l'aspect extérieur et intérieur des édifices des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles. Nous devons donc bien souvent nous contenter des témoignages fournis par les documents d'archives pour envisager au plus juste ce qu'étaient l'édifice et son environnement.

Le choix de la ville de Gignac pour illustrer ce mémoire de DEA, s'imposait pour deux raisons essentielles. Les deux églises de cette ville ont été entièrement construites au XVII^e^ siècle l'église paroissiale Saint-Pierre et l'église de Notre-Dame de Grâce. Cette dernière possède l'une des plus belles façades de l'architecture moderne de la région, faisant dire à un contemporain de sa construction : « C'est la plus belle église champêtre des mendiants de la province. »[3]

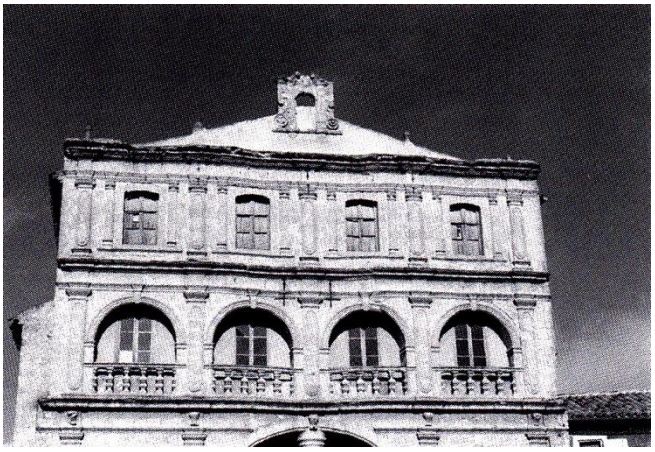

Notre-Dame de Grâces, Gignac (cl. F. Gégot, 1995).

Les édifices religieux catholiques de la ville de Gignac ont donc eu valeur d'exemple pour l'utilisation de la grille de lecture. Les sources manuscrites et imprimées ont été dépouillées et analysées, les grilles de lecture remplies et interprétées.

Cette étude concernant Gignac sera l'objet d'un article plus approfondi qui paraîtra dans le prochain numéro d'*Études sur l'Hérault* en 1999. Il conviendra d'actualiser les recherches, notamment au sujet de la personnalité de De Laurès, auteur du manuscrit essentiel pour notre étude : *Mémoires pour servir à l'histoire de la ville de Gignac et de ses environs*[4], dont la véritable identité a été récemment trouvée par J.-Claude Richard.

A l'issue de ce travail de DEA, le domaine de recherche paraît trop vaste (150 paroisses, donc environ 300 édifices en comptant les chapelles rurales) et les sources sont trop disparates pour établir une série exploitable.

Cependant, au vu des nombreuses sources non exploitées concernant la ville de Gignac et l'intérêt qu'elles peuvent apporter à l'histoire religieuse de la région, il serait bon d'orienter le sujet de la future thèse vers une étude plus centrée sur les relations entre catholiques et protestants de cette ville, les enjeux de la controverse et les répercussions de ces conflits sur les édifices religieux. [F. MAILLOL-GÉGOT]

1. Grâce à l'aide de Monsieur Jean Nougaret.
2. Attestés par l'ampleur de la série 2 O aux archives départementales de l'Hérault.
3. Anonyme Mémoire sur Gignac vers 1675, *Chroniques du Languedoc*, tome IV, 1878, p. 74-80 [BM de Montpellier].
4. Laures (De) *Mémoires pour servir à l'histoire de la ville de Gignac et de ses environs*, 1776, 454 p. [BM de Montpellier Ms 235].

[10] *Charles Renouvier (Montpellier 1815-Prades 1903), théoricien de la connaissance*

Il est temps de faire justice du stéréotype réduisant la pensée de Charles Renouvier à un kantisme vulgarisé et affadi. Bornons-nous à quelques indications sur la théorie renouviériste de la connaissance, qui présente une singulière combinaison d'apriorisme, de finitisme et de phénoménisme.

L'apriorisme (exposé dans les premiers ouvrages « néocriticistes », à partir de 1854) fait apparaître les sources de la connaissance tantôt comme normatives, tantôt comme finalisées par un courant sous-terrain qui relève d'une exigence morale. L'être étant réduit au point de vue du connaître, et nos représentations étant soumises à un entendement législateur, les catégories de la connaissance, comprises comme des conditions d'intelligibilité du réel, mais aussi comme des normes procédant d'une rationalité originaire, valent à la fois pour la connaissance et pour l'existence. L'intuition et l'entendement n'était pas conçus par Renouvier (à la différence de Kant) comme mode de donation d'une part et opérateur de discursivité d'autre part, mais comme deux modes d'une même forme de la conscience, l'existence et l'intelligibilité ne sont jamais assumées séparément, mais données à nous dans leur compénétration. Il s'ensuit que les impératifs logiques de l'entendement fournissent potentiellement le modèle de toutes les lois de la représentation, tant de celles qui gouvernent le raisonnement que de celles qui servent à construire les rapports spatiaux. De là une normativité qui tourne peut-être à la codification de la connaissance ; mais d'un autre côté, l'établissement des catégories, constituant le squelette de la connaissance, paraît souvent répondre à une visée pragmatique au sens précis où ces lois seraient validées, ou, pour le moins, soutenues, par la somme de satisfactions que produit leur conviction ; et l'on se rappelle que William James, souvent associé au nom de Bergson, fut d'abord un interlocuteur actif de Renouvier.

Reprenant la distinction aristotélicienne entre infini en puissance et infini en acte, Renouvier, ancien élève de Polytechnique, élabore une théorie des grandeurs et des nombres qui impute l'infini et le continu réels à une confusion entre ce qu'il nomme le « donné » et la possibilité, offerte à l'imagination, de pousser toujours plus loin ses opérations. En ce qui concerne l'idée - émise par Leibniz, reprise par Louis Couturat - selon laquelle la pluralité infinie actuelle serait la garantie d'une numération sans limites, Renouvier la retourne : ce n'est pas l'infinité actuelle de la suite qui permet de prolonger la numération aussi loin qu'on le souhaite, en puisant pour ainsi dire dans une provision donnée, c'est la possibilité toujours ouverte de créer un nouveau nombre - en ajoutant une unité à un nombre donné quelconque qui explique - mais ne justifie pas - la croyance en un donné préexistant et supérieur enveloppant tous les possibles. L'infini actuel est un concept contradictoire, source de nombreux paradoxes si, par cette affirmation, Renouvier se situe en porte-à-faux à l'égard du courant philosophico-mathématique qui va de Bolzano à Cantor, la comparaison de cette position avec celle de ses contemporains n'en est pas moins intéressante.

En son esprit même, le finitisme, prolongé en direction de ses conséquences les plus radicales, conduit à la critique du substantialisme et à celle du monisme des Anciens (les cosmogonies grecques) ou des contemporains (de Hegel à Spencer et de Darwin à Haeckel) sans tomber dans le piège d'un pseudo-phénoménisme tel que l'illusionnisme hindou, où les phénomènes passent pour des fantasmagories. A partir de 1885, Renouvier entreprend une classification des doctrines qui met au jour la solidarité du substantialisme, du déterminisme, de l'infinitisme et du panthéisme. A travers l'histoire des débats philosophiques, il repère deux grandes familles doctrinales derrière lesquelles se rassemblent tous les systèmes, la doctrine de la Conscience, ou « personnalisme », et la doctrine de la Chose, ou « impersonnalisme ». Convaincu du fait qu'une philosophie se déploie autour d'un centre organisateur, il met en lumière les antithèses sur lesquelles reposent toutes les grandes constructions systématiques (à la différence de Victor Cousin qui appuyait davantage sur les affinités).

L'idée maîtresse qui anime cette philosophie consiste à ajuster les principes et les objets du connaître sur l'épure philosophique de la « fonction » mathématique. Et ce n'est pas un hasard si Renouvier est connu par ailleurs comme un grand défenseur de la république et de la laïcité. En opposant les « lois » de la représentation aux « dogmes » de l'infini et de la substance, en libérant les mathématiques de leur mysticisme envoûtant, Renouvier entend fonder sur des bases inébranlables les conditions d'une pensée autonome, et prendre définitivement congé de la coutume et du principe d'autorité. L'examen critique de la connaissance s'affirme comme dévoilement des ressources de la raison individuelle. Avec la logique de la non-contradiction, l'individu recouvre ses droits. Mieux : l'accord des individus, dans le domaine théorique, tout comme l'harmonie et la paix dans le domaine pratique, peut ainsi s'adosser à des fondements communs, car les « lois » de la représentation, principes universels, sont accessibles à la conscience de chacun. A la doctrine de l'Absolu, qui, dans sa forme religieuse ou, aussi bien, dans sa forme métaphysique, comprime la raison et fonde l'accord des personnes sur de fausses évidences, notre auteur substitue un principe relatif, immanent et individuel du savoir.

Ce faisant, Renouvier déploie un schéma conceptuel simple, mais appelé à devenir un pôle d'efficacité pour des philosophies contemporaines d'horizons très divers (parmi lesquelles celle de Gilles Deleuze figure en bonne place, aussi surprenant que paraisse ce rapprochement) : il s'agit de la pensée de la relation comme constitutive de ses termes. En opérant de manière radicale ce renversement par rapport aux philosophies du sujet d'une part, aux ontologies et aux substantialismes d'autre part, Charles Renouvier surmonte de façon irréversible des oppositions semblables au conflit du matérialisme et du spiritualisme, et imprime, du même coup, à la philosophie une orientation tout à fait neuve. [Laurent FEDI] [1]

1. Laurent Fedi, Le problème de la connaissance dans la philosophie de Charles Renouvier, Paris, L'Harmattan, 1998, 478 p.

[11] *Une collaboratrice des Études Héraultaises à l'honneur...*

Notre éminente collaboratrice, Mme Alice Colby-Hall, professeur d'Études romanes à Cornell University (USA) a reçu le 29 septembre 1997, les insignes de Chevalier de l'Ordre des Arts et Lettres des mains de Son Excellence Monsieur François Bujon de 1'Estang, ambassadeur de France aux États-Unis d'Amérique.

Notre revue s'associe aux félicitations de tous ses collègues et amis.

[12] Le « Château Laurens » d'Agde et l'occupation allemande de 1942-1944

Le « Château Laurens » à Agde est l'œuvre de son propriétaire Emmanuel Laurens (1873-1959) qui put grâce à sa fortune transformer, agrandir et décorer le bâtiment original du domaine de Belle-Isle, sur la rive droite et en bordure même de l'Hérault (*figure 1*) en faisant appel à de nombreux artistes. Cet ensemble, acquis par la ville d'Agde en 1994 et protégé en 1995, est en cours de restauration : il a été l'objet d'une première étude par Bérengère Bonnaud (Maîtrise d'histoire de l'art contemporain, sous la direction des professeurs Barlangue et Pinchoin, à l'université de Montpellier, 3, Paul-Valéry, en 1995) qui s'est attachée à décrire et identifier les très diverses contributions d'artistes successifs.

Emmanuel Laurens s'était d'abord engagé dans des études de médecine qu'il abandonna temporairement avant de soutenir une thèse en 1921. Très attaché à la physique, il établit même un laboratoire dans une partie de l'immeuble et se livra à de nombreuses expériences. Artiste, mélomane, voyageur, il dépensa des sommes considérables pour augmenter la qualité de vie du château et y recevoir ses amis jusqu'à la Seconde Guerre mondiale.

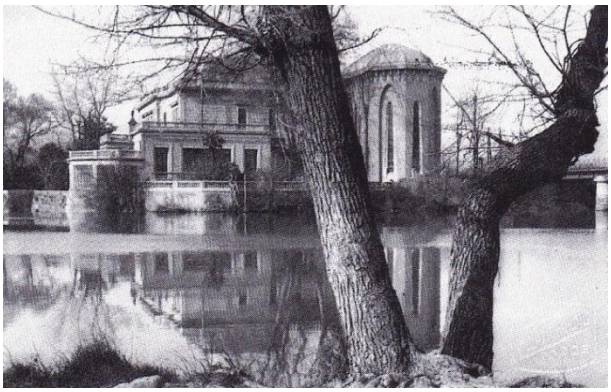

Fig. 1. Le « Château Laurens ».

En novembre 1942, la Wehrmacht va utiliser le « château Laurens » comme annexe de la Kommandantur et n'hésitera pas à effectuer de nombreuses transformations[1]. Nous ne considérerons ici que la grande salle (7 m x 11 m), à gauche en entrant, dont Emmanuel Laurens avait fait un fumoir oriental. Il devint alors une salle d'honneur (si l'on en juge par le grand panneau officiel placé en position privilégiée) puis, ou en même temps (?), une salle de garde qui sera décorée de peintures que nous avons numérotées de 1 à 11.

Le grand panneau (3 m de longueur) (*figure 2*) qui fait face à la porte d'entrée, placé en hauteur, présente très officiellement l'aigle impérial qui tient dans ses serres une couronne avec la croix gammée. Au-dessous, en lettres gothiques, apparaissent les restes de l'inscription : Vorwärts zum Sieg : En avant vers la Victoire, Allons vers la Victoire.

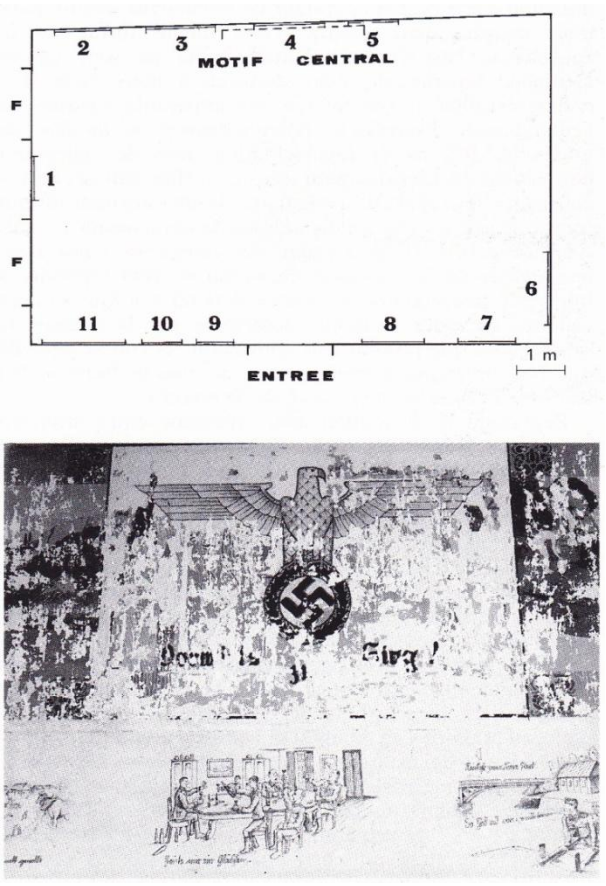

Fig. 2. Les « armoiries » officielles de l'Occupation (© Cliché M. Adgé, 1997).

A hauteur d'homme (1,22 m du sol), sur un enduit blanc de propreté, ont été figurées onze scènes de genre (1 m hauteur et de 0,80 à 1,80 m de longueur), qui illustrent, de façon naïve, les joies, les tristesses et les espoirs d'un corps de garde. Il n'y a pas de composition suivie mais seulement une juxtaposition de scènes : trois d'entre elles sont sans légendes et sept en possèdent (figure 3, n° 1 à 11).

1. Oh !, aime aussi long.., que tu peux aimer.
2. Qu'est-ce qu'il transpire C'est la première fois depuis 2 ans.
3. Oh !, mon Dieu (Quel malheur). Ce n'est pas ce que j'ai voulu.
4. Aujourd'hui juste un petit verre.
5. Retour à Luna Park. Si Dieu veut, je serais déjà de retour à la maison.
6. Alarme.
7. De combien de pièces se compose le fusil ? C'est ce que j'ai voulu découvrir, mon adjudant
8. Tout finit, tout passe.

Fig. 3. Les peintures de la salle de garde (n° 1 à 11) (© Cliché M. Adgé, 1997).

1

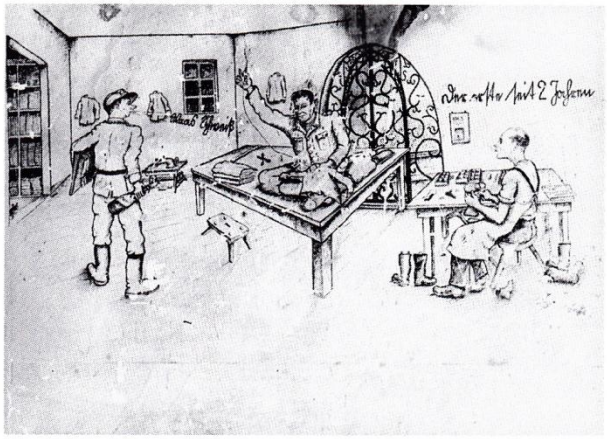

2

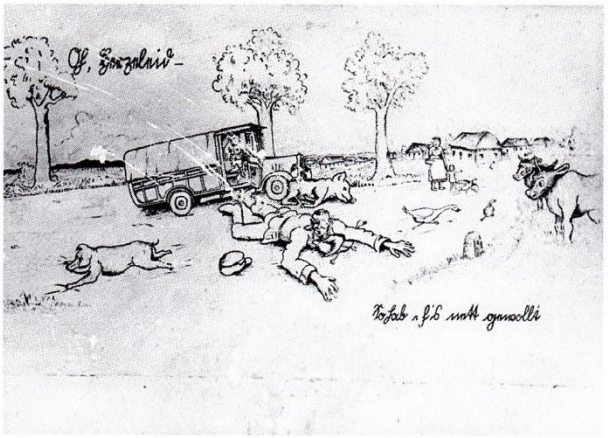

3

4

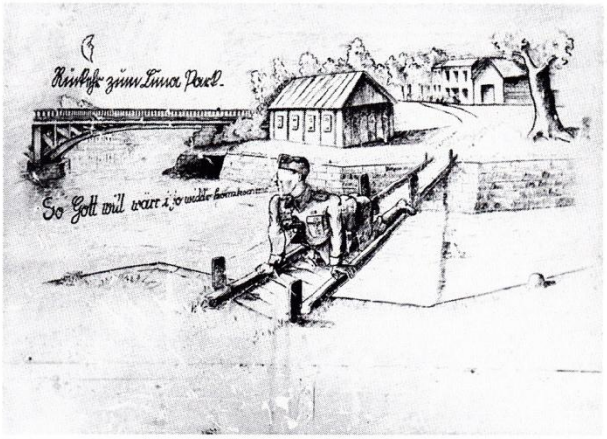

5

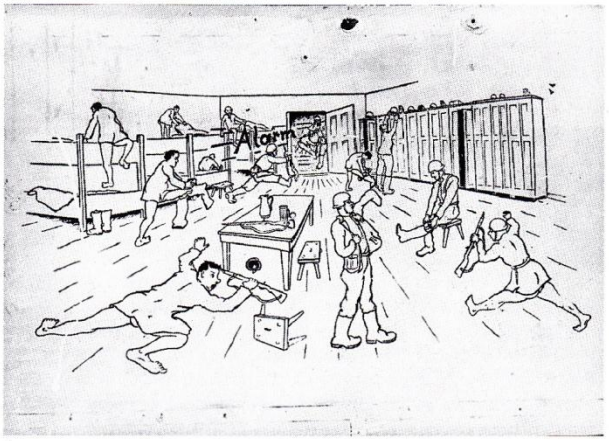

6

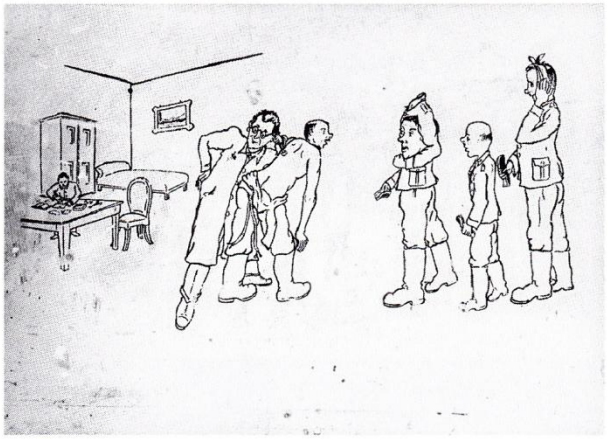

7

8

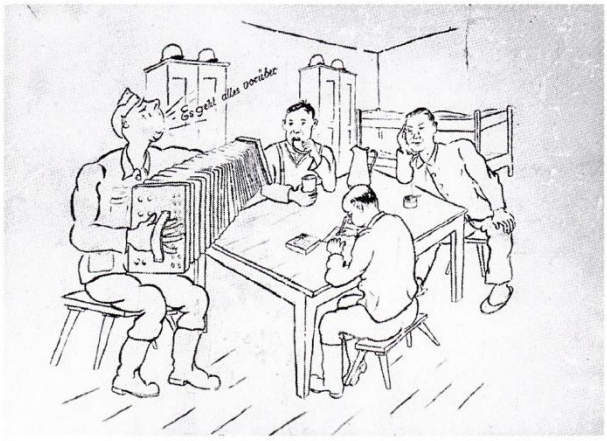

9

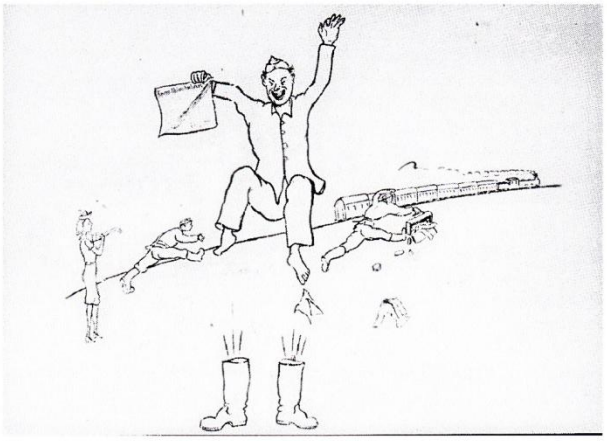

10

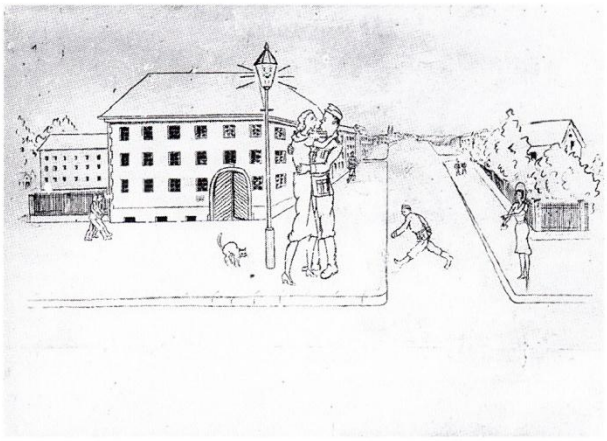

11

Fig. 4. Marle (Aisne). Une scène de la peinture d'O. Glas (1917-1918) (© cliché P. Massart, 1997).

On ne saurait joindre ces peintures au décor de qualité de l'immeuble, mais on les considérera comme étape de l'histoire du lieu (de nombreux détails ont été pris sur place comme la porte en fer forgé du dessin 2, la fenêtre avec colonne du dessin 4, le pont métallique, la cabane et la passerelle du dessin 5). Cependant, des témoignages de ce genre restent encore peu connus et publiés. Nous signalerons cependant la récente redécouverte à Marle, près de Laon dans l'Aisne, de peintures dues à un requis de 1917 par l'armée allemande, le peintre belge Oscar Glas (1899-1996). Au sous-sol de la maison dite des Frères Ignorantins, O. Glas avait peint des scènes quotidiennes de la vie civile au temps de l'occupation allemande (figure 4) [2] ainsi que d'autres tableaux dans des maisons de Laon, Lemé et Vervins à la requête de l'occupant.

Cette rapide présentation n'avait pas d'autre but, mais elle pourrait engager une recherche dans le même domaine et inviter à publier des documents qui, aujourd'hui, à plus de cinquante ans de distance risquent de disparaître définitivement [3]. [Jean-Claude RICHARD et Michel ADGE].

1. Sur l'Occupation à Agde, J. Picheire, *Histoire d'Agde*, Lyon, 1960, p. 108-113.
2. P. Massart, A. Marie, la maison des frères Ignorantis, *Sites et Monuments*, 159, octobre-décembre 1997, p. 28-30.
3. Nous adressons nos remerciements à M. R. Passérieux, maire d'Agde, Mme B. Bonnaud, MM. P. Massart, Mme S. Assenat et M. T. Falcone, M. le Colonel P. Caries, et à nos collègues et amis allemands, le Professeur W. Paravicini, directeur de l'Institut Historique Allemand de Paris et au Dr, Martens, du même institut, au Dr E. Frohlich de Munich et à Muse C. Mocci.

[13] *Le notaire et son roi, Étienne Borrelly (1633-1718) : de Nîmes (Gard) à Ceyras (Hérault), en 1693*

Dans sa belle biographie du notaire nîmois Étienne Borrelly, le professeur Robert Sauzet a évoqué le prieuré de Ceyras (qu'une erreur d'impression de l'index orthographie : « Coiras, diocèse de Lodève, p. 76 et 159 ») et il nous a semblé intéressant de relever cette indication pour une commune qui ne dispose pas encore d'une monographie communale. En 1693, Borrelly fit obtenir à son fils le prieuré-cure de Ceyras. R. Sauzet décrit la façon dont se succèdent les divers titulaires et les échanges entre prieurés nous renvoyons à l'ouvrage. M. Sauzet a bien voulu nous livrer la transcription des passages du Journal autographe du notaire sur Ceyras :

« fol. 242 v°. Le samedy XI^{e} dudit mois de juillet, je partis avec mon beau-frère Vigier pour le lieu de Ceiras, diocèse de Lodève, à 14 lieues d'ici, pour aller joindre M. Filère prieur dudit lieu (faut scavoir que M. Lagarde chanoine qui décéda dans ma maison le 26 mai dernier et auquel je fis résigner son canonicat le 13^{e} avril aussi dernier, acte receu par moy notaire, audit sieur Filère son nepveu et icelluy se sentant avoir une très grande obligation envers mon endroit, comme en effait, voulut que j'alasse audit Ceiras pour voir ci (ce) pais là m'agréoit et, y estant, résigna son prieuré à mon fils le 13^{e} juillet 1693, acte receu par M^{e} Grimal, notaire du lieu de St-André, à demi-lieue, près dudit Ceiras. Je fis insinuer ledit acte au greffe des insinuations ecclésiastiques de Montpellier comme diocèse voisin de cellui de Lodève, le lendemain 14^{e}. Voici la teneur du certificat affin de servir de mémoire en cas de besoing : insinué au registre des insinuations ecclésiastiques du diocèse de Montpellier n° 1 fol, recto par moi comis par le Roi à Montpellier le 15 juillet 1693. Je ne fis point faire l'insinuation à Lodève, comme cellà se devoit suivant le droit, parce qu'il ni a point de greffe ni de commis establi pour cellà. Voillà pourquoi et, pour surté, j'escrivis à M. l'abbé de Lagarde [1] grand vicaire de Lodève qui me fit response sur ma lettre que j'ai et que je garde soigneusement en liasse comme il ni a ni greffe ni commis establi pour cellà à Lodève et me le certiffie. J'ai despancé en ce voiage et pour mon beau frère que j'ai deffrai [= défrayé] environ 25 livres compris le louage de chevaux. »

« fol. 94 v°. Le 20^{e} dudit (janvier 1694) j'ai baillé à M. Chalas prieur de Quilhan 23 livres pour envoyer à M. Tache [?] pour retirer ces provisions dudit prieuré que le sieur Chalas a résigné à mon dit fils par permutation avec le bénéfice de Ceiras, ledit sieur Chalas aiant aussi envoyé pour lui autres 23 livres par un exprès. »

Le journal méticuleux du notaire nîmois apporte donc, pour l'histoire de Ceyras, une précision qui garde la saveur de l'authenticité familiale. [Jean-Claude RICHARD].

1. R. Sauzet, *Le notaire et son roi, Étienne Borrelly (1633-1718), un nîmois sous Louis XIV*, Paris, 1998. Grâce aux archives de l'Hérault et la série G. Diocèse de Lodève, nous avons pu trouver le nom du grand vicaire de Lodève qui était illisible sur l'original. Il s'agit de Pierre de Lagarde, de Laterrice, de Malbos. Bien entendu, la lecture de ce bel ouvrage s'impose pour mieux saisir les activités et la pensée du notaire.

[14] *Actualité historiographique de Charles Maurras*

L'étude de Charles Maurras fait l'objet depuis quelques années d'un relatif regain, en histoire plus encore qu'en littérature. L'un des enjeux, pour Yves-Alain Favre, Marcel Decremps, Victor Nguyen et pour moi-même, fut d'aborder Maurras en tant qu'auteur, et de ne pas limiter son œuvre et son action à la seule politique. Les lecteurs de Maurras se sont néanmoins raréfiés pour au moins deux raisons. Tout d'abord, son œuvre n'est que très rarement rééditée. Ensuite, celle-ci, malgré les multiples tentatives d'ordonnancement de l'auteur, s'avère éminemment éclatée de nombreux ouvrages publiés par Maurras sont des reprises d'articles, souvent modifiés, et le corpus s'inscrit souvent et délibérément dans le contexte historique. L'écriture, donc la pensée de Maurras, est bien « monadique » comme le suggère Pierre Boutang, et elle offre pour cette raison une difficulté.

Aux origines de l'Action Française (Fayard, 1991), après la puissante réflexion de Pierre Boutang (*Maurras, la destinée et l'œuvre*, 1984, rééd. La Différence, 1991) a marqué une date dans l'historiographie maurrassienne. Ici, Victor Nguyen réussit à lever la difficulté mentionnée plus haut : il démêle la pensée fondamentale de ses accidents, au sens aristotélicien, mais il en fait voir les retours, les tensions, voire les contradictions. Il établit aussi des recoupements significatifs entre le poétique, le politique et le questionnement philosophique, mode de compréhension indispensable à tout travail approfondi de Maurras - comme il en est de même, d'ailleurs, pour un « mauvais maître » comme Jean-Jacques Rousseau. Il convient d'y insister pour concevoir toute l'importance de cet ouvrage. La biographie d'Yves Chiron (*La vie de Maurras*, Perrin, 1991), utile pour un premier accès à Maurras, se borne le plus souvent à un rapport événementiel, qui constitue également l'intérêt et la limite de l'*Action Française* d'Eugen Weber, réédité en Pluriel-Hachette. La piste philosophique pour aborder Maurras se trouve donc chez Boutang, la piste historique et intellectuelle, chez Nguyen.

Parallèlement à une série d'articles publiés dans *La France Latine* (1980-1981), Victor Nguyen propose dans sa thèse (sur laquelle Pierre Chaunu assure, dans sa préface, qu'il l'aurait fait élire au Collège de France) une mise en perspective de Maurras dans ses origines et son environnement intellectuel, de l'école de Le Play au comtisme, et au sein des tendances politiques et religieuses, apportant du même coup une pièce indispensable à la compréhension de toute la fin du XIX^{e} siècle français. Le lecteur assiste à la genèse d'une pensée dense, en phase avec tous les principaux débats du monde intellectuel de la fin du siècle, littéraires, philosophiques, politiques, historiques ; l'auteur en montre l'élaboration, les tâtonnements, soulignant notamment l'importance des rencontres (Mistral), des lieux d'expression (*l'Observateur français*), et les différents échos auxquels renvoie l'effort de synthèse de Maurras.

Les chapitres consacrés au « règne du Midi » et aux « campagnes romanes » restituent l'époque exceptionnelle du Félibrige et du mistralisme, la décennie 1890-1900, période où les tentatives, les percées, les réussites et les déceptions furent les plus fortes. Cette étude s'appuie sur un immense travail de documentation (la correspondance des félibres), qui éclaire souvent les sources imprimées, et apporte parfois des précisions capitales sur de nombreuses questions (par exemple, la démarche de Maurras au sein du Félibrige).

Dans Charles *Maurras félibre* (Collection des amis de la langue d'oc, 1995, thèse remaniée), dans une perspective davantage littéraire, j'ai retracé l'itinéraire félibréen de Maurras de 1888 à 1952 et étudié son « esthétique de la célébration », essentiellement produite dans ses pages sur la Provence. Ce travail ne se borne pas à relater l'activité propre du félibre, mais aussi celle du « propagandiste », du théoricien du fédéralisme et du mistralisme, du nationaliste et royaliste dépassant la question provençale pour tenter de lui trouver une chance plus

forte de succès dans le cadre français. Maurras est le principal critique de la littérature provençale : il est le découvreur de Joseph d'Arbaud et de Max-Philippe Delavouët. Il est aussi le principal penseur fédéraliste français depuis Proudhon, à l'intérieur d'une réflexion politique plus générale.

Sans dissimuler ma dette envers Nguyen, dont les suggestions sont très riches, j'ai été conduit à une lecture et à des conclusions en partie différentes. Les travaux de Victor Nguyen avancent l'idée selon laquelle l'obsession de Maurras était celle du déclassement, motif qui viendrait éclairer non seulement son provençalisme et la difficulté même de son « agnosticisme catholique » (expression que j'ose suggérer en raison même de son paradoxe), mais aussi son idée de la décadence de la France et de la civilisation. Sans minimiser la perception de la décadence chez cet auteur (notion qui s'y offre d'ailleurs en accord avec l'humanisme), il me semble que l'urgence maurrassienne réside plutôt dans le souci de l'être, dans la résistance à la mort, dans le chant platonicien ou dantesque de la beauté plus forte que les motifs nocturnes qui traversent l'œuvre de ce pascalien contrarié. La question de l'identité, de l'appartenance et du déclassement demeurent en surface, en deçà de l'objet propre du philosophe qui a toujours veillé chez ce combattant (voir l'essai de P. Boutang). L'étude des textes sur la Provence propose ainsi une autre image : celle d'une tentative humaniste (la figure de l'Alighieri hante cette œuvre) à l'ère moderne, qui retrace par l'autobiographie la relation terrestre de l'homme, accordée à l'interrogation métaphysique la plus pressante [1]. Enfin, dans une perspective d'histoire des idées - où Nguyen se place -, il me paraît contestable d'introduire à Maurras par le biais de l'idée de décadence du XIX^{e} siècle : d'une part, parce que cette idée, par rapport à la pensée de l'Histoire et de la continuité, est secondaire chez Maurras, et fortement divergente par rapport à l'acception qui a généralement cours au siècle où il est né. Sa pensée de la décadence est une pensée de la tradition, et non un versant conceptuel du Progrès. D'autre part, si la décadence a été en effet une obsession du XIX^{e} siècle, de Barbey d'Aurévilly à Verlaine, il ne faut pas oublier qu'elle l'a été principalement chez les artistes et chez certains intellectuels - le XIX^{e} siècle, comme le XX^{e} siècle, est généralement irrigué par le mythe du Progrès -, qu'elle a façonné une multiplicité de poétiques et de thèmes la différence maurrassienne est bien politique. L'entreprise de Maurras est précisément d'avoir traité ce problème selon la raison, selon l'ordre humain et selon l'ordre de la Cité, rompant même avec le providentialisme de Joseph de Maistre.

Ces remarques témoignent au passage d'une importante lacune il n'existe encore à ce jour aucun « précis » des idées politiques de Maurras, qui en fasse le résumé cohérent, et dont le caractère scientifique saurait rendre compte de son caractère mouvant et empirique.

Dans ce rapide panorama, il faut ajouter des travaux récents *autour* de Maurras. Sous la direction de René Rémond, Jacques Prévotat (professeur d'histoire contemporaine à Valenciennes) a soutenu en 1994 sa thèse d'histoire : « Les catholiques et l'Action Française, étude des deux condamnations romaines » (Paris X-Nanterre, 1834 p.). Ce travail est centré sur la typologie des courants catholiques vis-à-vis du mouvement, et sur la hiérarchie de l'Église. Jacques Prévotat en prépare la parution chez Fayard, courant 1998. Il faut également signaler *Cher maître* (Christian de Bartillat, 1996) « carottage » de la correspondance reçue par Maurras. Les lettres présentées ici offrent un intérêt d'histoire politique ou littéraire (Édouard Berth, Poincaré, Proust, Paulhan, Drieu La Rochelle), mais Pierre-Jean Deschodt a retranché le fonds félibréen de ce trésor [2].

Enfin, le Centenaire de l'Action Française suscite plusieurs recherches. Jacques Prévotat prépare une nouvelle synthèse historiographique sur la question, à paraître en « Que sais-je ? » (PUF). François Maillot, dans *A l'école de l'Action Française* (à paraître à la rentrée 1998 chez Jean-Claude Lattès), se propose de retracer l'histoire intellectuelle du courant maurrassien depuis sa naissance. Malgré la relative densité de ces études, la recherche potentielle est encore largement abondante et ouverte. [Stéphane GIOCANTI]

1. Sur les rapports entre Maurras et la littérature du XVI^{e} siècle, voir notre article : « Les héritages renaissants de l'École Romane », Colloque de Tours (Université François Rabelais) sur « La Renaissance au XIX^{e} siècle », organisé par Martine Bercot et Michel Simonin, 1997. (Actes à paraître en 1998.)
2. voir Une amitié félibréenne : la correspondance de Marius André avec Charles Maurras, *La France Latine*, n° 123, 1996. La correspondance félibréenne de Maurras est largement citée dans le travail de Victor Nguyen et dans le mien, mais demanderait une édition à part entière.

[15] *Mémoires de la montagne du Haut-Languedoc Héraultais : une collection de seize monographies*

L'année 1998 vient de voir la publication, en une seule fois, de seize monographies concernant les communes de la Communauté de communes de la Montagne du Haut-Languedoc Héraultais (La Salvetat, Fraïsse, Le Soulié, Cambon et Salvergues). Ce choix est nouveau dans le département puisque les réimpressions se font au coup par coup et dépendent largement de facteurs individuels ou simplement éditoriaux. L'initiative mérite d'être saluée d'autant plus qu'il ne s'agit pas ici de reproduction mécanique de l'édition originale mais d'une nouvelle composition qui donne un caractère de lisibilité plus facile et une uniformité. On peut se procurer la série par son libraire habituel ou en s'adressant, directement, à la Communauté de Communes (Cours Viguier, 34 330 La Salvetat-sur-Agout, au prix de 350 F).

Voici donc la liste de ces volumes : Abbé AZAÏS, *La Salvetat et Notre-Dame d'Entraygues* (1870), P. BACOU, *Sur notre mazade, ma part de vérité* (1976), A. CABLAT, *Condax, commune de La Salvetat-sur-Agout du XVI^{e} au XX^{e} siècle* (1996), V. CABROL, *Le tétaïre du Somail* (1996), J. CLERC, *Pierres d'histoire* (1987), A. COUSI, *Le Soulié, monographie* (1955), M. CROS, *Histoire de La Salvetat-sur-Agout* (1964), Ch. GROS, *Le plateau du Somail* (1923), D. GROS, *Essai historique sur la commune de Le Soulié* (1960), G. GROS, *La Salvetat et ses environs* (1900), A. GUIRAUD, *La Salvetat-sur-Agout mon pays*, (1996), A. et N. GUIRAUD, *Notre parler* (1997), R. GUIRAUD, *Contes et récits de chez nous* (1989), A. PRIVAT, *Histoire de Fraïsse-sur-Agout* (1971), E. VINCENT, *Peyrelade, le hameau sous le lac* (1986), et E. de VULLIOD, *La Salvetat pittoresque* (1948).

La démarche est donc plus celle d'une communication et d'une information que d'une recherche historique (les ouvrages ne sont pas présentés sur le fonds et il n'y a pas de bibliographie y compris de mise à jour) mais elle est significative, pour un espace concerné, en mettant à la disposition de tous un patrimoine littéraire dont chacun peut tirer bénéfice, en l'état ou en engageant de nouvelles recherches. Cette réalisation d'une Communauté de communes est donc à saluer : puissent les autres communautés s'inspirer de cet exemple [J.-Claude RICHARD].

Aimé Guiraud

La Salvetat sur Agoût,
mon pays

- 1986 -

Collection
Mémoire de la Montagne du Haut
Languedoc Héraultais

Paul Bacou

Sur notre mazade,
ma part de vérité

- 1976 -

Collection
Mémoire de la Montagne du Haut
Languedoc Héraultais

Valérie Cabrol

Le tétaïre du Somail

- 1996 -

Collection
Mémoire de la Montagne du Haut
Languedoc Héraultais

André Cablat

Condax, Commune
de La Salvetat sur Agoût

Du XVIe au XXe siècle

- 1996 -

Collection
Mémoire de la Montagne du Haut
Languedoc Héraultais

Jean Clerc

Pierres d'Histoire

- 1987 -

Collection
Mémoire de la Montagne du Haut
Languedoc Héraultais

André Cousi

Le Soulié
monographie

- 1955 -

Collection
Mémoire de la Montagne du Haut
Languedoc Héraultais

Michel Cros

Histoire
de
La Salvetat sur Agoût

- 1964 -

Collection
Mémoire de la Montagne du Haut
Languedoc Héraultais

Abbé Azaïs

La Salvetat
et
Notre Dame d'Entraygues

- 1870 -

Collection
Mémoire de la Montagne du Haut
Languedoc Héraultais

Aimé et Noëlle Guiraud

Notre parler

- 1997-

Collection
Mémoire de la Montagne du Haut
Languedoc Héraultais

Robert Guiraud

Contes et récits
de chez nous

- 1989-

Collection
Mémoire de la Montagne du Haut
Languedoc Héraultais

Charles Gros

Le plateau du Somail

- 1923 -

Collection
Mémoire de la Montagne du Haut
Languedoc Héraultais

Daniel Gros

Essai historique sur la
commune de Le Soulié

- 1960 -

Collection
Mémoire de la Montagne du Haut
Languedoc Héraultais

Gabriel Gros

La Salvetat
et ses environs

- 1900 -

Collection
Mémoire de la Montagne du Haut
Languedoc Héraultais

Albert Privat

Histoire de
Fraïsse sur Agoût

- 1971 -

Collection
Mémoire de la Montagne du Haut
Languedoc Héraultais

Emile Vincent

Peyrelade,
le hameau sous le lac

- 1986 -

Collection
Mémoire de la Montagne du Haut
Languedoc Héraultais

Edith de Vulliod

La Salvetat pittoresque

- 1948 -

Collection
Mémoire de la Montagne du Haut
Languedoc Héraultais

[16] *Patrimoine mondial de l'Unesco : l'Hérault à l'honneur à travers les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle et Saint-Guilhem-le-Désert*

A la suite de la réunion du Comité du Patrimoine mondial qui s'est tenue à Kyoto du 30 novembre au 5 décembre 1998, une trentaine de nouveaux sites ou ensembles ont été classés au titre de cette flatteuse et recherchée dénomination. On retrouve dans la liste des sites de pays européens (Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, France, Italie, République tchèque, Pays-Bas, Portugal, Suède, Turquie, Ukraine) et de pays d'autres continents (Bolivie, Chine, Japon, Liban, Mexique). En France ce sont, d'une part, le site historique de Lyon et, d'autre part, dans le cadre des Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle - « témoignage exceptionnel du pouvoir et de l'influence de la foi chrétienne dans toutes les classes sociales et dans tous les pays d'Europe du Moyen-âge » - l'ancienne abbaye de Gellone de Saint-Guilhem-le-Désert et le pont du Diable. En Languedoc-Roussillon, deux autres ensembles ont été précédemment classés : le Pont du Gard (1985) et la Cité de Carcassonne (1996), sans oublier le Canal du Midi.

L'un des quatre chemins principaux qui permettaient de gagner Saint-Jacques-de-Compostelle était en particulier emprunté par les pèlerins d'Italie et des Alpes : il parvenait en Arles, puis Saint-Gilles, Montpellier. Il était alors possible de faire un crochet par Saint-Guilhem-le-Désert, afin d'y vénérer le corps du bienheureux Guilhem (Guillaume d'Orange) et la relique de la Croix qui, depuis les origines du monastère, en constituait la relique insigne. De là, il était possible de revenir vers la voie littorale ou bien de rejoindre Lodève et Saint-Pons-de-Thomières vers l'Aquitaine.

Comme l'a bien dit l'historien Maurice Lombard (1904-1965) on était alors dans un « monde de sociétés qui se définissaient des territoires et suivaient des routes ».

C'est à Compostelle qu'est consacré un récent guide paru outre-manche (A. Shaver-Crandell, P. Gerson et A. Stones, *The pilgrim's guide to Santiago de Compostela a gazetteer*, Londres, 1995, Harvey Miller Publishers, 423 p., 580 illustrations, 48 livres). Après une introduction générale de cent pages, l'ouvrage offre un dictionnaire alphabétique des sites placés sur le Chemin, avec une illustration et une bibliographie essentielle. Une carte générale donne les implantations principales des quatre grandes voies se rejoignant, au nord de la Péninsule Ibérique pour former une seule voie directe jusqu'à Santiago de Compostela.

Le même éditeur a donné, en deux volumes (296 + 288 p., 88 illustrations, 125 livres) et sous le même titre, une édition critique du manuscrit original du Guide, édité depuis longtemps en France par les soins de Mme J. Vieillard. Cette nouvelle édition est plus complète que les précédentes et doit maintenant figurer dans les bibliothèques et chez les fervents de ce pèlerinage [Jean-Claude RICHARD].

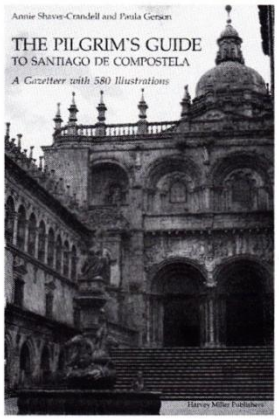

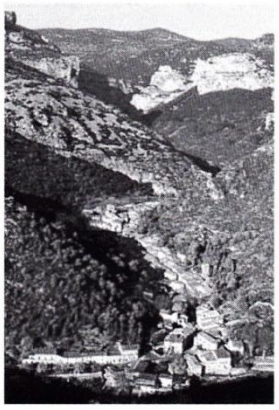

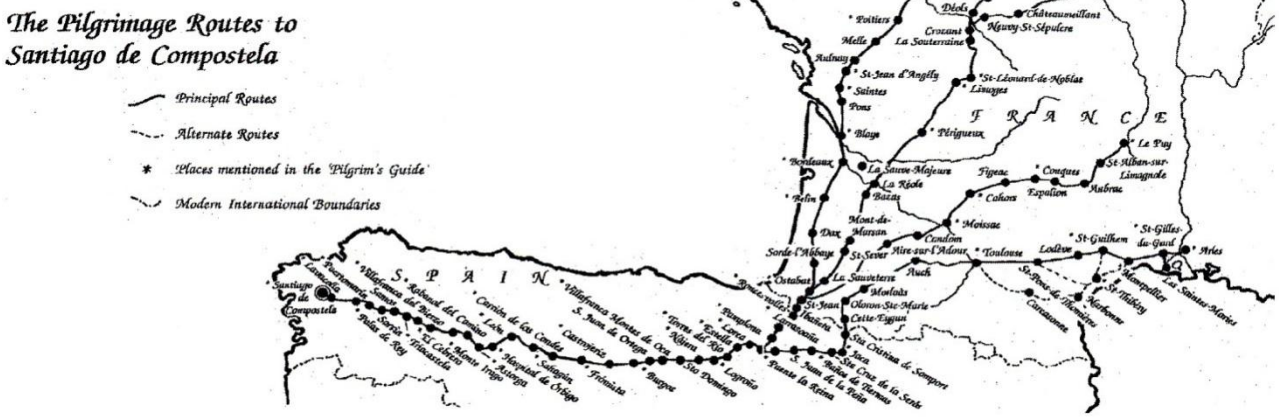

[17] *Le Bistrot des Ethnologues de Montpellier*

L'idée du Bistrot des Ethnologues est née d'une conviction simple : l'ethnologue peut, sans rien sacrifier de la qualité de ses analyses, intéresser un large public.

Par ailleurs, le besoin de lieux de débat - hors des cénacles universitaires - se faisait fortement ressentir à Montpellier[1].

C'est à partir de ces idées de base que se créa en 1993 l'ARCE - Atelier de Rencontres et de Recherches Comparatives en Ethnologie -, composé d'ethnologues d'origine diverse (Universités, CNRS, INSERM, DRAC, ODAC) afin de mettre en place le Bistrot des Ethnologues.

Deux objectifs ont été fixés dès le départ :

- Transmettre les résultats d'une recherche dans un langage simple et faire connaître ainsi à un large public la démarche et les méthodes d'une discipline spécifique, l'ethnologie ;
- Débattre de faits sociaux contemporains à partir des analyses des pratiques des sociétés exotiques ou de notre propre société.

Ainsi, dans le cadre convivial et décontracté d'une boîte de jazz, le JAM, chaque mois un chercheur vient parler de ses travaux dans un langage adapté à un public de non-spécialistes ; puis un débat s'engage avec la salle à partir de questions posées sous forme orales ou écrites.

L'information se fait par voie d'affiches, tracts, bouche à oreille, médias ; une radio locale, Divergence FM rediffuse chaque mois les séances du Bistrot sur 93.9.

Le public - 150 à 300 personnes par séance - est très hétérogène cadres, enseignants, étudiants, professions libérales, chômeurs, employés, rmistes...

Le fonctionnement du Bistrot des Ethnologues est rendu possible par une part non négligeable d'autofinancement (adhésions à l'association) et grâce à des subventions de la DRAC et des collectivités (Conseil général de l'Hérault, Conseil régional, Ville de Montpellier). La librairie Sauramps apporte également son soutien à l'opération notamment lors du prix du Bistrot des Ethnologues décerné tous les deux ans au livre ethnologique de l'année et choisi par un jury de non-spécialistes[2].

L'ARCE édite également un bulletin trimestriel, « *Ethnosud* » (9 n^{os} parus) qui permet de diffuser des informations culturelles et scientifiques (bourse à l'emploi ethnologique, colloques, conférences, expositions...) et qui présente des comptes-rendus d'ouvrages et de recherches ethnologiques.

En 1997-98, le programme du Bistrot des Ethnologues porte sur des thèmes concernant l'ethnologie exotique (la crémation des veuves en Inde, le génocide rwandais...) mais également sur des faits de sociétés, proches et contemporaines (l'ethnologue dans la cité, la passion du football...). [Christian JACQUELIN, Conseiller pour l'Ethnologie, Tél. 04.67.02.32.19]

Programme 1997-98 du Bistrot des Ethnologues de Montpellier

AU JAM à 20h 30 - 100, rue Ferdinand de Lesseps, Montpellier, Tél. 04.67.58.30.30. Ouverture à partir de 19 h 30.

Possibilité de dîner (réservation des repas de 14 h à 18 h, les jours ouvrables). • Entrée 25 F, demi-tarif 15 F. • Pour trouver le JAM au carrefour des Près d'Arènes, prenez la direction La Paillade, tournez au 4^{e} feu à gauche, vous êtes arrivés. Bus n° 12.

21 octobre - Catherine WEINBERGER-THOMAS, Professeur à 1'INALCO : « La crémation des veuves en Inde ».

18 novembre - Jacques HAINARD, Conservateur en chef du Musée d'ethnographie de Neuchâtel : « Donner à voir l'ethnologie. L'ethnologue, le conservateur et le musée dans la cité ».

2 décembre - Camille LACOSTE-DUJARDIN, Directeur de recherche au CNRS : « A partir d'un épisode mystérieux de la guerre d'Algérie, différentes pratiques politiques de l'ethnologie ».

13 janvier - Giordana CHARUTY, Directeur de recherche an CNRS : « Rites de passage et rites thérapeutiques dans l'Europe chrétienne la métaphysique du mariage ».

14 février - Sylvie FAINZANG, Chargée de recherche à l'INSERM : « Les anciens alcooliques. Ethnologie du déboire ».

10 mars - Raymond VERDIER, Directeur de recherche au CNRS : « Des guerres de Religion au génocide rwandais ».

28 avril - Jean-Pierre ALBERT, Enseignant à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, Toulouse : « Le parfum et le sang. La symbolique de la sainteté féminine dans le christianisme ».

12 mai - Jean-Luc BONNIOL, Professeur à l'université d'Aix-Marseille : « "Race" et métissage que peuvent en dire les anthropologues ? ».

2 Juin - Christian GROS, Professeur à l'université Paris III : « Indiens le défi de l'ethnicité ».

À LA COMÉDIE DU LIVRE - Café des Trois Grâces - 14, place de la comédie, Montpellier - Entrée libre :

13 mai - 19 h - Jean-Louis DURAND, Anthropologue au CNRS : « Entre Grâce et Afrique sacrifice et possession ».

16 mai - 17 h - Christian BROMBERGER, Directeur de l'IDEMEC, Institut d'ethnologie méditerranéenne et comparative (CNRS et universités d'Aix-Marseille) : « Football le sens d'une passion ».

À AGROPOLIS MUSÉUM - 951, avenue Agropolis, Montpellier

21 avril - 20h30 - Louis MALASSIS, Président d'honneur-fondateur d'Agropolis : « Les trois âges de l'alimentaire. Questions anthropologiques à un agronome ».

À SÉTE - Galerie des Bains - 2, rue Alsace-Lorraine (Musée imaginaire de la sardine) -. Tél. 04.67.74.91.75.

9 juin - 20 h 30 - Brigitte POLI, Ethnologue, membre du Centre d'Ethnologie Méditerranéenne, Aix-en-Provence : « Cuisine sauvage dans l'Hérault ».

Programme 98/99

Au JAM à 20 h 30 - 100, rue Ferdinand de Lesseps, Montpellier. Tél. : 04.67.58.30.30. Ouverture à partir de 19 h 30. Entrée 25 F, demi-tarif 15 F. Pour trouver le JAM : au rond-point Près d'Arènes, prendre la direction de La Paillade, tournez au 4° feu à gauche, vous êtes arrivés. Bus n° 12.

10 novembre : Jean BENOIST, Professeur d'anthropologie à l'université d'Aix-Marseille : « Les dieux en exil cultes hindous dans les îles créoles ».

8 décembre : Dan SPERBER, Directeur de recherche au CNRS : « Repenser la culture : les idées sont-elles contagieuses ? ».

12 janvier : Alain TARRIUS, Professeur des universités de Perpignan et de Toulouse : « Ici/là-bas. Étrangers et économies souterraines ».

9 février : Jacques GALINIER, Directeur de recherche au CNRS. Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative : « Freud indien ? L'appareil psychique vu par les Indiens Otomi du Mexique ».

À LA COMÉDIE DU LIVRE - Café des Trois Grâces, 14, place de la Comédie, Montpellier. Entrée libre.

Vendredi 28 mai à 19 h : Mohamed TOZY, Professeur de sociologie et de sciences politiques à l'université de Casablanca : « Maroc : comment devenir un saint ? ».

9 mars : Véronique NAHOUM-GRAPPE, Ingénieur an CETSAH (EHESS), Paris : « Anthropologie de la haine : la scène contemporaine des violences politiques ».

6 avril : David LEPOUTRE, Maître de conférence en sociologie à l'université d'Amiens : « Ethnologie de la rue : pour ou contre l'approche culturelle des problèmes sociaux ? ».

4 mai : Cai HUA, Chercheur associé au Laboratoire d'Anthropologie Sociale, EHESS, Paris : « Une société sans pères ni maris : les Na de Chine ».

Chaque causerie est retransmise par Divergence F.M. le premier vendredi de chaque mois à 19 h.

À CLERMONT-L'HÉRAULT, à la Chapelle des Pénitents, rue Henri Martin, 34800 Clermont-l'Hérault. Tél. : 04.67.96.39.32. Entrée libre.

Vendredi 4 juin à 20 h 30 : Véronique MOULINIÉ, Chargée de recherche au CNRS de Toulouse : « Corps d'hommes, mots et maux de femmes. A propos des chirurgies contemporaines banalisées ».

1. La floraison des cafés à thème - une douzaine à ce jour : café philo, théo, des femmes, de l'IUFM, etc. - démontre depuis la justesse de nos intuitions et l'opportunité de cette expérience pionnière.
2. Ce prix a récompensé P. Descola en 1992 pour son ouvrage « Les Lances du Crépuscule » édition Plon Collection Terre humaine et C. Bromberger en 1995 pour « Le Match de football - Ethnologie d'une passion partisane à Marseille, Naples et Turin » Édition Maison des Sciences de l'Homme.

[18] *Chantiers de Jeunesse à Lodève (1940-1943)*

A l'occasion de l'Assemblée générale des anciens des Chantiers de Jeunesse, groupement 24, qui s'est tenue à Lodève le 15 juin 1998, une plaque a été déposée sur la façade de l'immeuble qui abritait, alors, le poste de commandement et où résidait donc le commandant Picquet. C'est M. Pierre Mazier, ancien de ce groupement et auteur de plusieurs ouvrages et articles sur les Chantiers de Jeunesse dans l'Hérault et le Gard, qui a prononcé une allocution dont il a bien voulu nous permettre la publication. M. Mazier a été membre du Comité départemental de Libération du Gard et il est membre correspondant de l'Académie de Nîmes. [NDLR]

« Un néo-scoutisme, une armée camouflée en mouvement de jeunes, un "fer de lance" de la Révolution nationale de Vichy, "Bibliothèque rose et marché noir", on a tout dit sur les Chantiers de la Jeunesse.

Imaginés, en août 1940, par le général de La Porte du Theil, un polytechnicien pétri de scoutisme et de tradition maurassienne, pour encadrer quelque cinquante mille jeunes recrues qui, sous des cieux de défaite, croupissaient dans les casernes, ces chantiers furent ensuite, à son instigation, érigés en institution permanente par un acte dit loi du 18 janvier 1941.

De 1940 à 1944, nous fûmes, au total, 38 400 à "faire les chantiers" dans la zone dite libre.

Nous n'étions pas des soldats, mais des "requis civils". Nous acceptions mal, à l'âge où l'on se bat, de voir le drapeau à francisque des chantiers escorté par des chefs portant la pelle sur l'épaule. Nous nous morfondions dans une attente sans gloire. Nous rêvions de combats sous les drapeaux sans taches de la France libre.

Que pouvions-nous attendre dans ces amas de baraques dédaigneusement baptisées "camps du travail" par l'Allemand plein de morgue ?

L'ambiguïté des Chantiers de la Jeunesse n'était-elle pas, d'ailleurs, manifeste ?

En effet, si l'imprégnation de l'ordre et de l'idéologie officielle était de plus en plus sensible dans la plupart des groupements, quelques-uns, toutefois, s'orientaient vers une instruction militaire camouflée. Tels, notamment, ceux d'Afrique du Nord, qui, sous les ordres du commissaire Van Hecke, un résistant de haut vol, allaient bientôt rejoindre l'armée française en voie de reconstitution avant de se distinguer dans les campagnes d'Italie et de France.

Dans ce même temps, d'autres chefs s'employaient à faire des chantiers un "vivier" dans lequel l'occupant pouvait puiser facilement pour le service obligatoire du travail en Allemagne. Beaucoup de jeunes, résignés ou pusillanimes, passèrent ainsi sous les fourches caudines. Il se trouva même quelques assistants - oublions leurs noms - pour aller volontairement encadrer outre Rhin ces compagnons de la malchance.

Par contre d'autres sauvèrent l'honneur. Soit isolément, soit en unités constituées, comme au groupement 19 à Meyrueis, ils passèrent au maquis et participèrent aux combats de la Libération.

Les quelque 1 800 hommes du groupement 24, le "Pourquoi Pas ?", dont le PC était à Lodève, ici même, n'échappaient pas aux coups de butoir de l'idéologie vichyssoise. Mais ils n'en étaient pas pour autant affectés.

N'avaient-ils pas comme chef le commissaire Georges Picquet, homme de caractère et héros de la Grande Guerre couvert de décorations ? Ce patron à poigne gérait admirablement son affaire. De l'avis même des *missi dominici* de De La Porte du Theil, ses douze camps, de l'Escandorgue au Causse et de Larcho à Saint-Guilhem-le-Désert étaient des modèles du genre et rendaient à l'économie locale des services appréciables. Mais le chef du "Pourquoi pas ?" voyait plus loin. Cet entraîneur d'hommes, qui portait beau et avait le verbe facile et coloré, était épris de revanche. Il ne manquait pas de galvaniser ses jeunes en déclarant sans ambages "Hitler est foutu" ou "Monsieur Fritz verra bientôt que nous savons encore mordre". Mais son action ne s'arrêtait pas là. Il participa à des camouflages d'armes dans les avens du Larzac et dirigea un véritable service de renseignements clandestin sous le couvert d'une organisation bidon de "Mesures anti-nationales".

Puis, quand, en juillet 1943, les Chantiers de Jeunesse et leur chef, faute de se saborder dans la dignité, sombrèrent dans la compromission, il refusa de fournir des listes de départ pour le STO et de supprimer des permissions dont il savait très bien qu'elles étaient prétexte à fuite. "Je ne suis pas un négrier" s'écria-t-il. Il démissionna avec fracas et partit s'engager dans les FFI.

La plupart des chefs du groupement étaient anti-allemands, certes, mais aussi anti-gaullistes et surtout attentistes. Quelques-uns, toutefois, marchèrent sur les traces de Picquet. Je pense, notamment, à Boulard, Chambard de Lauwe, Noviant, membres de l'Armée secrète, et à Gillet, qui camoufla des camions militaires dans l'Escandorgue et refusa de prêter le serment d'obéissance à Pétain.

Quant aux jeunes, ils étaient plutôt amorphes. Arrachés à d'utiles besognes, à la ferme, à l'usine ou ailleurs, ils estimaient qu'ils perdaient leur temps et ne pensaient qu'à "la quille". Un désir de partir qui, pour certains, se transforma en désir d'en découdre avec l'arrivée, en novembre 1942, des étudiants en fin de sursis de l'université de Montpellier. Ces derniers, galvanisés par des maîtres tels que Pierre-Henri Teitgen, René Courtin, Paul Marres ou Henri Marron, avaient animé les premiers mouvements de résistance en Languedoc. Ils étaient bien décidés à poursuivre leur action dans les chantiers et leur passage au groupement 24 ne passa pas inaperçu.

Mes chers camarades,

Soyons reconnaissants d'avoir mené le bon combat au commissaire Picquet, à cette poignée de chefs qui embrassèrent sa passion, à ces étudiants pétris d'espérance comme aux quelques jeunes qui les suivirent.

Grâce à eux nous pouvons perpétuer dans le marbre le souvenir de notre "Pourquoi pas ?". » [Pierre MAZIER]

[19] *Pénitents Blancs de Ganges*

Comme en beaucoup d'autres paroisses des anciens diocèses de la région, il a existé à Ganges une « compagnie » de la confrérie des Pénitents Blancs. Elle n'a été créée que tardivement: en 1724. Et cela est certainement dû à l'histoire mouvementée de la ville. En effet, vers 1560-1561, la « Communauté » (= l'ensemble de la population) est passée « en corps » à la Religion Prétendue Réformée (RPR) : il ne restait plus à Ganges que quatre à cinq dizaines de catholiques (qu'on appellera « Anciens Catholiques »). L'église paroissiale a été rasée : de 1561 à 1686, la ville est sans église (125 ans !) et même sans curé officiel pendant 74 ans !... Dans la décade 1680-1690 (abrogation de l'édit de Nantes en 1685), un grand nombre de réformés deviennent catholiques, certains par conviction, d'autres par peur (dragonnades). Ce sont les Nouveaux Convertis (NC) qui auront du mal à « se faire » à leur nouvelle religion et dont certains aideront les Camisards en 1703-1705 ! Il faut du temps pour changer sa façon de penser et de se comporter !

L'introduction de la confrérie a été certainement un moyen de « former » ces NC ou leurs enfants. Ce qui explique, peut-être, la sévérité de certains articles du règlement. Un spécialiste pourrait faire une étude sociologique pour détecter parmi les « frères » des noms qui étaient cités autrefois parmi les « religionnaires », ou pour déceler les catégories sociales des membres de la confrérie.

Nous connaissons les Pénitents Blancs de Ganges, essentiellement par leurs registres :

- le premier, le plus important, se trouve dans les archives paroissiales : c'est un gros volume (dimensions : 0,35 x 0,225) de 555 pages écrites ; mais il manque les pages 81 et 82 et 367 à 372, détachées et perdues !) - avec un encart (dimensions : 0,29 x 0,225) de 20 pages, constituant le Coutumier ;
- le second, en mairie de Ganges, ne contient que les statuts et un règlement de 1805.

Ces statuts ont été approuvés le 24 août 1724, par Mgr Charles Joachim de Colbert Croissy, et, nous dit le registre conservé en mairie, ré approuvés lors de diverses visites pastorales

- le 14 octobre 1740, par le vicaire général Duprat,
- le 25 août 1749, par le vicaire général de Laprunarède,
- le 28 octobre 1772, par Mgr Raymond Durfort,
- le 24 septembre 1778, par Mgr Joseph François de Malide,
- le 20 septembre 1823, par Mgr Marie Nicolas Fournier. Ces statuts s'inspirent de ceux de la confrérie de Montpellier auxquels ils font souvent référence... Ils nous indiquent que la confrérie de Ganges est placée « sous le nom et invocation du Saint-Esprit ». Et, s'appuyant sur des citations de l'Évangile ou des Pères de l'Église, ils rappellent que le but est le service de Dieu et des frères.
- Service de Dieu : prières, offices, adoration du Saint-Sacrement, communion tous les mois, confession cinq fois par an : les 4 grandes fêtes plus Saint-Pierre, patron de la paroisse, lecture spirituelle, méditation de la Passion, célébrations paroissiales, processions,... correction et réconciliation fraternelles,.., habit qu'on appelle « le sac »...
- Service des frères : visite des malades, secours des nécessiteux, assistance des mourants, accompagnement des funérailles...

L'assemblée qui inaugure la confrérie est parrainée par la confrérie de Saint-Bauzille-de-Putois. Le curé de Ganges, M. Martin, célèbre la messe ; la prédication est assurée par M. Simon Vassas, curé de Cazilhac. Ensuite sont élus les « officiers » jusqu'au 1er janvier suivant : le premier prieur est M. Louis Pouzols, sieur de Beauregard, écuyer, conseiller-secrétaire du roi, maison et couronne de France en la chancellerie de Montpellier... et le maître de cérémonies est un nommé... Jean-Pierre Ricard !...

La compagnie compte alors 25 « frères ». A la fin de l'année, ils seront une quarantaine (élan de piété ou opportunisme ?).

Le 12 novembre 1724, est adopté le premier règlement intérieur, en 9 articles ; le 5e est ainsi rédigé (*transcrit en orthographe actuelle*) : « Comme il arrive trop fréquemment qu'ils commettent des excès et débauches et qu'il se glisse parmi celles-ci, ou pourrait se glisser, des frères de la compagnie, a été délibéré que chacun frère qui se trouve au cabaret, passé 9 heures du soir, aumônera de 10 sols pour la première fois, de demie livre de cire pour la seconde, et à la troisième sera délibéré sur la pénitence qu'on jugera à propos lui imposer. Et quant aux débauches, excès qui se puissent commettre au grand "escandalle" de la compagnie et du public, la compagnie a délibéré que les frères qui commettent les dits excès et débauches seront rayés du "cathalogue"... (et s'ils demandent pardon) ils aumôneront de deux livres, et la dite remise ne pourrait être faite que deux ans après les dits excès... ». C'est un peu draconien... et cela ressemble fort aux décisions que prenait le consistoire de la RPR à l'égard de ceux qui allaient au cabaret, jouaient aux cartes, dansaient, faisaient du commerce le jour du Seigneur !

D'autres règlements intérieurs seront adoptés ultérieurement : en 1805 (en 36 articles selon le registre en mairie, mais incomplets dans le registre en paroisse, par suite des pages manquantes) et en 1814, en 14 articles.

Le registre s'achève le Dimanche de Quasimodo 1848, avec la mention « la suite à un nouveau livre »... que nous n'avons pas...

Dès les débuts, la confrérie a reçu l'aide et le soutien des curés de Ganges... Certains mêmes seront élus prieur (par exemple : Michel Rieusset, après la Révolution, en 1805)... Les pères gardiens des Cordeliers et des Capucins demanderont parfois à être « agrégés » à la compagnie (sans être « membres reçus »). Il arrivera aussi que le marquis de Ganges soit prieur, au moins honoraire...

Tout n'a pas été facile : on a beau faire partie d'une « dévote confrérie », on n'en devient pas saint automatiquement. Nous venons de le voir pour les cabarets. Il y a aussi des refus d'obéissance à assurer tels services, par exemple, moins d'un an après la fondation, le maître des Cérémonies se plaint parce que des frères ne veulent pas obéir... La ferveur des débuts s'estompe: ainsi le 6 mars 1845, il est dit : « on s'aperçoit avec beaucoup de peine que la confrérie n'existe réellement que de nom.., qu'il n'y a qu'un petit nombre de frères qui assistent aux offices... ». On décidera alors une réforme : la nouvelle société sera désignée sous la dénomination d'archiconfrérie et on demandera aux frères de s'engager, en signant, à observer les statuts et le règlement qui comprend 9 articles. Une quarantaine de frères signent... Les nouveaux statuts (en 20 articles) ont été approuvés le 3 mai 1845 par Mgr Ch. Thibault, évêque de Montpellier, qui n'avalise pas le titre d'archiconfrérie. Dans l'article 2 de son ordonnance, il déclare que la nouvelle confrérie est établie sous le même nom : confrérie des Pénitents Blancs.

Déjà il avait fallu remettre en activité la compagnie dispersée par la tourmente révolutionnaire. Aucune délibération n'eut lieu entre le 26 avril 1791 et le 7 juin 1802 ! Voici le témoignage des « rescapés » : « Plusieurs frères ont dit que des circonstances impétueuses nous ayant contraints de suspendre l'exercice et de faire les offices que les statuts... nous imposent, il était aujourd'hui de notre devoir de rétablir les usages portés par les dits statuts... En conséquence, d'après ces considérations, la loi du concordat qui permet notamment le libre exercice de notre sainte religion.., nous nous sommes réunis dans la dite chapelle (de l'église paroissiale)… avec des cœurs… saignants de douleurs de ne retrouver aucun vestige des effets qui étaient un dépôt de nos charités, de nos sacrifices.., détruits par les ennemis de l'ordre et de cette sainte religion qui nous commande, à l'exemple de notre divin Maître, de leur pardonner... ». On procéda alors à la nomination de nouveaux « officiers ». Suivent 27 signatures...

Une Compagnie s'est donc reconstituée : sur le plan matériel elle repart de zéro. Sur le plan spirituel, elle connaît aussi des difficultés, si bien que le 25 août 1805, elle demande son affiliation à la confrérie de Montpellier : « La Compagnie qui, par la force des circonstances, avait été obligée de

suspendre ses exercices de piété, s'est empressée de les reprendre du moment qu'elle l'a pu sans danger, et si elle en est encore privée d'une partie, il faut attendre de la bonté de Dieu que cette privation cessera un jour et qu'elle jouira des mêmes droits dont jouissent les Compagnies qui nous avoisinent. En attendant que ce temps heureux arrive, je vous propose de prendre une délibération pour demander à MM. les Pénitents Blancs de Montpellier de vouloir bien nous affilier à eux… »

Les Pénitents Blancs de Montpellier acceptèrent le 10 Fructidor an 13 ou 28 août 1805 ! Concrètement, il n'est pas précisé les conditions de cette affiliation. Mais un nouveau règlement intérieur est adopté le 15 septembre 1805 (*ut supra*).

Les Pénitents de Ganges avaient-ils une chapelle indépendante ? Non ! Nous avons dit les difficultés : après la révocation de l'Édit de Nantes et après la guerre des Camisards, on venait de construire une nouvelle église en 1686, et un couvent avec chapelle pour les Capucins, vers 1690-1696. La ville elle-même était appauvrie ! Pas question donc de construire un nouvel édifice, si peu après.

De fait, nous lisons : « Du Mardy treisième Juin 1725, par devant le frère Domery, sousbprieur, les officiers et conseillers de la Compagnie, assemblés dans l'église et au chœur quy sert de chapelle à icelle, heure de dix du matin... a été proposé par Frère Pouzols, scindic de la dite Compagnie qu'ayant donné à pris fait à Frères Bastien et Pierre Estienne, la construction de la tribune de la chapelle, selon la police et le devis quy en a esté passé et dressé sur ce, a raison de dix huit livres par canne carrée et fournissant iceux les matériaux nécessaires, et d'autant que les dits entrepreneurs y devaient "travaillier" eux-mêmes et avoir du bon thuf, au contraire ils y ont fait travailler des aprantifs et mis du thuf humide et sablonnée, de telle sorte que la dite tribune menace ruine et quelle e fendue et toute séparée qu'infailliblement elle (croulera) et portera de gros préjudice est domages quy écrases les fonds baptismaux, le tambour et le bénitier de la dite église, et mettra en pièces la jalouse qui est posée sur la dite tribune et qu a cest effet il serait nécessaire de délibérer et nommer deux Frères aux quels donner pouvoir de faire les poursuites aux dits entrepreneurs, tant pour les forcer abattre et demolir la tribune que pour la lui faire recommencer comme ils en sont chargés par leur police... »

Et le 23 septembre 1725... « :C'est aujourd'huy qu'on commencé d'entrer dans la tribune qui sert de chœur... - Cela fut rapide !

Les Pénitents et la Vierge Marie. Selon les statuts de la confrérie (9e article), les frères, sont tenus de dire (ou chanter) le Petit Office de la Sainte Vierge, chaque dimanche ou fêtes de Marie... Nous relevons, en date du 13 mai 1725, la relation suivante : « ...le lundi 20 du courant, on célèbre une fête où la dévotion de plusieurs fidèles vont en procession à la chapelle N.D. du Suc, paroisse de Brissac, et qu'il est de notre devoir d'y aller en procession, comme étant l'avocate de notre dévote confrérie, afin de lui dresser nos vœux et demander son assistance et intercession auprès de son cher fils N.S.J.C. - Et d'autant que quelques-uns de nos frères pourraient "six cuser" (s'excuser) sous prétexte que c'est une procession extraordinaire et qui n'est pas d'obligation. Pour éviter l'abus et couper court à ce prétexte,... la dite Compagnie délibère la pénitence qui encouront à ceux des frères qui ne se trouveront pas à la susdite procession - Sur quoi, après l'exhortation faite par M. le Prieur, la compagnie acceptant la proposition du frère scindic, unanimement délibère que dimanche prochain, jour de Pentecôte, à l'issue des vêptres de la paroisse, se seroit chanté l'office du lundi ensuivant, matines et laudes, et qu'à l'heure de minuit, la Compagnie s'assemblera dans la chapelle après le second coup de cloche, pour en partir à une heure après minuit, sur le bon avis de M. Jean Martin, curé de la paroisse »... Si un frère manque sans excuse valable « il aumônera d'une livre de cire et sera interdit de l'entrée du chœur jusqu'avoir satisfait... » [Marcel GUY]

Gérard BOULADOU

L'HÉRAULT DANS LA RÉSISTANCE

présenté par Jean-Claude RICHARD

Gérard Bouladou n'a pas donné une œuvre qui soit seulement un monument élevé « Aux soldats de l'ombre » mais une *première* synthèse historique dans l'Hérault pour tous les lecteurs et, en particulier, pour cette jeunesse à laquelle s'adressait aussi André Malraux, le 19 décembre 1964, lors du transfert au Panthéon des cendres du plus illustre des héraultais, Jean Moulin :

« Aujourd'hui, jeunesse, puisses-tu penser à cet homme comme tu aurais approché tes mains de sa pauvre face informe du dernier jour, de ses lèvres qui n'avaient pas parlé ; ce jour-là elle était le visage de la France… »

Gérard BOULADOU (1923-1988), professeur au lycée Joffre de Montpellier, a consacré toutes ses recherches à l'histoire de la Résistance et des Maquis durant la Deuxième Guerre mondiale.

L'Hérault dans la Résistance : 1940-1944 est la première synthèse restée inédite sur une période particulièrement tragique de notre histoire.

Gérard Bouladou a bien mérité de l'ensemble de ses camarades de la Résistance et des historiens.

LACOUR / COLPORTEUR Format 21x29,7 - Illustré - Prix public : **150 F**

BULLETIN DE COMMANDE

NOM..... Prénom .....

Adresse.....

Commande ☐ exemplaire(s) de l'ouvrage de G. BOULADOU

L'HÉRAULT DANS LA RÉSISTANCE

et en acquitte le montant ..... francs + 30 F de frais d'envoi

par le chèque libellé au nom de :

Éditions LACOUR

25, boulevard Amiral-Courbet ou

30000 NIMES

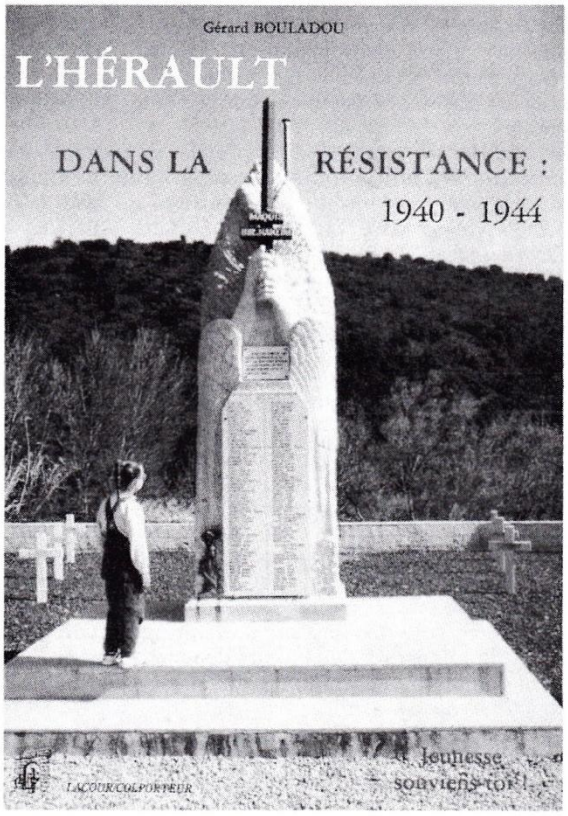

[20] *L'ordre de Grandmont, les émaux méridionaux et Mme Marie-Madeleine Gauthier*

Les 7 et 8 octobre 1989 se tenaient à Montpellier des Journées d'Études consacrées à L'Ordre de Grandmont, art et histoire dont les Actes, sous ce titre, ont été publiés par notre revue et le Centre d'Archéologie Médiévale du Languedoc en 1992 (volume toujours disponible auprès de la Revue). Dès l'origine du projet de ces Journées Madame Marie- Madeleine Gauthier avait apporté son enthousiasme et, responsable de la collection Émaux méridionaux, Catalogue international de l'Œuvre de Limoges, avait prononcé une belle communication sous le titre : « Reflets de la spiritualité grandmontaine et sources de l'histoire médiévale au miroir des émaux méridionaux » dont l'édition avait permis de donner, en couleurs, de magnifiques illustrations de la production limousine.

Récemment, Mme Gauthier nous avait adressé l'étude, publiée dans ce numéro, de Mme E. Dabrowska sur la nécropole abbatiale de Saint-Guilhem-le-Désert et en attendait la publication. Malheureusement, celle-ci arrivera trop tard pour que Mme Gauthier puisse en prendre connaissance.

Les publications scientifiques de Mme Gauthier sont très abondantes et nous citerons la récente recension de Brigitte Delange-Dirick (Répertoire bibliographique des publications de Marie-Madeleine Gauthier : recensement raisonné, *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, 121, 1993,p. 137-151) qui permet de voir les domaines de prédilection de cet auteur qui avait su réserver à *Études Héraultaises* son intérêt scientifique et son attentive affection [N.D.L.R.]

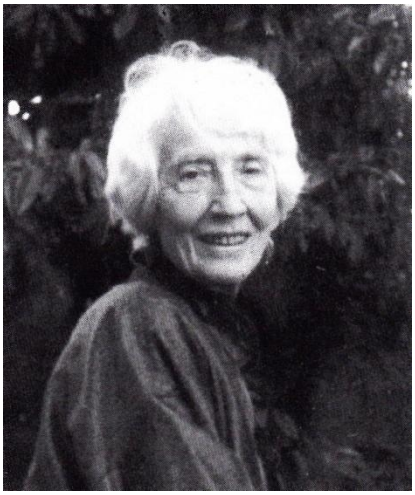

Mme Marie-Madeleine Gauthier (1920-1998).

[21] *Lydie de Ricard et sa sœur Jeanne Wilson ont rejoint le cénotaphe de Louis-Xavier de Ricard*

Le 16 octobre 1998, au cimetière Saint-Lazare de Montpellier a eu lieu le transfert des cendres de Lydie de Ricard (1850-1880) et de sa sœur Jeanne Wilson (1852-1877) dans le grand cénotaphe en l'honneur de Louis-Xavier de Ricard (1843-1911) que la Ville de Montpellier avait établi, entre les deux guerres, à cet endroit.

Prématurément disparue, Lydie avait été ensevelie ainsi face à Castelnau-le-Lez et à proximité du fleuve qui lui était cher et qu'elle avait célébré dans un recueil de poèmes qui vit le jour, par les soins de Louis-Xavier, en 1891 et qui a été réimprimé en 1995 (Lydie de Ricard, *Aux bords du Lez*, Paris, 1891 et Nîmes, 1995).

La récente cérémonie a eu lieu sous la présidence du Professeur Raymond Dugrand, premier adjoint du Maire de Montpellier, accompagné de MM. H. Talvat et Ph. Saurel, et en présence de Madame A. Geoffroy, petite-fille de Louis- Xavier des Ricard et de sa seconde épouse, et avec le concours d'une large assistance des « Amis des Ricard », d'historiens et d'écrivains et d'amis de la langue d'Oc.

C'est pour nous l'occasion de rappeler les ouvrages de J.-M. Carbasse (*Louis-Xavier de Ricard, félibre rouge*, Montpellier, 1977) de Louis Guiraud (*Au sujet des félibres rouges, quelques documents*, Nîmes, 1991 et réimpression 1996), de Georges Peyronnet, *Un fédéraliste méridional du XIX^e siècle*, Louis-Xavier de Ricard (1843-1911), Nîmes, 1997) en attendant l'ouvrage annoncé de Stéphane Moulain (*Louis-Xavier de Ricard socialiste et félibre*, Nîmes 1999) et la réimpression de l'ouvrage autobiographique du père de Louis-Xavier, le Général A. de Ricard, *Autour des Bonaparte* (Nîmes, 1999). [Jean-Claude RICHARD]

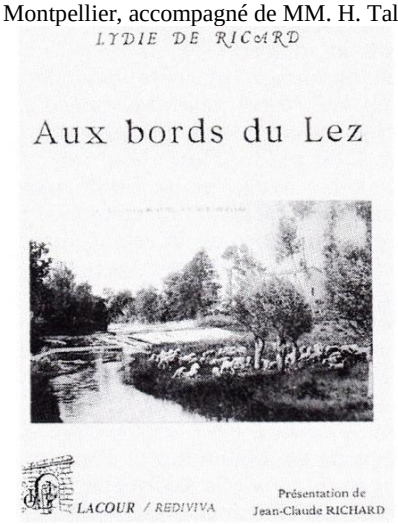

[22] *Société de musicologie de Languedoc*

Établie à Béziers, la Société de musicologie du Languedoc (2, place de la Révolution) propose de nombreux ouvrages sur la musique ancienne dans notre région, des informations, une bibliothèque et un centre de documentation. On peut citer des ouvrages réimprimés, J. Bonassies, *La Musique à la Comédie Française* (Paris, 1873), *Sonates pour une flûte traversière et basse* par M. Taillart l'aîné (Paris, 1752), J.-F. D'Andrieu, *Livre de sonates en Trio* (Paris, 1705), J. Cochereau, *Airs sérieux et à boire*, (Paris, 1714, *Recueil de chansons avec accompagnement de violon et basse continue* Paris, 1760) et de nombreux autres ouvrages de recherche. [J-C. R.]

[23] *Henri Bésiné, peintre montpelliérain, 1889-1976*

C'est sous ce titre que M. Michel Lhermet vient de publier (Sète, 1996) un fascicule d'une trentaine de pages consacré à Henri Bésiné bien connu à Montpellier qui a dû réaliser plus de deux mille paysages dont une bonne partie dans l'Hérault. Plusieurs reproductions de tableaux et de dessins permettent d'apprécier l'œuvre de cet artiste pour lequel M. Lhermet lance un appel afin de localiser des œuvres et de mieux connaître ce peintre. [J.-C. R.]

[24] *Paysages et noms de lieux de Saint-Guilhem-le-Désert*

Dans le cadre de la préparation d'une nouvelle édition de son dictionnaire topographique de l'Hérault, le professeur F. R. Hamlin a consacré une très longue étude sur la commune de Saint-Guilhem-le-Désert dont la richesse des archives, depuis le IX^{e} siècle, permet une étude diachronique très riche. Le rôle prééminent de la géographie physique est clair et supérieur à l'apport de l'histoire. L'extension de l'habitat sous la forme de hameaux a permis une présence humaine permanente, et depuis longtemps, sur l'ensemble du territoire communal. Il y a là un bel exemple à étudier pour les autres communes (F. R. Hamlin *et alii*, Paysages de Saint-Guilhem-le-Désert (Hérault) : les noms de lieux témoins de l'histoire et des traditions, *Cahiers d'Arts et Traditions Rurales*, 8-9, 1995-1996, p. 170-248. [J.-C. R.]

[25] *Une thèse sur Montpellier à l'époque moderne*

C'est avec beaucoup de retard que nous signalerons la thèse de doctorat d'État soutenue par Henri Michel, le 23 janvier 1993, à l'université de Paris I, devant un jury composé de M. J.-Cl. Perrot, Mlle A. Blanchard, MM. Lepetit, Roche et Sauzet, sous le titre : *Montpellier du milieu du XVII^{e} siècle à la fin du XVIII^{e} siècle : économie, société, culture*, œuvre monumentale et qui couronne les longues et ardues années de recherche de notre ami, professeur d'histoire moderne à l'université Paul Valéry de Montpellier. [J-C. R.]

[26] *Confederacion Occitana de las Escàlas Calandretas,* Collègi Calandreta Leon Còrdas

Le Collège Calandreta Leon Còrdas, créé en 1997, a effectué sa seconde rentrée avec un grand succès puisque les effectifs ont doublé et qu'une nouvelle classe a été ouverte : 1997/1998 17 enfants en 6^{e} et 5^{e} ; 1998/1999 : 34 enfants en 6^{e}, 5^{e} et 4^{e}.

Nous sommes donc à même d'affirmer que nos projets se réalisent, nos écoles grandissent, les parents nous confient leurs enfants (1 522 *pichons* sont accueillis dans nos 31 écoles et notre collège). *Existis ara ana escòla laica agratis pel public occitan : Calandreta*.

Les médias sont de plus en plus attentifs et présents sans que nous les sollicitions, tous le disent : ce projet mérite d'être étendu. Les pouvoirs publics, et, au-delà, l'ensemble du corps social savent maintenant qu'une éducation fondée sur l'occitan, de la maternelle au baccalauréat, est une voie citoyenne et d'avenir.

Pour ce faire, Calandreta et toutes les associations culturelles attenantes multiplient les actions tant au niveau gouvernemental (manifestations 6/6/98 et 5/12/98) qu'au niveau local (rassemblement de Bessilles, fête des 20 ans des Calandretas...).

Cependant les difficultés ne manquent pas : l'article 2 de la Constitution exclut de fait la langue occitane du domaine public. 15 ans de bataille de la part du mouvement Calandreta n'ont pas permis de franchir cet obstacle qui nous enferme toujours dans des contraintes financières, car, contrairement aux écoles privées confessionnelles, nous avons peu de moyens. Et on ne peut faire payer à nos enfants le droit d'apprendre la langue de leur région. Ainsi, le collège est entièrement à la charge des associations Calandretas : les structures Calandretas croissent, la demande sociale montre un réel besoin émergent mais la réalité juridique reste inchangée, et donc la situation devient extrêmement difficile.

Aussi, si vous désirez nous aider à faire que le collège Calandreta Leon-Còrdas continue d'exister, vous pouvez nous aider en nous retournant le coupon-réponse du document ci-joint.

Beaucoup d'entre vous ont décidé de nous soutenir financièrement en utilisant les possibilités fiscales qu'offre la République française. Ils nous font don tous les mois d'une somme qui, sans grever leur budget, nous permet d'être encore plus efficaces au service de notre culture. Votre soutien nous aidera à offrir à un plus grand nombre d'enfants *lo servici d'ana dralha educativa moderna e occitana*.

Grand mercès pel moment. De còr et d'òc. [Tiéric DAULLE, *Director del Collègi Calandreta Leon Còrdas*]

[27] *La vie quotidienne à Paulhan de 1939 à 1945*

En 1995, lors du cinquantenaire de la capitulation de l'Allemagne, une vaste exposition avait été présentée par l'association GRAPP retraçant la vie quotidienne à Paulhan de 1939 à 1945 sous tous ses aspects la vie publique particulièrement mouvementée et les quatre délégations spéciales, les conditions de vie des STO et le retour des soldats prisonniers, le problème crucial du ravitaillement, les difficultés des viticulteurs et de la cave coopérative, l'arrivée des troupes d'occupation en novembre 1942, les FFI et la Libération dans le village.

Il aurait été dommage que cette période exhumée des archives et des mémoires retombe dans l'oubli. Aussi le GRAPP a décidé de compléter, d'étoffer ses recherches et de les publier. C'est aujourd'hui chose faite.

L'intérêt de cet ouvrage ne se limite pas à la localité étudiée. La trame de cette histoire locale est semblable à celle de nombreuses communes de la région qui ont connu les mêmes difficultés de ravitaillement, les mêmes « chamboulements » politiques dont les populations ont connu les mêmes peurs et le même espoir de voir enfin la guerre se terminer, même si certains éléments sont spécifiques à la vie paulhanaise, en particulier la présence de V. Badie comme maire.

Publié au mois de mai 1997, cet ouvrage a été édité par l'Association-groupe de recherches et d'actions pour le patrimoine paulhanais, 6, rue de la Rouquette, 34230 Paulhan où il peut être obtenu (80 F franco). [Chr. PORTEFAIX-VEZIAN].

[28] *Avis de recherche : Casanova et autres*

La rencontre de l'histoire et de la littérature est fréquente comme vient de le montrer Jean-Claude Hauc, professeur de lettres et écrivain, qui s'intéresse à Casanova (Casanova et la

belle Montpelliéraine, *Reg'arts*, avril 1998, p. 46). Le séducteur, en séjour à Montpellier en janvier 1769, y retrouve une de ses amies que J.-Cl. Hauc identifié avec Jeanne-Marie Rudavel épouse de Vincent Latour, apothicaire. M. Hauc s'intéresse à d'autres auteurs qui ont pu, à un moment ou un autre, avoir un lien avec Montpellier (D'Assoucy, J. Locke, Rousseau, duc de Richelieu, A. Goudar, Sade, Chateaubriand, Stendhal, Flora Tristan, Mérimée, H. James, Drieu la Rochelle) : il souhaite entrer en relation avec des personnes passionnées par ces personnalités. [J-C. R]

[29] *Les Audois dans l'armée de la Libération*

C'est pour commémorer le 50e anniversaire de la création de leur amicale que les anciens de la 1re armée française de l'Aude - les Rhin et Danube - ont organisé à Carcassonne le 17 octobre 1997, un colloque d'histoire sur le thème : « LES AUDOIS DANS L'ARMÉE DE LA LIBÉRATION ».

Leur président, Raymond Chesa, a confié la présidence de ce colloque au général de corps d'armée (C.R.) André Sciard, vice-président national de Rhin et Danube. Tandis que André Souyris-Rolland, historien et membre de la Commission française d'histoire militaire, en a assuré l'animation. Ce colloque voulait répondre à la question Que sont devenus les maquis - dont on parle tant dans les histoires de la Résistance - au moment où le département de l'Aude a été libéré ?

C'est pourquoi dans une première partie, les conférenciers ont exposé la situation des forces en présence en Languedoc-Roussillon (appelée Région R3 dans la Résistance). Gilbert de Chambrun, qui fut le chef régional des Forces Françaises de l'Intérieur (FFI) a présenté l'organisation de la Résistance alors que André Souyris-Rolland a montré l'implantation allemande dans cette même région et dans l'Aude en particulier. Guy David, qui fut l'adjoint du responsable départemental des maquis de l'Aude, devait exposer l'action des maquisards audois au moment du départ des forces d'occupation. Et Jean Kohn, qui fit partie du groupe américain parachuté le 11 août 1944 à Salvezines, a apporté son témoignage. Ainsi, les générations plus jeunes devaient trouver des réponses aux questions qu'elles se posent sur les aspects de l'occupation allemande dans l'Aude et sur les actions des maquisards, soldats peu instruits et mal armés, contre des troupes entraînées.

Ce qui amena dans une deuxième partie une série d'exposés sur :

- la poursuite des forces allemandes qui se replient par la vallée du Rhône vers l'Alsace où elles installent le front des Vosges,
- la première armée française débarquée en Provence - grossie des Forces Françaises de l'Intérieur - a effectué cette poursuite jusque sur le Rhin puis sur le Danube,
- les maquis audois ont participé à la création des unités de volontaires FFI bientôt intégrés dans cette armée venue d'Afrique du Nord.

Le colonel Jacques Vernet, chargé de mission au secrétariat d'État aux Anciens Combattants a expliqué les transformations successives dans l'armée de la Libération. Marius Olive, l'adjoint du chef de l'important maquis de Picaussel, a exposé comment à la tête d'une compagnie de ce maquis, il a rejoint, dès le mois de septembre 1944 en Bourgogne, la brigade légère du Languedoc devenue 80e RI à Carcassonne. Et Guy David a expliqué la création de la 2e brigade du Languedoc devenue 81e RI à Carcassonne. Deux bataillons sur trois ont été formés entièrement par des maquisards audois.

Et les divers aspects de l'amalgame des troupes venues d'Afrique avec celles issues des FFI ont clôturé ce colloque.

Le président et les anciens de la 1re Armée française souhaitent que les auditeurs et, en particulier les nombreux élèves (près de 500) des classes invitées - qui ont l'histoire de la Deuxième Guerre mondiale au programme - soient mieux informés sur cette période tragique du département de l'Aude.

Les Audois ont été dignement représentés dans les Forces Françaises de la Libération de la France par plus de 3 000 volontaires provenant des maquis de l'Aude. Les survivants peuvent en témoigner.

Les lycées et collèges qui ont participé à ce colloque sont ceux de Carcassonne, de Castelnaudary, de Trèbes, de Quillan et de Capendu. [André SOUYRIS-ROLLAND]

M. Souyris-Rolland a créé un Bulletin d'information de l'Amicale des volontaires anciens combattants de la brigade légère du Languedoc (n° 1, juin 1997,... n° 5, mai 1998) expression de l'association du même nom (8 rue Roy, 75 008 Paris) qui a pour but de perpétuer et d'honorer la mémoire de cette brigade, issue des maquis de la Résistance et qui a réuni 5 000 volontaires qui ont participé à l'armée de la Libération.

[30] *La Résistance vue du côté des combattants*

Les témoignages des acteurs encore vivants des années 1940-1945 se multiplient et nous pourrions citer la brochure de Ange-Georges Alvarez sur *Les Espagnols dans toutes les forces combattant les dictatures* (impasse du Mas Blanc, 30 380 Saint-Christol-lez-Alès) ou l'ouvrage de Gérard Suberville, ex-commandant Janvier, chef départemental FFI de l'Hérault, *L'autre Résistance*, 1998 (éditions Aiou, 48 330 Saint-Étienne-Vallée-Française) qui relate l'itinéraire et les luttes de l'ancien responsable de l'Action ouvrière en Languedoc et qui conteste fortement « l'étouffement de l'insurrection, l'escamotage de la libération sociale à la Libération et l'éparpillement des FFI dans l'"armée régulière" ».

Les actes du colloque de Montpellier « Lendemains de Libération dans le Midi » ont connu un grand succès si bien qu'une réédition vient d'être réalisée et met donc ce volume à disposition (université Paul Valéry, États-Sociétés-Idéologies-Défense, route de Mende, 341 99 Montpellier cedex 5 : 120 F). [J.-C. R.]

[31] *Université Paul Valéry, le Centre d'histoire contemporaine du Languedoc méditerranéen et du Roussillon*

Ce centre, en coopération avec le Centre d'histoire moderne et contemporaine de l'Europe méditerranéenne et de ses périphéries (université Paul Valéry, Montpellier) a organisé un colloque en septembre 1998, sur le thème « De la révolution au coup d'État (1848-1851) les répercussions des événements parisiens en Languedoc et dans l'espace méditerranéen ».

Ce centre d'histoire a déjà publié plusieurs ouvrages :

- *Économie et société en Languedoc-Roussillon de 1789 à nos jours*, 1978, 476 pages. Prix : 80 F.
- *La ville en pays languedocien et catalan depuis 1789, 1982*, 354 p. Prix : 120 F.
- *Les pratiques politiques en province à l'époque de la Révolution française*, 1989, 408 p. Prix : 190 F.
- Jean Sagnes : *Politique et syndicalisme en Languedoc. L'Hérault durant l'entre-deux guerres*, 1986, 524 p. Prix : 170 F.
- *Pratiques et cultures politiques dans la France contemporaine. Mélanges offerts à Raymond Huard*, 1994, 400 p. Prix : 180 F.

Ces ouvrages peuvent être commandés au service des publications, université Paul Valéry, route de Mende, 34 199 Montpellier cedex 5. Chèques bancaires ou postaux à adresser à M. le régisseur des recettes - publications CCP 523942 J Montpellier.

Le centre d'histoire contemporaine publie aussi le *Bulletin du centre d'histoire contemporaine du Languedoc-Roussillon* qui a pour objectif de faire Connaître les recherches en cours ou achevées sur l'histoire contemporaine du Languedoc. Il publie des articles de chercheurs, des analyses d'ouvrages et d'articles, des comptes rendus des réunions de travail du centre, des informations sur les colloques en préparation. 60 numéros parus. Abonnement (deux numéros par an) : 35 F. Règlement à : Centre d'histoire contemporaine du Languedoc-Roussillon, université Paul Valéry, route de Mende, 34 199 Montpellier cedex 5. CCP 1930 11 R Montpellier [Marianne LEULLIEZ]

[32] *L'orgue romain d'Aquincum*

Patrimoine, Bulletin de la société archéologique de Corseul, publie dans son numéro X, d'avril 1996 (p. 59-65), sous la signature du D. Melinda Kaba, chargée de mission au musée historique de Budapest, un article consacré à l'orgue romain d'Auguste. La ville ancienne, construite sous Tibère puis Hadrien, reconstruite à l'occasion de la visite de Septime Sévère, a fait l'objet de fouilles dès 1778, poursuivies de 1888 à nos jours.

Lors de travaux de dégagement en 1931, les restes d'un orgue furent mis au jour. Cet instrument, daté de 228 av. J.-C., correspond aux descriptions qu'en donnent Vitruve et Héron. Il s'agissait d'un *hydra*, orgue hydraulique, ce qui signifie que l'instrument était actionné par des pompes à air remplies d'eau. Cependant, la soufflerie, avec son mécanisme à eau, n'a pas été retrouvée.

L'orgue d'Aquincum possédait 4 rangées de 13 tuyaux chacune. Une première reconstitution avait été réalisée par le facteur E. Angster, de Pécs, en 1935. Une nouvelle reconstitution, en état de fonctionnement, due au facteur Werner Walcker-Mayer, de Ludwigsbourg, a été présentée lors d'un symposium sur l'orgue antique tenu en septembre 1994 à Budapest.

Par ailleurs, un autre orgue antique a été découvert en 1992, sur le site grec de Dion, au pied du Mont Olympe. Il comportait 24 ou 50 tuyaux selon les auteurs. Ces tuyaux étaient munis de languettes ou anches, et donc fonctionnaient sur le principe de l'*Aulos*.

Ce dernier instrument a fait l'objet d'une description (à partir d'articles parus dans la presse grecque) dans la revue *La Tribune de l'Orgue* (Lausanne), 46e année, n° 1, mars 1994 (p. 29-30).

Ces deux instruments nous donnent une idée, même approximative, des échelles sonores utilisées dans l'antiquité.

L'article de Mme Kaba, bien documenté, fait le point sur nos connaissances de l'orgue antique. [Roland GALTIER]

[33] *Paul Valéry (1871-1945) à Montpellier*

On sait combien Paul Valéry, et sa famille, bien que né Sétois était attaché à Montpellier. A l'occasion d'une vente publique récente d'autographes on a pu relever dans une lettre de remerciements du 12 février 1931 à l'Académie de Montpellier pour la remercier de l'admettre comme membre correspondant, que Paul Valéry écrivait : « C'est à Montpellier que j'ai vécu les jours d'adolescence qui, dans toute vie, décident de l'avenir de l'esprit. Je n'ai guère fait par la suite que développer des impressions reçues dans les jardins et les vieilles rues de notre charmante cité et des idées nées dans son air intellectuel. En m'offrant de m'admettre au rang de ses membres, l'Académie des Sciences et Lettres me fait un honneur dont je lui suis reconnaissant; il consacre à mes yeux ma jeunesse et m'attache un peu plus à une ville dont j'ai toutes les raisons du monde pour aimer le souvenir »… [J.-C. R.]

[34] *Société d'études historiques et scientifiques de Sète et sa région*

Cette société, créée en octobre 1963, organise des réunions régulières sur un thème d'histoire locale et régionale et sur la Généalogie. Elle publie depuis 1969 un bulletin et contribue à la valorisation et à la défense du patrimoine de « l'île singulière » chère à Paul Valéry et Georges Brassens ! Il est possible d'adhérer et de recevoir les publications (BP 345, 34 204 Sète cedex). Le dernier volume paru, 19-21, 1995 est disponible (120 F). [J-C. R.]

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ D'ÉTUDES HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES DE SÈTE ET SA RÉGION

Sommaire

- Éditorial
- Activités de la S.E.H.S.
- Hommage à Paul Valéry dans le cadre du cinquantenaire de sa mort. Propos et paroles de Paul Valéry sur sa ville natale. Catherine Lopez, Régine Monpays.
- Articles
  - *Histoire*

Luc ROUTIER, Études sur l'Abbaye Saint-Félix-de-Monceau le chauffoir et le réfectoire, les trajets des moniales pour se rendre aux offices religieux.

Claude JACOMET BOYER, Les chantiers sétois de Riquet, 1669-1680.

Gérard TALON, Note sur le passage du grand Turc à Sète, 1721.

Jean-Claude GAUSSENT, Monseigneur de Saint-Simon et les mariages mixtes protestants-catholiques; un exemple à Sète à la fin du XVIIIe s.

Jean-Pierre CAPELLE, La fête comme révélateur politique à Sète dans le contexte de la Révolution française, 1789-1799.

André NOS, Jean Henri Masers De Latude, 1725-1805.

François MASSABIAU, Un printemps tragique : Sète à l'état de siège d'avril à juin 1802.

François MASSABIAU, Un maire de Sète oublié, Étienne Antoine Artaud, nommé le 22 mai 1815.

Louis BOURGUE, Historique de la réalisation du lycée d'enseignement professionnel L.E.P. / Villefranche-Saint-Clair, 1855-1992.

Olivier et Gustave BRUGIDOU, Le grand orgue de l'église Saint-Joseph de Sète, 1862-1996.

Roland ANDRÉANI, Le destin régional et national d'un Sétois d'origine italienne : Emmanuel Gambardella, 1888-1953.

Georgette BIROUSTE, La tonnellerie sétoise, son histoire et son originalité de la fin du XVIIe au début du XXe siècle.

François MASSABIAU, Le tour de France cycliste créé en 1903 passe pour la première fois à Sète en 1928, grâce à la construction de la route de Sète à Agde.

  - *Histoire Maritime*

Bernard VIGNE, Bateaux de pêche à Sète.

Martine BLANC, Quelques navires en détresse dans les eaux de Sète, XVIIe-XXe siècles.

Catherine LOPEZ, Le Saint-Christ du môle Saint-Louis.

- Notes brèves et comptes-rendus.

Revue d'archéologie et d'histoire de Sète et sa région - XIX - XX - XXI - 1995.

[35] *Un conservateur des eaux et forêts : Jean Prioton (1898-1985)*

Parmi les personnalités de l'Hérault qui ont marqué le paysage on ne saurait oublier Jean Prioton qui, durant de longues années, a apporté un soin sourcilleux au patrimoine forestier de l'Hérault. C'est cette vie et cette œuvre scientifique que vient de retracer M. Gilbert Massol (« Jean Prioton, ancien conservateur des eaux et forêts à Montpellier, tel que je l'ai connu », *Bulletin de la société d'études des sciences naturelles de Nîmes et du Gard*, 61, 1997, p. 125-131). En tant que secrétaire général de l'Association du Parc du Caroux et président de la Société de protection de la nature du Languedoc-Roussillon, M. Massol était particulièrement bien placé pour présenter un homme de caractère qui, comme bien d'autres, sont rarement prophètes en leur pays... C'est aussi, pour nous, l'occasion de rappeler deux éminents universitaires attachés au même patrimoine et à notre garrigue les professeurs Paul Marres et Hervé Harant. [J-C. R.]

[36] *Musée de l'Éphèbe, archéologie sous-marine et subaquatique, Agde*

Ce nouveau musée organise régulièrement des manifestations de qualité. Du 23 mars au 15 septembre 1996 : Les dieux grecs, symbole et inspiration ; du 26 octobre 1996 au 2 février 1997 : *Statues menhirs, Les Saintponiens, une culture, un peuple du Haut-Languedoc*, et du 26 octobre 1996 à décembre 1997 : *Les petits pots de Brescou*. Du 11 juillet au 31 octobre 1997, ce furent les *Féminités sculptées*, vision contemporaine d'un héritage primitif, de Béatrice Massa. Enfin l'hiver 1998 a été marqué par une très grande exposition sur *La gloire d'Alexandrie, d'Alexandre è Cléopâtre* qui a connu un succès considérable. Il faut être très reconnaissant à la Conservatrice Mme O. Bérard-Azzouz de nous permettre d'élargir nos horizons dans la tradition de la ville ouverte d'Agde. [J-C. R.]

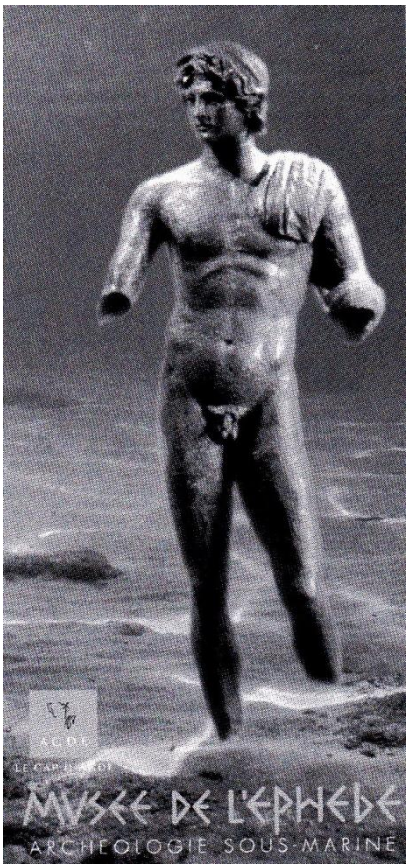

[37] *Les enceintes des Alpes-Maritimes de Georges Brétaudeau*

Dans cet ouvrage, préfacé par le professeur Pascal Arnaud, directeur du laboratoire d'archéologie de l'université de Nice-Sophia Antipolis et publié avec le concours du ministère de la Culture (DRAC/PACA) et avec le soutien du conseil général des Alpes-Maritimes, l'auteur fait le point sur les enceintes connues à ce jour dans ce département et la Principauté de Monaco. L'ensemble de ces travaux reflète plus de dix-sept années d'études et de recherches sur le terrain.

La *première partie* concerne des généralités sur :

- les populations du département avant notre ère, ligures et celtoligures,
- les sites perchés du néolithique à l'âge du fer.

La *deuxième partie* traite des enceintes de l'âge du fer (périodes du Halstatt final et de La Tène) et de tradition laténienne :

- généralités : terminologie, typologie et classification, pourquoi et contre qui,
- caractéristiques principales.

Dans la *troisième partie* de ce corpus des enceintes, les sites sont étudiés par grands secteurs et au sein de ceux-ci par terroir, avec notamment pour chacun d'eux sa situation, ses dimensions, son type, ses caractéristiques particulières, l'histoire de sa découverte, l'indication des publications le concernant, et un ou plusieurs plans détaillés.

L'auteur termine enfin, après ses conclusions et l'énoncé des principaux problèmes posés à la communauté scientifique, par des annexes, une bibliographie et des répertoires indispensables.

Cet ouvrage de 590 pages (avec 70 photographies et 483 plans) concerne près de 400 sites (Institut de Préhistoire et d'Archéologie Alpes-Méditerranée, 44, boulevard A.-Raynaud, 06000 Nice : 350 F). [J-C. R.]

[38] *Les chanoines de Saint-Ruf*

Nous devons à Ludovic Viallet une « Note bibliographique sur l'ordre de Saint-Ruf » publiée dans le *Bulletin du Centre Européen sur les Congrégations et Ordres religieux* (Saint- Étienne), 27, janvier-décembre 1997, p. 6-13, qui nous intéresse car elle rappelle un ordre proche de notre région sur les origines mais aussi un chercheur, l'abbé A. Carrier (dit « de Belleuse ») qui a effectué un travail considérable sur Saint-Ruf et qui avait publié un texte concernant Maguelone (*Coutumier du XI^e siècle de l'ordre de Saint-Ruf [chanoines réguliers de saint Augustin] en usage à la cathédrale de Maguelone*, Sherbrooke, Québec, 1950). Nous devons apporter ici une information (ignorée de M. L. Viallet qui ne pouvait la connaître) de premier intérêt. Grâce à M. le Doyen André Gouron, les archives et papiers de l'abbé Carrier, alors conservés au Canada, ont pu être transférés aux Archives de l'Hérault où ils ont été accueillis, classés et catalogués sous l'égide de madame Agnès Parmentier. Il y a là un fonds archivistique de tout premier intérêt dont l'exploitation scientifique reste à entreprendre. Pour la petite histoire et pour les historiens futurs, nous avons pu établir, avec M. Serge Sotos, que l'abbé Carrier - qui se faisait appeler « Carrier de Belleuse » - n'avait aucun lien avec cette famille illustre dont il est piquant de relever que son plus illustre représentant, le grand sculpteur, avait volontairement supprimé la particule à laquelle il avait droit, pour se faire simplement appeler : Carrier-Belleuse... [J.-C. R.]

[39] *Les 150 ans de l'enseignement agricole (2 octobre 1998-11 mai 1999)*

Décret relatif à l'enseignement agricole et à la création d'écoles d'agriculture (3 octobre 1848)

L'Assemblée nationale a adopté,

Et le chef du pouvoir exécutif promulgue le décret dont la teneur suit :

Dispositions préliminaires

Art. 1er L'enseignement professionnel de l'agriculture se divise en trois degrés. Il comprend :

- Au premier degré, les termes-écoles, où l'on reçoit une instruction élémentaire pratique.
- Au deuxième degré, les écoles régionales, où l'Instruction est à la fois théorique et pratique.
- Au troisième degré, un institut agronomique, qui est l'école normale supérieure d'agriculture.

Art. 2. L'enseignement professionnel de l'agriculture est aux frais de l'État dans ses différents degrés.

(Recueil des lois et actes, 1848, p. 265-267)

« Le décret du 3 octobre 1848 n'est pas è l'origine des écoles d'agriculture mais il peut être considéré comme un texte fondateur. Pour la première fois en France est organisé un dispositif d'enseignement professionnel structuré en trois degrés avec trois catégories d'établissements, le tout aux ***frais de l'État****. Unification des différents types d'établissements, ébauche d'un statut des professeurs, instauration de bourses d'études exploitation agricole* ***expérimentale et modèle pour la région à laquelle elle appartient*** *administration des établissements, budget..., autant de dispositions qui annoncent le dispositif et dont nous retrouvons nombre de traces dans l'organisation d'aujourd'hui... Un projet de programme de manifestations m'a été soumis pour célébrer au cours de l'année scolaire 1998-1999 le 150e anniversaire. Ce projet ambitieux est à la hauteur de l'événement! Il a pour objectif d'une part de remplir un devoir de mémoire... et d'autre part d'engager une réflexion prospective au moment où se mettra en place avec l'euro et l'élargissement aux pays de l'Europe centrale et orientale une nouvelle organisation de l'Europe, quand commenceront les nouvelles négociations sur le commerce mondial ; au moment où un nouveau budget communautaire sera négocié, il sera utile pour l'agriculture et les agriculteurs français de disposer d'un outil performant pour développer leur formation. »*

Au « **Catalogue des célébrations nationales pour 1998** », publié par le ministère de la Culture et de la Communication, figure la création de l'enseignement agricole. 1848, l'année de la création de l'enseignement, est celle d'autres événements majeurs qui ont fortement imprégné la Culture et l'Histoire : l'abolition définitive de l'esclavage dans les colonies françaises, la révolution de février 1848, la mort de Chateaubriand et pour la musique, la naissance d'Henri Duparc.

« *Il ne s'agit pas seulement de rendre hommage aux pionniers qui ont guidé les premiers pas de l'enseignement agricole, et d'honorer tous ceux qui, depuis cette date, lui ont donné corps et cœur : en effet, cet enseignement n'appartient pas seulement à ceux qui l'ont créé ; il fait partie du patrimoine national et son histoire renferme quelque chose de l'identité nationale*. » (Célébrations nationales 1998, p. 149-152)

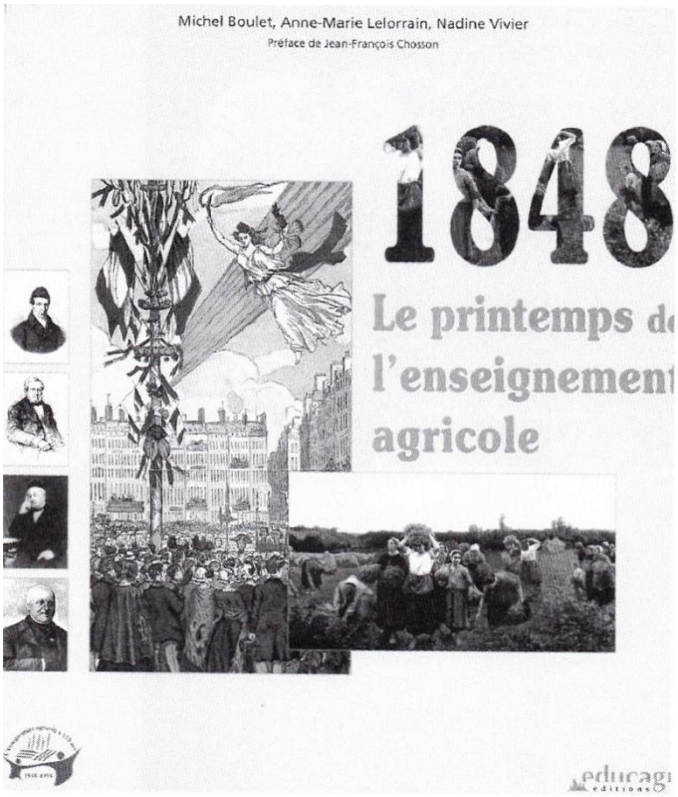

C'est à Dijon que du 19 au 21 janvier 1999 a eu lieu le Colloque historique « *Les enjeux de la formation des acteurs de l'agriculture de 1760 à 1945* » et, en d'autres lieux, colloques et manifestations vont se succéder tout au long de 1999. Parmi les publications déjà disponibles : *1848, le Printemps de l'Enseignement agricole* (110 F) et *L'Enseignement agricole et son patrimoine*, 4 volumes (Educagri éditions, 26, boulevard Docteur-Petitjean, B. P. 1607, 21 036 Dijon Cedex). Enfin, en avril, l'Académie d'Agriculture organise un colloque, à Paris : « *L'enseignement agricole, quels apports à la société* ». [J-C. R.]

[40] *Protection des œuvres littéraires : La nouvelle législation*

A l'heure où les moyens de reproduction et de communication peuvent mettre en question les droits légitimes des auteurs, il est intéressant de rappeler l'état de la législation française, en particulier en ce qui concerne la durée de protection des œuvres littéraires.

C'est ce qu'a fait récemment la Société des Gens de Lettres (38, rue du Faubourg-Saint-Jacques, 75014 Paris) dans sa revue.

Durée de protection :	**Avant le 1/7/1995**	**Après le 1/7/1995**
la vie de l'auteur et la durée légale soit Le point de départ de la durée est l'année civile suivant la mort de l'auteur	50 ans *post mortem*	70 ans *post mortem*
(n + 1) L. 123-1 CPI	(n+ 1) + 50 ans	(n + 1) + 70 ans
+ les prorogations de guerre si les conditions sont remplies		
Œuvre de collaboration : la durée est applicable à partir du décès du dernier survivant des co-auteurs	(n + 1) + 50 ans	(n + 1) + 70 ans
Œuvre audiovisuelle : L. 113-7	scénariste/adaptateur dialoguiste/compositeur réalisateur/auteur compositeur/réalisateur l'œuvre originaire	limité à 4 co-auteurs : scénariste/dialoguiste/ de
+ les prorogations de guerre si les conditions sont remplies		

Pour les œuvres ci-dessous la date de publication (P) est le point de départ de la durée de protection suivant qu'elles sont		
1) publiées pendant la période de protection (Œuvre posthume	P + 50 ans	(n + 1) + 70
ans Œuvré collective/ anonyme/pseudonyme	(P + 1) + 50 ans	(P + 1) + 70 ans
2) divulguées après la période de protection Œuvre posthume	(P + 1) + 50 ans	(P+ 1) + 25 ans
Œuvre collective/ anonyme/pseudonyme	(P + 1) + 50 ans	(P + 1) + 25 ans

Dispositions transitoires pour les œuvres tombées dans le domaine public en France

Les œuvres tombées dans le domaine public en France au 1er juillet 1995 seront encore protégées si elles le sont dans un État de la CEE art. 16 III. Loi 27/3/1997

ex. : Allemagne	Loi 9/9/1965 (n + I)	(n + 1) + 70 ans + 70 ans
Restauration de la protection : France/CEE	domaine public	(n° + 1) + 70 ans
+ les prorogations de guerre si les conditions sont remplies		
• Conditions d'application des prorogations de guerre	(n + l) + 50 + pg	(n + 1) + 70 + pg
Les œuvres divulguées avant le 31/12/1920	+ 6 ans et 152 j	+ 6 ans et 152 j
Les œuvres encore protégées au 13/8/1941 et divulguées avant le 1/1/1948	+ 8 ans et 122 j	+ 8 ans et 122)
Auteurs morts pour la France - loi 21/9/1951	+ 30 ans supplémentaires	+ 30 ans supplémentaires
Cumul pour les œuvres publiées avant le 31/12/1920	50 + 14 ans + 274 j	70 + 14 ans + 274 j

Feuilleton, n° 1 du printemps 1998, où Fl. M. Piriou, dans son étude de la durée légale de protection, a publié le tableau suivant fondé sur la loi du 27 mars 1997 qui rétroagit au 1er juillet 1995. On verra ainsi les différences importantes qui séparent l'ancienne et l'actuelle législation un délai de grâce s'est achevé le 27 mars 1998 pour la mise en conformité des relations entre éditeurs et les ayants-droit. [J.-C. R.]

[41] *Nouvelles éditions de cartulaires : chapitre d'Agde et prieuré de Saint-Gilles*

L'édition de cartulaires doit toujours rester au cœur des préoccupations des historiens car ces volumes apportent une moisson de renseignements utiles à toutes les spécialités. En 1995, Raymonde Foreville vient de livrer le *Cartulaire du chapitre cathédral Saint-Étienne d'Ade*, Paris, CNRS/Brepols) avec 420 actes établis sur la meilleure copie, qui vont du IXe au milieu du XIIe siècle. Cette source vient d'être intégrée à la nouvelle édition du Dictionnaire topographique de l'Hérault que la professeur F. R. Hamlin va livrer à la fin de 1999 (il en est de même, grâce à la collaboration des chercheurs, pour le Cartulaire des Trencavel dont l'édition est en cours par Mme H. Débax et pour le Cartulaire de Valmagne, en cours d'édition par M. Henri Barthès).

En 1997, c'est chez les mêmes éditeurs que voit le jour le *Cartulaire du prieuré de Saint-Gilles de l'hôpital de Saint-Jean de Jérusalem (1129-1210)* par les soins attentifs de Daniel Le Blévec et Alain Venturini qui publient 380 actes, entre 1129 et 1210. Quand on sait l'importance de cet établissement, on conclura facilement que ce volume est tout à fait bienvenu. Le département du Gard, il est vrai, a encore de l'inédit (le cartulaire de Psalmodi !) ou des éditions qu'il conviendrait de reprendre et de compléter. On ne peut non plus ignorer que, dans son édition du Cartulaire de Maguelone, l'abbé J. Rouquette avait volontairement exclu les actes concernant le Gard, probablement pour livrer d'abord ce qui concernait l'Hérault quitte, plus tard, à reprendre le dossier.

Il reste une question lancinante : tous ces cartulaires sont, bien entendu, en latin et publiés sans traduction (mais la question ne concerne pas que les cartulaires!). Celle-ci obligerait quasiment à doubler l'épaisseur du volume (et le prix !) mais n'est-ce pas devenu une nécessité ?

Il convient en tout cas de saluer le travail accompli par Mme Foreville, D. Le Blévec et A. Venturini qui ont ainsi consacré une part importante de leur activité à effectuer un travail d'intérêt public qui permettra aux chercheurs débutants et confirmés de disposer de nouvelles bases de données. [J-C. R.]

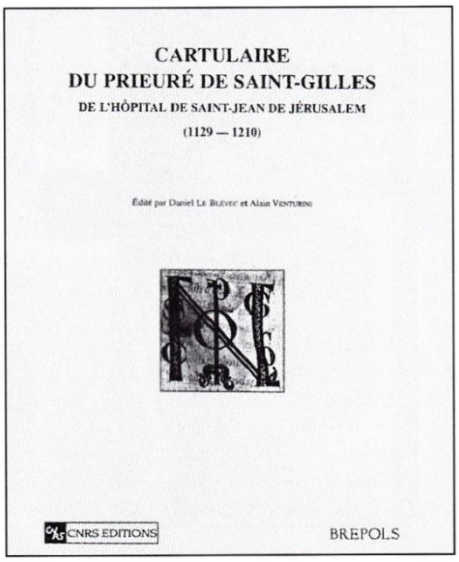

[42] *Cent ans d'érudition d Montpellier (1830-1930)*

La Bibliothèque interuniversitaire de Montpellier a organisé, en 1996, une exposition sur « la vie et l'œuvre de Montpelliérains qui, entre 1830 et 1930, se sont illustrés au point de donner leurs noms à une rue ou une place », avec la collaboration des Sociétés savantes de la ville. Certes, il devient chaque jour plus difficile à l'habitant de Montpellier (à plus forte raison s'il n'en est pas originaire) de savoir qui se cache derrière tel ou tel nom de rue. On dispose, heureusement, de quelques bons ouvrages comme ceux de Duval-Jouve, L. Escuret et, surtout, de la très belle étude du regretté Marcel Barral (*Les noms de rues à Montpellier du Moyen Age à nos jours*, Montpellier, éditions librairie P. Clerc, 1989).

Ici, ce sont Émile Bonnet, Junius Castelnau, P.-L. Cazalis de Fondouce, Camille Chabaneau, Frédéric Fabrège, Louis Figuier, Alexandre Germain, Louise Guiraud, Henri de Lunaret et Marcel de Serres qui sont mis à l'honneur à travers une exposition itinérante de quinze panneaux, accompagnée d'un petit catalogue soigné dû aux conservateurs de la Bibliothèque. [J-C. R]

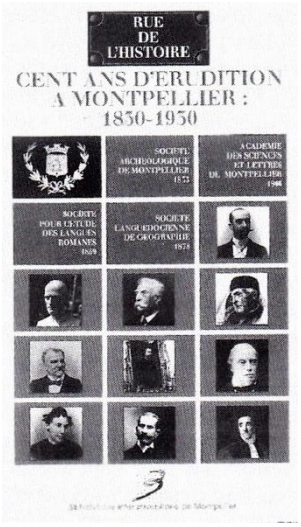

[43] *L'Hérault à pied du haut Languedoc aux portes de Montpellier, 40 promenades et randonnées* (Fédération française de la Randonnée pédestre, 1998).

Grâce à un partenariat très ouvert (Conseil général de l'Hérault, Comité départemental de Tourisme, Office départemental des Sports, Comité départemental de la Randonnée pédestre, Agence foncière de l'Hérault, associations de bénévoles), la Fédération de la Randonnée pédestre vient de publier un topoguide des 40 plus belles promenades et randonnées dans le département de l'Hérault qui, sous une forme agréable et pratique (et un prix modeste : 71,50 F), constitue un accompagnement bienvenu des promeneurs. Il ne s'agit pas simplement de chemins mais aussi de l'environnement (flore et faune) et du patrimoine. Certes, ce fascicule, en couleurs, ne remplace pas - ce n'était pas son but - les publications existantes, générales ou spécialisées, mais il est vraiment grand public et on peut être persuadé qu'il va atteindre un auditoire très large dans le département et chez les visiteurs venus d'ailleurs. Tant il est vrai qu'il n'y a de patrimoine, y compris rural, que par une appropriation collective de sa valeur et de son intérêt, pour qu'il soit respecté, entretenu et valorisé. [J-C. R.]

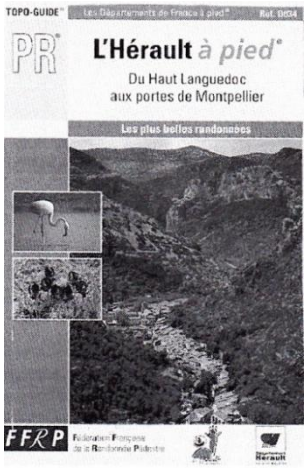

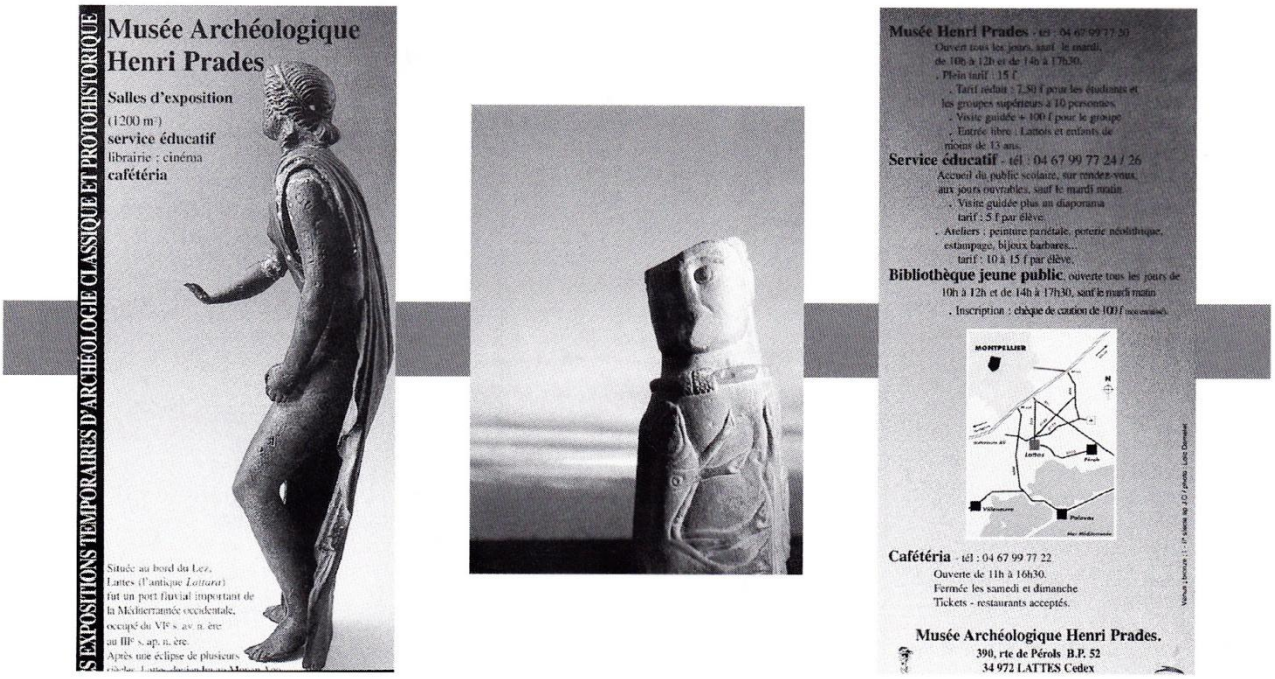

[44] *Pays cathare magazine*

De janvier 1997 à janvier 1999, treize numéros d'une nouvelle revue éditée à Toulouse viennent devoir le jour (BP 1121, 31036 Toulouse cedex 1 : le numéro 35 F. En même temps, trois numéros hors-série (*Étrange pays cathare ; Les Châteaux de la liberté ; Les cités du Moyen Age ;* le numéro 30 F) ont accompagné le bimestriel.

En réalité, malgré son titre, le domaine géographique et historique n'est pas limité aux cathares ce sont les deux régions de Midi-Pyrénées et du Languedoc-Roussillon qui fournissent les réserves de sujets, très divers, où l'histoire, dominante, côtoie le tourisme, les arts et techniques, la cuisine, etc. C'est un périodique qui s'adresse au grand public les auteurs des articles sont de statuts très divers. D'autres déjà, avec des fortunes diverses, ont tenté une expérience semblable mais n'ont pu poursuivre. L'abondance de l'illustration, en couleurs, fait de cette série un riche album qui invitera les habitants des régions considérées et bien au-delà, à trouver de nouvelles raisons pour s'intéresser à l'histoire de nos régions et à les visiter. [J.-C. R.]

[45] *Un portrait du II^e siècle ap. J-C. redécouvert à Neffiès (Hérault)*

Les fouilles du site des Trouillals (commune de Neffiès, Hérault) ont livré à la fin du siècle dernier, d'importantes découvertes archéologiques [1]. Parmi le matériel issu de ce site qui se révélait être une *villa* romaine, quelques pièces paraissent devoir être mises en lumière un buste de Bacchus, à rapprocher d'œuvres conservées au Musée Saint-Raymond à Toulouse, s'est trouvé, après sa découverte, engagé dans le mur d'une maison de Neffiès, puis redéposé. Propriété d'un collectionneur privé (collection Dardé à Béziers), il a été, à l'occasion d'un colloque, présenté pour une brève exposition au musée Saint-Jacques à Béziers. Une autre tête, digne d'une commémoration impériale et redécouverte par Chr. Cassou et J.-Cl. Richard, a longtemps séjourné sous la génoise d'une maison de Neffiès avant d'être emportée sur la Côte d'Azur vers la fin des années 60 par son propriétaire. Celui-ci a bien voulu que de nouvelles photographies soient faites chez lui et mises à disposition de la communauté scientifique. Après un premier examen, nous pouvons dire qu'il s'agit là d'un portrait - peut-être d'un personnage privé - mais inspiré des meilleurs portraits impériaux - de l'époque antonine. Cécile Evers, docteur à l'Université Libre de Bruxelles et Danièle Terrer, ingénieur CNRS, reprendront l'étude approfondie de cette très belle tête. Une inscription, provenant du même site et dédiée à Lucius Coelius, fait l'objet d'une étude par Jacques Gascou, directeur de recherche au CNRS. Cette étude devrait permettre d'affiner la datation.

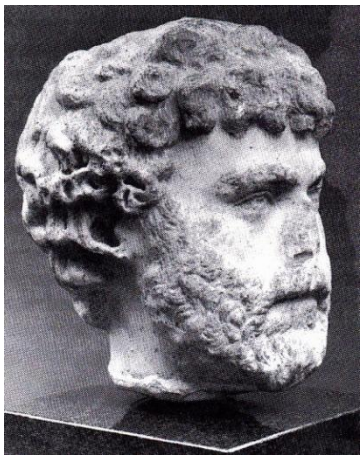

Cliché Philippe Fouet
centre Camille Jullian, CNRS.

L'importance de ces découvertes dans le contexte archéologique cohérent d'une *villa* romaine de Gaule narbonnaise, mérite un inventaire précis et une étude approfondie de l'ensemble du matériel des Trouillals. Nous avons demandé, pour que cette étude soit complète, la collaboration de Stéphane Mauné, auteur en 1998 d'une thèse sur la partie nord-orientale des campagnes de la cité de Béziers. Enfin, pour parachever cette étude qui devra se faire en pluridisciplinarité, nous faisons appel à Annie [2] et Philippe Blanc [3] pour une analyse pétrographique des pierres marbrières. [Danielle TERRER]

1. Nous avons eu accès aux chroniques de la Société archéologique de Béziers (Louis Noguier, Louis de Broglie). Mademoiselle Cassou, à Neffiès, a bien voulu apporter le témoignage irremplaçable de la mémoire familiale.
   Nos remerciements à Cécile Carrier, chercheur associé au Centre Camille Jullian, qui nous a fait l'amitié d'accompagner la mission photographique et de mettre sa documentation à notre disposition.
   Crédit photographique Philippe Foliot, CNRS, Centre Camille Jullian, Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme, Aix-en-Provence.
2. Laboratoire de Recherche des Monuments Historiques, Champs-sur- Marne.
3. Département de Géologie sédimentaire de l'université Pierre et Marie Curie Paris-VI.

[46] *Les orgues de Clermont-l'Hérault*

A l'occasion de l'inauguration du grand orgue de l'église Saint-Paul de Clermont-l'Hérault (23 janvier 1999), travaux réalisés par la Manufacture languedocienne dirigée par le facteur Georges Danion, Roland Galtier vient de publier, aux éditions du Bérange (34160 Saint-Geniès-des-Mourgues), une plaquette sur les Orgues en collaboration avec ceux qui, depuis longtemps, ont travaillé sur la remise en place de cet orgue. L'étude historique par R. Galtier, docteur ès lettres en Sorbonne, organiste et musicologue, est faite avec toute la rigueur qu'on connaît. C'est aussi l'occasion de recenser précisément tous les orgues de l'Hérault avec leur discographie. [J-C. R.]

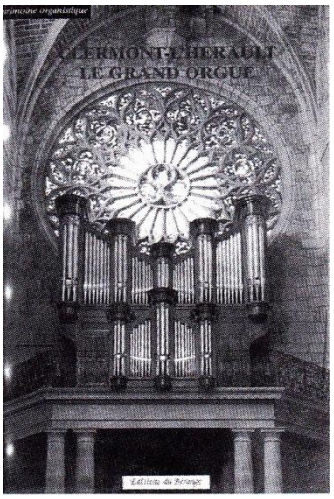

[47] *Histoire de la Gaule, histoire des Gaules...*

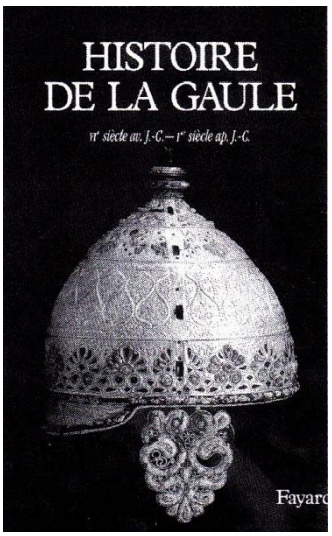

Il fallait beaucoup de courage et de capacités pour entreprendre une Histoire de la Gaule (VI^e siècle avant J.-C. - 1^er siècle ap. J.-C.) (Paris, 1997, 791 p., 198 F). Depuis la « Bible » publiée par Camille Jullian au début du siècle, était-il possible de synthétiser un siècle de recherches sur un vaste espace, durant une tranche chronologique de 7 siècles et en tenant compte de tous les apports, y compris des sciences dites « auxiliaires », en France et dans les pays voisins dont les civilisations, à un moment ou un autre, étaient liées fortement à celles de la Gaule ? En quatre parties, les professeurs d'histoire ancienne, Danièle et Yves Roman, ont, dans un langage clair, réussi cette gageure qui, bien entendu, est fondée sur une vaste bibliographie limitée, ici, à... 45 pages et d'importantes notes (71 pages). On ne saurait reprocher, de notre point de vue, aux auteurs d'avoir ancré leurs perspectives depuis la Méditerranée,

car les textes - même si certains archéologues, sachant qu'ils se trouveraient tous réunis aujourd'hui en un seul lieu !, seraient prêts à un nouvel incendie de la bibliothèque d'Alexandrie ! - viennent du monde méditerranéen et nul n'ignore qu'ils peuvent être revisités. Que, parfois, les conséquences tirées de ces sources aient trop négligé les apports de l'archéologie, nous n'en disconviendrons pas, mais faut-il les sacrifier ou les tenir pour quantité obsolète au seul bénéfice de données archéologiques dont les résultats sont souvent discutés et discutables y compris par les fouilleurs eux-mêmes ou par leurs disciples irrespectueux ou trop avides d'une soi-disant modernité !

Il nous semble que ce serait un faux procès de vouloir contester le choix des auteurs et, en particulier l'espace de temps retenu. L'ouvrage nous semble montrer une grande ouverture d'esprit et donner, dans un... minimum de pages, une vision d'ensemble. Certes, les auteurs ne sacrifient pas à l'idée d'établir un système théorique nouveau : ils s'adressent à un public cultivé, au monde universitaire et aux spécialistes aussi (chacun d'entre eux pourra discuter le détail). Ce premier livre demande un second ouvrage qui conduirait le lecteur du 1er siècle après J.-C. à la période des invasions ou même aux carolingiens afin de réunir, en continu, une vision générale d'une société dans laquelle le politique l'emporte sur le social ou l'économique. Le débat n'est pas clos : aurons-nous une autre Histoire de la Gaule ancrée dans le monde celtique ?... [J-C. R.]

[48] *L'enseigne de Pèlerinage de Guillaume d'Orange redécouverte !*

Depuis longtemps on connaissait l'existence d'une enseigne de pèlerinage en plomb en relation avec Saint-Guilhem-le-Désert et son héros éponyme. Dans son *Index des noms de lieux et de personnes du cartulaire de Gellone*, le Clermontois Gaston Combarnous avait illustré une de ses pages avec un dessin au trait d'une enseigne mais il n'avait pas indiqué la provenance. Interrogé maintes fois, il avait toujours éludé la réponse ! Mais la récente publication par Denis Bruna d'un catalogue du musée de Cluny nous a enfin apporté une information capitale (*Musée National du Moyen Age, Thermes de Cluny. Enseignes de pèlerinage et enseignes profanes* Paris, 1996, 550 F, p. 149, n° 214).

Dans ses riches collections, le musée de Cluny possède donc une enseigne trouvée dans la Seine (don au Musée en 1909) qui « confirme » le dessin de G. Combarnous (il ne s'agit pas du même document). Dans un savant exposé, D. Bruna, qui se fonde sur cinq exemplaires découverts en Angleterre et dont on attend la publication, parvient à rétablir les légendes qui affirment qu'il s'agit bien du « sceau/signe du bienheureux Guilhem » la datation proposée est le XIIIe siècle.

Ces enseignes étaient fournies sur place aux pèlerins qui pouvaient les fixer sur leurs habits. A leur retour, elles attestaient la réalisation du pèlerinage et, probablement, par une sorte de rite propitiatoire elles ont pu être jetées, alors, dans les fleuves ou les sources qui très souvent, comme à Paris, à Toulouse... ont livré de très nombreux documents de cette espèce.

Il n'est pas hors de propos d'indiquer ici la découverte récente à Saint-Guilhem-le-Désert même, par M. M. Vidal, du disque d'une stèle discoïdale qui, en partie mutilée, présente une décoration sculptée proche de la représentation de l'enseigne, décoration, étudiée par Mme A. Colby-Hall, que l'on connaît aussi sur les sceaux de l'abbaye au Moyen Age et sur une tenture autrefois conservée dans l'abbatiale. [J.-C. R.]

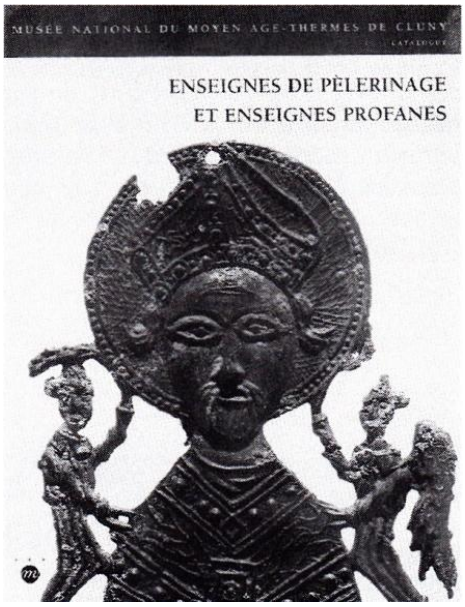

[49] *Le musée Fabre de Montpellier et ses expositions*

Le musée Fabre de Montpellier est l'un des plus riches musées de peinture en dehors de Paris et ses fonds seraient déjà suffisants pour alimenter, seuls, des expositions. Heureusement déjà, en attendant les importantes transformations qui seront réalisées après le départ de la Bibliothèque municipale et l'attribution des bâtiments au Musée, on peut, au quotidien, visiter les salles d'exposition permanentes. Depuis l'attribution au Musée de l'ancien « Pavillon Populaire », les expositions temporaires ont lieu dans ce « Pavillon du Musée Fabre » et connaissent un réel succès tant par leurs sujets variés que par le choix des œuvres : le conservateur en chef, Michel Hilaire, et ses collaborateurs ont su redynamiser ce Musée et en faire une institution très vivante de la politique culturelle de la ville de Montpellier.

Durant l'été 1997 (24 juin-21 septembre), le Pavillon offrait l'exposition de *Claude Viallat, œuvres récentes 1990-1996* (accompagnée d'un catalogue sous le même titre), hommage rendu au groupe « Support-Surface » (en février 1998, Daniel Dezeuze, Toni Grand, Patrick Saytour et Claude Viallat ont exposé dans la nouvelle salle du Fonds Régional d'Art Contemporain de Montpellier et en mai 1998, la Galerie nationale du jeu de Paume offrait « les années Supports/Surfaces dans les collections du Centre Georges Pompidou » ; Claude Viallat lui-même était aussi exposé à Vence et montrait ses œuvres toutes récentes dans la galerie parisienne Daniel-Templon, en mai 1998 ; quant à Daniel Dezeuze, le Carré d'Art de Nîmes, en novembre 1998, présentait une rétrospective).

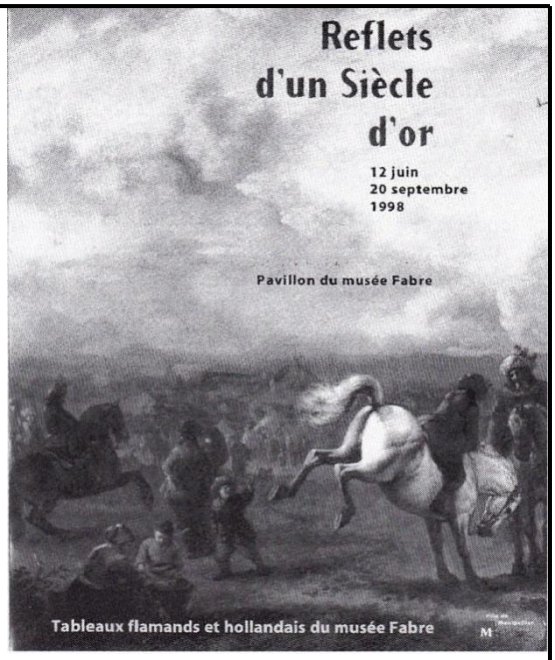

De janvier à mars 1998, le musée Fabre présentait une exposition *Humbert de Superville, dessins néoclassiques de l'université de Leyde* : le Pavillon, de juin à septembre 1998, proposait les *Reflets d'un siècle d'or, tableaux flamands et hollandais du musée Fabre*, et le Musée : *Georges Dezeuze une rétrospective*, peintre qui nous semble toujours plus grand lorsque ses tableaux sont de petites dimensions et dans la ligne de ses œuvres de jeunesse. Enfin, le Pavillon, de novembre 1998 à janvier 1999, présente une rétrospective de Gaston Chaissac (1910-1964), juste hommage avec 230 œuvres, souvent inédites, et qui constitue une reconnaissance, malheureusement *post mortem*, de cet artiste qui aura plus côtoyé la misère que les salons.

Il nous semble que Montpellier est en train de retrouver dans l'art en général et la peinture en particulier la place qu'elle n'aurait jamais dû perdre. Un seul regret pour les deux à trois cent mille habitants de la capitale de l'Hérault et de ses environs immédiats qu'ils visitent ce Musée (et pas seulement une fois dans leur vie !) et qu'ils participent réellement à ces présentations d'art.

Un dernier souhait : en dehors du jour de fermeture, une institution comme un Musée devrait être ouverte non pas aux heures habituelles de travail.., des fonctionnaires mais, en continu, de midi à 20 heures pour que chacun, quelles que soient ses activités, puisse accéder à une vraie pratique culturelle pour l'art... [J-C. R.]

[50] *Des annales de littérature occitane au nouveau C.I.R.D.O.C. de Béziers*

Le domaine occitan s'organise moins politiquement et administrativement que littérairement ou musicalement.

Le Centre d'Études et de Littérature Occitane (11, rue du Bois, 64510 Bordes) tient depuis 1983 des colloques qui, régulièrement, sont publiés de 1983 à 1990 dans la collection des Actes de Colloques du Centre International de Documentation Occitane de Béziers puis dans une nouvelle série, les Annales de Littérature Occitane, coéditée avec William Blake and Co de Bordeaux.

Le n° 1 (1995) constitue les actes du Colloque de Toulouse (1988) : *Les Troubadours et l'État toulousain avant la Croisade (1209)* (244 p., 210 F), le n° 2 (1996), les actes du colloque de Bordeaux (1992) : *Bernard Manciet, le, feu est dans la langue* (241 p., 210 F) et le n° 3 (1997), les actes du colloque de Pau (1994) : L'Occitanie romantique (374 p., 210 F) et de nouveaux colloques se sont déroulés en 1995, 1996 et 1997. La richesse des contributions et les collaborations internationales font de cette collection un *corpus* tout à fait indispensable à la connaissance des civilisations et des langues méridionales.

Tous ceux qui, dans l'Hérault, sont intéressés par ce domaine voyaient l'avenir du CIDO de Béziers sous les plus noirs auspices. Un de ses éminents responsables n'avait-il pas défendu la fusion dans... la Bibliothèque « Nationale » de France (dont il faudrait faire abandonner cet intitulé pour le simple « Bibliothèque de France »). Heureusement et quel que soit le sentiment personnel qu'on en ait, la situation vient d'évoluer puisque a été créé, à Béziers, le Centre Inter-Régional de Développement de l'Occitan (CIRDOC) établi sur un syndicat mixte qui a commencé ses activités depuis la mi-octobre 1998 (constitué des représentants des institutions au niveau du Conseil régional et de la ville de Béziers). La Direction en a été confiée à Denis Mallet, entouré d'une équipe où l'on retrouve certains membres de l'ancien CIDO. Le fonds documentaire est riche de 45 800 ouvrages, 1 700 périodiques, 3 400 disques, 1 000 partitions, 640 films, 2 400 affiches, 1 000 manuscrits et une très riche documentation qui constituent la « Médiathèque de l'Occitanie » (place du 14 Juillet, BP 180, 34503 Béziers cedex ; tél. 04.67.11.85.10). Nous aurons l'occasion certainement de revenir sur le CIRDOC sans oublier que d'autres lieux et d'autres bibliothèques possèdent des fonds importants dont il est souhaitable qu'un inventaire complet informatisé soit disponible en tous les points de recherche. [J.-C. R.]

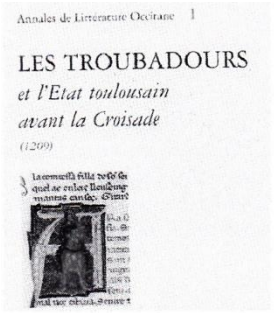

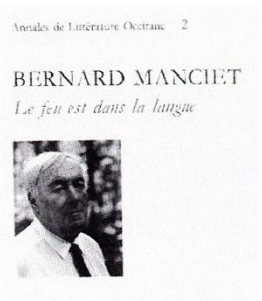

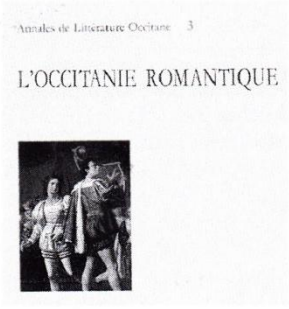

[51] *Alpes de Lumière : connaître et faire aimer son pays*

Fondées il y a plus de quarante ans, les Alpes de Lumière (prieuré de Salagon, 04300 Marie) ont publié plus de 120 volumes de revue et des Cahiers. Les thèmes sont propres à la région des Alpes-de-Haute-Provence, mais très souvent, ils dépassent largement ce territoire et nous intéressent directement tant dans les réalités matérielles que dans le domaine des pensées, des pratiques, de la vie sociale. Le n° 104 (novembre 1990, 48 F) est totalement consacré à l'étude de Laurent Porte sur les *Fours à cade, fours à poix*, le n° 125 (novembre 1997) à L. Poncin, *Des écoliers dans la Grande Guerre* (88 F), le 119 (1996) à D. Musset et P. Rey, *De mémoires de charbonnier* (88 F). L'association organise des chantiers de jeunes volontaires et des carrefours d'échange. Enfin le Conservatoire du Salagon est un « conservatoire du patrimoine ethnologique de La Haute-Provence ; il collecte des documents, mène ou coordonne des recherches et présente des collections. Une collection d'ouvrages à posséder et consulter, un lieu, le prieuré de Salagon, à visiter, une action à encourager. [J-C. R.]

[52] *Résistances en Cévennes*

M. Hervé Mauran a publié deux volumes fort intéressants consacrés à la Résistance dans les montagnes cévenoles. Ces ouvrages (*La Résistance espagnole en Cévennes, Nîmes, 1995, 153 p., 100 F, et Un maquis de républicains espagnols en Cévennes, Espagnols rouges (1939-1946)*, Nîmes, 1995, 255 p., 120 F) sont volontairement centrés sur l'apport des nombreux Espagnols, valeureux combattants d'hier, en Espagne, et nouveau combattants du jour tant il était clair pour eux qu'il s'agissait en 36 comme en 40-44 du même combat. Ce n'est pas une nouveauté de savoir que les Cévennes, une fois encore, ont été une « zone refuge » par excellence où venaient se regrouper puis s'organiser les volontaires décidés à se battre, avec leurs moyens, contre l'occupant.

Le département a été une région décisive pour la Résistance en Languedoc méditerranéen. Les maquis, étudiés par G. Bouladou (Les maquis du Massif Central méridional, thèse de doctorat d'État soutenue devant l'université Paul-Valéry à Montpellier le 5 mars 1974. Une reprographie a été diffusée par le Centre d'Histoire militaire. La publication devrait voir le jour aux éditions Lacour de Nîmes) viennent de faire l'objet, pour ce département, d'une étude de synthèse par

Pierre Mazier et Aimé Vielzeuf (*Quand le Gard résistait (1940-1944)* ; 1, *Le temps des pionniers* ; 2, *Dans le secret des bois* ; 3, *Sang et Lumière*, Nîmes, 1997-1998, 130 F le vol.).

Au moment où le nombre des acteurs et, surtout, des responsables diminue rapidement, il était important et nécessaire de consigner la mémoire des lieux et des hommes, tant il est vrai que le caractère unique, dans l'histoire de France, de ces années sombres implique des publications et des recherches extensives. [J-C. R.]

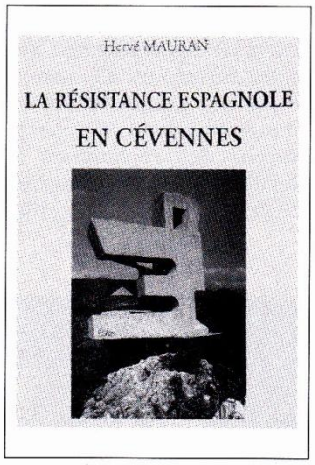

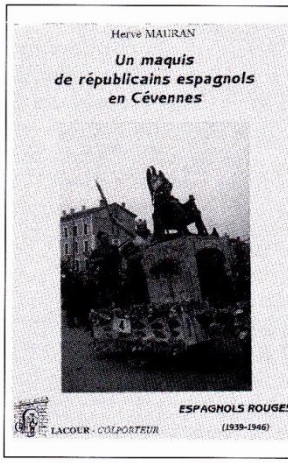

[53] *Collections parisiennes*

Les Conservateurs et personnels scientifiques de la Ville de Paris ont ouvert une suite de périodiques, sous ce titre dont trois numéros ont déjà été publiés (1, décembre 1997, 56 p. ; 2, deuxième trimestre 1998, 72 p. ; 3, troisième trimestre 1998, 64 p.) dont les sujets, thèmes et périodes sont très éclectiques puisqu'ils sont liés aux différents « établissements culturels de Paris ». Il y a là pour nous une richesse documentaire de premier plan car, sans bien entendu remplacer les grandes expositions-spectacles dont Paris a le secret, on trouve là, pour des séries plus limitées ou des auteurs moins connus, des informations précieuses. Il y a aussi tout ce qui concerne les acquisitions, les publications et les manifestations culturelles. Ce qui pourra être ressenti par certains comme une difficulté supplémentaire, c'est une réalité, c'est bien la multiplication des périodiques. La bibliographie remplacera-t-elle la recherche... [J.-C. R.]

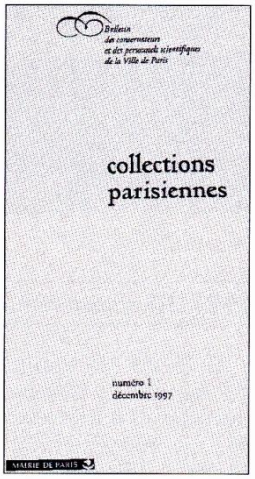

[54] *Congrès et journées d'étude des archives de France*

La Direction des Archives de France organise des réunions régulières consacrées aux thèmes qui concernent non seulement ses personnels mais aussi l'ensemble de la communauté scientifique. En 1993, à Roubaix, le 33e Congrès des Archivistes Français était consacré aux *Archives du Monde du Travail* (Paris, 1995, 196 p., 100 F). C'est en 1994 à Vincennes qu'eurent lieu des Journées d'étude sur *Archives contemporaines et Histoire* (Paris, 1995, 126 p., 100 F). Il s'agit d'un sujet difficile et compliqué car ces archives sont soumises aux pressions d'une part, des déposants (particuliers, collectivités, État...) qui ne souhaitent pas nécessairement leur ouverture et, d'autre part, des historiens et chercheurs qui ont fondamentalement besoin de ces sources. De récentes polémiques, ces dernières années, ont montré qu'il n'y avait pas de consensus et que les autorités avaient de la peine à prendre des dispositions favorables à la recherche comme celles que l'on connaît dans de nombreux autres pays. Le problème est loin encore d'être réglé. Il vaut mieux travailler, de ce point de vue.., sur l'Ancien Régime mais au nom de quoi ? En 1995 aussi, des Journées d'Étude ont eu lieu au Mans sur *Les Instruments de recherches et leurs utilisateurs, bilan et perspectives* (Paris, 1996, 154 p., 100 F). En attendant les prochains Actes nous avons là, construite au jour le jour, la doctrine des Archives qui sont confrontées maintenant aux archives issues de l'informatique et à la rapidité de l'information et donc à la brièveté du document comme le montre les usages et pratiques d'Internet. [J.-C. R.]

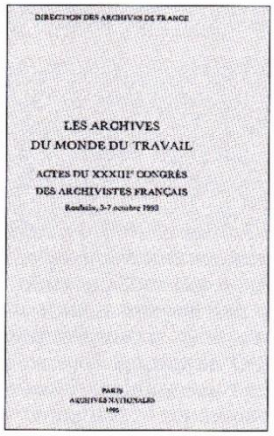

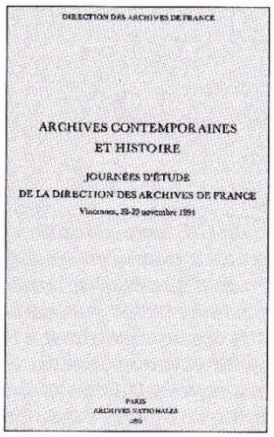

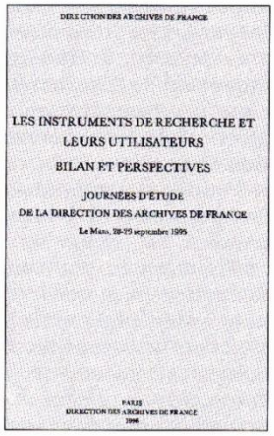

[55] *Revue archéologique de Narbonne - Vient de paraître : tome 31/1998*

P. SÉJALON, Un atelier de potiers gaulois des années 150/50 av. n. è. à Bouriège (Aude) - M. et R. SABRIÉ, coll. M. PISKORZ, Les peintures murales de « Villa Roma » à Nîmes (Gard) - B. RÉMY et J.-P. JOSPIN, Recherches sur la société d'une agglomération de la cité de Vienne : Aoste (Isère) - B. LIOU, Inscriptions peintes sur amphores de Narbonne (Port-la-Nautique, Aude) - III - A. BOUET, Un nouvel exemple de *campus* en Gaule Narbonnaise : Vaison-la-Romaine (Vaucluse) - I. BERMOND, coll. A. BRIAND, M. CHRISTOL, M. STERNBERG, Le sanctuaire gallo-romain de Mars à Balaruc-les-Bains (Hérault) - S. BLÉTRY, L'autel de Loreia Pia à Glanum et les « divinités écoutantes » - L. GOULPEAU et H. SAVAY-GUERRAZ, Datation archéomagnétique des grandes étapes du fonctionnement des « Thermes des Lutteurs » à Saint-Romain-en-Gal (Rhône) - E.

DELAVAL, coll. A.-M. CLAPPIER, Note sur une fontaine de rue du quartier de Saint-Romain-en-Gal (Rhône) - Y. MANNIEZ et V. MATHIEU, La récente découverte d'une installation de l'Antiquité tardive sur le site d'*Ambrussum* (Villetelle, Hérault) - 1 - Étude archéologique ; G. DEPEYROT, Annexe - Les monnaies du IV^{e} s. de la zone 10 - V. FOREST, La récente découverte d'une installation de l'Antiquité tardive sur le site d'Ambrussum (Villetelle, Hérault) - 2 - Étude des vestiges fauniques. M. LEGUILLOUX, La faune tardive du port de Marseille du V^{e} au VII^{e} s. d'après les fouilles de La Bourse (1980-1981) - *Archæomedes*, la dynamique spatio-temporelle de l'habitat antique dans la vallée du Rhône : bilan et perspectives (coord. F. FAVORY et S. VAN DER LEEUW) - Signes de la romanisation (coord. M. FEUGÉRE, M. PASSELAC, Chr. PELLERCUER, P. GARMY). 353 pages. Prix 250 F.

Dernier supplément paru : 30. GUYON J., NIN., RIVET L., SAULNIER S. Atlas topographique des villes de Gaule Méridionale, Aix-en-Provence 400 F (souscription jusqu'au 15-04-99 - 500 F après cette date).

Ouvrage publié avec le concours du Ministère de la Culture et de la Communication, Direction de l'Architecture et du Patrimoine (Sous-direction de l'Archéologie), du Centre National de la Recherche Scientifique, du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Recherche et de la Technologie (Mission scientifique et technique) et de l'université de Montpellier III.

Édition de l'Association de la Revue Archéologique de Narbonnaise

Renseignements et commandes Service des Publications, Université Paul Valéry, route de Mende, 34199 Montpellier Cedex 5, Tél. 04 67 14 24 06 et Fax. 04 67 14 23 63, Mel serpub@alor.univ-montp3. [J-C. R.]

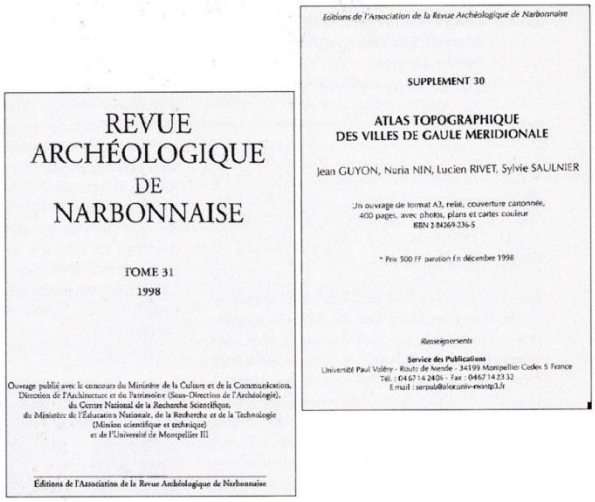

[56] *Les « mauristophiles »*

On nous prie de faire savoir que les personnes intéressées par la congrégation de Saint-Maur (ses œuvres intellectuelles et ses réalisations architecturales) sont invitées à se faire connaître au groupe de chercheurs qui travaillent sur ce thème. Il s'agit simplement de coordination et d'information sur des manifestations, des publications et des études en cours. On peut s'adresser aux Études héraultaises qui transmettront (BP 1266, 2, avenue de Castelnau, 34011 Montpellier Cedex). [J-C. R.]

Société Française de Campanologie

41, av. de Charlebourg -92250 LA GARENNE COLOMBES

Association déclarée selon la loi de 1901 - CCP PARIS 2.057.96 X

« La Société Française de Campanologie publie trois fois par an un bulletin de liaison "Patrimoine Campanaire" comportant un ou deux articles, des informations liées à l'actualité campanaire, une rubrique bibliographique. l'association publie également plusieurs documents de référence :

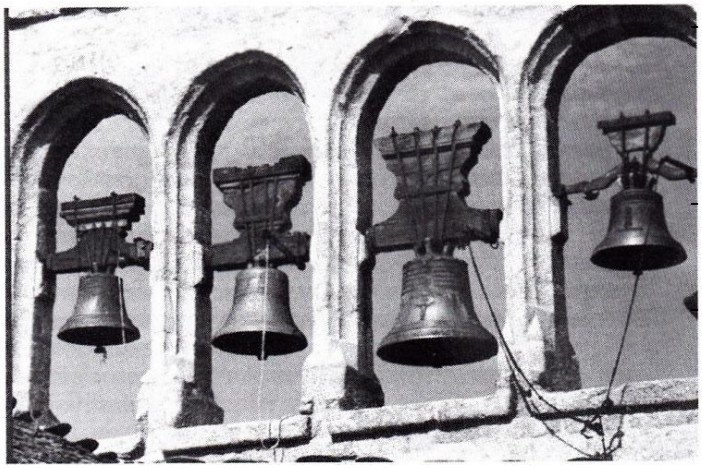

- un vocabulaire de base (125 définitions) ;
- un guide des ressources documentaires sur les cloches et carillons (plus de 1 000 références d'articles, ouvrages, brevets, disques, enregistrements vidéo, adresses des fonderies, des guildes...) ;
- un répertoire des fondeurs de cloches ayant exercé en France depuis le Moyen Age (3 900 entrées) ;
- un index des cloches civiles et religieuses des édifices parisiens. »

[57] *Dom Bernard de Montfaucon (1655-1741), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur*

A l'initiative du professeur Raymond Rogé, un colloque sur dom Bernard de Montfaucon s'est tenu à Carcassonne en octobre 1996 et les actes viennent de sortir des presses des Éditions de Fontenille (Abbaye Saint Wandrille, BP 5, 76490 Caudebec-en-Caux, 1998, 2 volumes de 244 et 241 p., 280 F) par les soins de R. Rogé et D.-O. Hurel dans la collection Bibliothèque Bénédictine dont ils constituent le volume 4 (les 3 volumes précédents, de dom Chaussy, étaient consacrés à l'abbaye de Saint-Thierry, au Val de Grâce et à l'abbaye de Saint-Rémy). Quinze communications sont ici publiées avec une synthèse de B. Neveu, une bibliographie et inventaire de la correspondance imprimée et deux index. Nul n'ignore les liens que la congrégation a eus avec le département de l'Hérault non seulement parce que son premier supérieur fut dom Grégoire Tarisse, originaire de Pierrerue mais, surtout, parce que les monastères importants de ce département adhérèrent, parfois avec une certaine lenteur, à la réforme (Aniane, Saint-Chinian, Saint-Guilhem-le-Désert, Saint-Thibéry et Villemagne). Cet ouvrage permet réellement de saisir, plus rapidement que dans les dictionnaires ou dans l'histoire de la congrégation de Saint-Maur de dom Martène, une période essentielle de l'histoire de cette réforme et le rôle décisif, dans les « études », joué par dom de Montfaucon. Ce bénédictin tiendra une place notable dans les éditions des Pères grecs, dans les recherches paléographiques, archéologico-historiques et entretint des échanges épistolaires suivis avec non seulement des religieux mais des savants de toute origine.

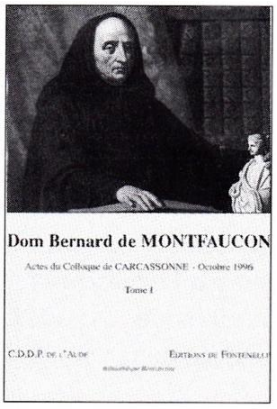

Disciple de dom Mabillon, dom B. de Montfaucon, originaire de l'Aude, est un acteur de premier plan dans l'historiographie française et européenne. Ces actes vont donc très largement au-delà de l'histoire bénédictine et religieuse pour mettre en lumière un des courants principaux de l'érudition durant l'époque classique. [J.-C. R.]

[58] *Les céramiques d'Uzès*

Jean-Louis Vayssettes revient avec cette *Céramique à Uzès, de la faïence fine aux terres mêlées* (Montpellier, Les petits carnets de la terre cuite, 1998, 24 p.) à ses premières amours inaugurées par son bel ouvrage sur *Les Potiers de terre de Saint-Jean-de-Fos* (1987). L'auteur étudie les diverses fabriques du XIX^{e} siècle, les ouvriers migrants, la technique, production et négoce et donne la liste des faïenciers antérieurs à 1877 ainsi qu'une liste des estampilles. Quelques photographies d'artisans et trois planches en couleurs montrent la richesse de ces productions. [J-C. R.]

[59] *Grabels près Montpellier*

L'association Lou Dragas, Paul Couder, J.-Eugène Claustre viennent de publier un *Grabels, images d'eau et de pierres* (1998, 109 p.) qui est une présentation générale et agréable de l'histoire de cette commune de la banlieue de Montpellier. Les seigneurs, le rempart, l'église, la vie locale et les images d'eau en constituent les chapitres très illustrés. Derrière ce court volume se cachent d'innombrables publications et expositions antérieures qui l'ont rendu possible.

Il s'agit d'un nouvel exemple de ces ouvrages qui, sous une forme très accessible, permettent aux nouveaux habitants - et ils sont, ici, en majorité - de connaître l'histoire des lieux dans lesquels ils ont choisi de vivre. Quant aux « étrangers », ils disposent, en un seul volume, des lignes principales d'une commune, semblable à tant d'autres, de l'Hérault. [J-C. R.]

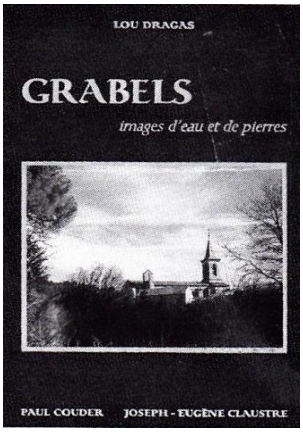

[60] *L'Orb et l'Hérault, fleuves méditerranéens*

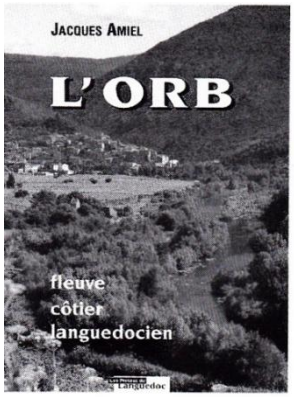

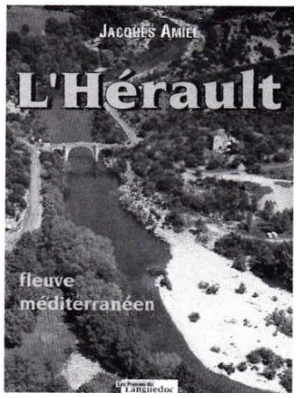

Jacques Amiel vient de publier deux très beaux volumes qui présentent les deux fleuves principaux du département (*L'Orb, fleuve côtier méditerranéen*, Montpellier, Presses du Languedoc, 1997, 143 p., 150 F ; et *L'Hérault, fleuve méditerranéen*, 1998, 190 p., 180 F) qui ont toute chance de devenir des classiques. Les préoccupations de l'auteur sont d'ordre environnementaliste, ce qui signifie bien que tous les aspects seront pris en compte : géographie, histoire, administration, faune, flore, activités sportives, utilisation des eaux et ouvrages d'art, le tout accompagné de nombreuses cartes ou schémas et, surtout, d'une illustration, très souvent en pleine page, en couleurs. Certes, ils s'adressent au grand public - et les spécialistes pourront discuter certaines informations ou s'étonner de l'absence de références suivies - mais le propos de l'auteur, clairement défini, vise surtout à faire connaître, aimer et à inviter le lecteur à jouir sereinement des joies de nos fleuves. Bien entendu, sur le plan touristique, cet ouvrage est un recueil d'appels vers des zones beaucoup moins fréquentées que nos grandes villes et nos plages. Enfin, pour les scolaires, ils y trouveront de bonnes idées pour des projets et de bons modes d'emploi pour respecter la nature. [J-C. R.]

[61] ***Dom Jean Becquet et les études grandmontaines***

Études sur l'Hérault avec le Centre d'archéologie médiévale de Carcassonne avait publié les Actes des journées d'étude consacrées à Grandmont, auxquels, entre autres personnalités, dom Jean Becquet, de Ligugé, avait apporté son concours. Nul n'ignore que dom Becquet est un excellent connaisseur de cet ordre comme il l'est aussi des bénédictins mauristes. Il a pendant longtemps été le pilier de la revue *Mabillon*, dans son ancienne formule.

Jean-Loup Lemaître vient d'éditer dans la collection des *Mémoires et documents sur le bas Limousin publiés parle Musée du pays d'Ussel* (volume 22, 1998, 256 p., 250 F, diffusion de Boccard) un recueil des *Études grandmontaines* du savant bénédictin qui réunit des œuvres déjà publiées et des inédites avec une bibliographie de l'auteur. Pour notre département comme pour l'Aveyron où les établissements de l'ordre de Grandmont sont encore des joyaux d'architecture, ce volume apporte donc des enseignements de premier rang et on ne saurait trop recommander la lecture et l'acquisition de ces études dispersées, aujourd'hui heureusement réunies. Il convient de signaler aussi dans la même collection (volume 21, 1998, 336 p., 250 F, diffusion de Boccard) l'ouvrage collectif consacré à *Un monastère limousin, le prieuré de Saint-Angel, des moines noirs à la congrégation de Saint-Maur*. [J.-C. R.]

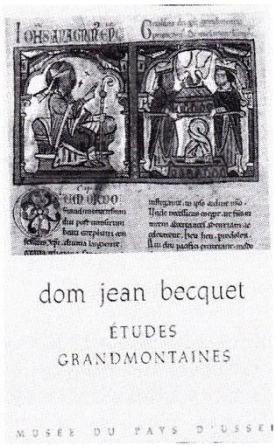

[62] ***Le retour de Ferdinand Fabre***

Voilà un auteur qui, en cette fin du XX^e^ siècle, connaît une véritable renaissance : réimpressions d'ouvrages, rencontres, expositions, enquêtes se multiplient et visent à faire mieux connaître Ferdinand Fabre. Il convient de rappeler, ici, que la médiathèque de Bédarieux conserve les archives, dossiers, livres de cet auteur que la famille a déposés.

Sous le titre de *Sur les pas de Ferdinand Fabre, « le Balzac des curés »*, André Galabru vient de consacrer un ouvrage très documenté à cet écrivain (s'adresser à l'auteur, Le Fraysse, 81430 Villefranche-d'Albigeois, 140 F franco). On ne saurait dire que cet écrivain des hauts cantons a été oublié (cf. A.-M. Picheral, La vie languedocienne dans l'œuvre de Ferdinand Fabre, *Annales de l'Institut d'études occitanes*, 1948, p. 59-69 ; M. Barral, De la Pastorale au roman régionaliste : idéalisation et réalisme dans l'œuvre cévenole de Ferdinand Fabre (1827-1898), *Revue des Langues romanes*, 95, 1991, p. 221-271, sans oublier les présentations de M. Barral aux récentes réimpressions de romans de cet auteur) mais le succès actuel de ses œuvres montre qu'il n'a pas été perdu dans les oubliés de la littérature. [J.-C. R.]

[63] ***D'un micocoulier à l'autre***

Le micocoulier, de la famille des ulmacées, est un arbre fréquent dans le Midi de la France on le dit même plein de sens et, en tout cas, fort utile pour réaliser des manches d'outils. A l'époque où ils n'étaient pas « sauvageons », les enfants des écoles en recueillaient précieusement les fruits qui servaient de projectiles aux sarbacanes, armes favorites des cours de récréation des écoles primaires... C'est « Sous le micocoulier » que Fernand Rambion a recueilli les histoires que, dans son village de garrigues, Viols-le-Fort, on racontait. Lieu de rencontre et de sociabilité villageoise, le micocoulier pouvait être le centre du monde... en tout cas l'endroit où l'on refaisait le monde (*Sous le micocoulier*, 199 p., 80 F, éditions HB, réimpression de la première édition de 1988). [J-C. R.]

[64] *Lunel ses juifs et sa grande école*

Dans son *Art et archéologie des juifs en France médiévale* (Toulouse, 1980), B. Blumenktanz relevait à Lunel, d'après les sources historiques, l'existence d'une synagogue, d'un cimetière et d'une boucherie et ce sont ces éléments que vient de reprendre en détail et étudier Raymond Brotons (*L'histoire de Lunel, de ses juifs et de sa grande école du I^er^ au XIV^e^ siècles*, Montpellier, 1997, 281 p.) qui s'inscrit dans la suite des deux histoires locales de l'abbé Rouet et Th. Millerot. L'auteur se définit lui-même comme « un autodidacte qui se prend à écrire un livre historique ». On aura compris que, pour R. Brotons, Lunel doit son existence à des juifs immigrés (dont il recense sept arrivées en Gaule) et pour Lunel à partir de la troisième diaspora de 68 ap. J.-C. Ceci repose sur une hypothèse de départ qui n'emportera pas l'adhésion et les recherches archéologiques précises sur Lunel ville (trop limitées) ou ses environs demandent à fournir les preuves. Par contre, l'auteur est sur un terrain plus assuré lorsqu'il étudie et présente le vieux Lunel et tente de retrouver, au Moyen Age et à l'époque moderne, les vestiges qui ont été très maltraités à partir du XIV^e^ siècle.

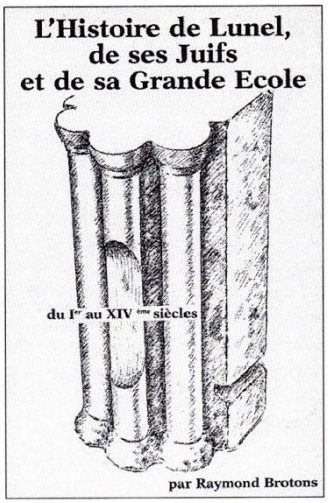

R. Brotons a donc voulu surtout que ses concitoyens de Lunel, au premier rang, et les historiens et archéologues s'intéressent réellement au passé de cette commune dans laquelle la communauté juive a joué, durant quelques siècles, un rôle important: remercions-le d'avoir vaillamment défendu un patrimoine encore méconnu. [J-C. R.]

[65] ***Les hommes, les garrigues, les sociétés traditionnelles***

Clément Martin vient d'ajouter un nouvel ouvrage à sa production où la flore est l'objet principal de ses études et de son intérêt. Le sujet nous intéresse particulièrement puisqu'il concerne cet espace, la garrigue, cher à tous les Héraultais (*La garrigue et ses hommes, une société traditionnelle*, Montpellier, Espace-Sud, 1996, 271 p., 198 F). Cl. Martin va donc étudier la flore, son utilisation par les hommes et sa consommation par les troupeaux. La garrigue est à la base d'un bon nombre de petits artisanats ou industries (fours divers, tanneries, outils). Enfin, elle n'est pas un désert mais un espace occupé, souvent de façon continue, et sous des formes diverses (capitelles,

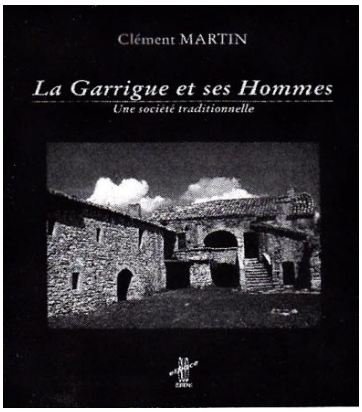

… mas, fermes, bergeries...). Les illustrations de l'auteur et les dessins et schémas permettent de comprendre parfaitement les descriptions et la complexité des dispositifs.

Cet ouvrage n'est pas un manuel mais nous sommes persuadés qu'il le deviendra pour ceux qui veulent étudier un espace réduit ou des constructions de la garrigue. Les bonnes questions sont posées et l'attention est fermement fixée sur ce qu'il faut considérer. Il serait souhaitable que tous les espaces aussi caractérisés que la garrigue qui se trouvent dans le département disposent d'un ouvrage de cette qualité. [J.-C. R.]

[66] ***Récit sur la résistance***

L'Association des anciens résistants Tarn-Aveyron vient de réimprimer l'ouvrage de Raymond Fournier (*Terre de Combat, récits sur la résistance*, Millau, 1998, 349 p., ouvrage publié en 1973). Chef départemental FFI puis commandant du 3e bataillon du 81e RI rattaché à la Première Armée française, R. Fournier était bien placé pour retracer ses activités de résistance qui l'ont conduit à travers l'Aveyron et dans les départements voisins avant de s'éloigner vers le Rhin. Les divers chapitres, écrits au cours des années, le sont sur un style vif où l'auteur discute les affirmations et défend ses amis. Il relève les conséquences désastreuses de l'anticommunisme, de l'antisémitisme et de la passion anti-laïque qui ont marqué cette période et qui resurgissent. Comme tous les acteurs de bonne foi de la résistance, R. Fournier cherche toujours l'unité et aurait voulu, ce qui n'a pas été le cas, que celle qui se fit jour, globalement et malgré tout à la fin de la guerre, dure... le plus possible. [J-C. R.]

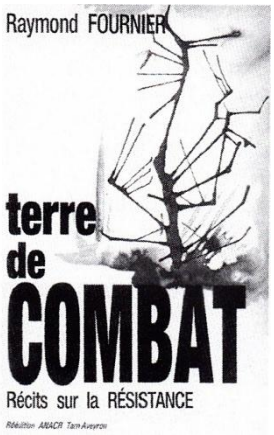

[67] ***1848, l'esclavage et la Réunion***

Parmi les publications éditées à l'occasion de la commémoration de l'abolition de l'esclavage, il convient de saluer celle qui vient de paraître sous le titre de : *Ile de la Réunion, regards croisés sur l'esclavage, 1794-1848* (Paris, Somogy éditions, 1998, in-41, 288 p., 295 F) car elle est une belle réussite et offre tant dans le texte que dans les illustrations une vision très nuancée du processus esclavagiste depuis sa formation jusqu'à ses abolitions.., successives. A la fois ouvrage et catalogue d'exposition, elle réunit l'essentiel de la documentation pour la Réunion mais donne le contexte et des comparaisons éclairantes. La qualité des auteurs et des partenaires expliquent ce très beau volume. [J-C. R.]

[68] ***1894-1908 Le Roussillon à l'origine de l'art moderne - Gauguin à la fondation Pierre Gianadda***

La salle Maillol du Palais des congrès de Perpignan a présenté, du 4 juillet au 27 septembre 1998, une extraordinaire exposition sur l'art moderne en cette province à l'extrême fin du XIXe siècle et au début du XXe. Ce sont des artistes connus et leurs amis qui ont peint et possédé ces toiles : Codet, Fayet, Terrus, Bausil, de Monfreid et Maillol, Matisse, Derain, F. Dumas, M. Fabre, P. Gauguin, L. Paul, G. Violet.

En 1900, 1901 et 1902, Gustave Fayet organisa à Béziers trois salons artistiques où les peintres présentés ne sont pas moins que... Cézanne, Degas, Fantin-Latour, Lautrec, Redon, Gauguin. On sait qu'en 1910 la collection de G. Fayet comptait 31 tableaux et bois sculptés ainsi que 56 gravures et 12 céramiques de Gauguin, 37 Rodin, 7 Renoir, 29 Monticelli, 17 Bonnard, 8 Van Gogh... entre autres !!! Gustave Fayet (1865-1925) avait une affection particulière pour Gauguin et envisageait, en 1903, de lui faire une exposition hommage mais la mort du peintre se produisit en mai 1903. Le catalogue de cette exposition (96 p., 120 F) intéresse donc Béziers et l'Hérault et le mouvement artistique moderne.

C'est à Martigny que la fondation Pierre Gianadda vient de rendre un …

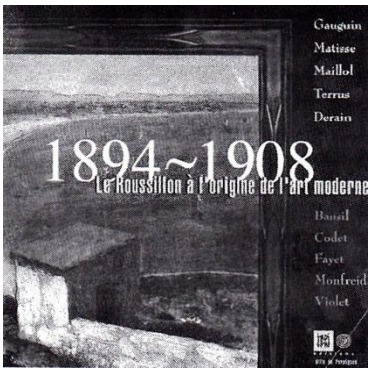

… grand hommage à Gauguin par une exposition du 10 juin au 22 novembre et qui est le second volet, indispensable, pour Gauguin, de celle de Perpignan (catalogue de 320 p. par R. Pickvance). On se rappelle la grande exposition de Paris en 1989 : d'autres ont suivi et celle-ci n'est certainement pas la dernière tant cette œuvre et la personnalité de Paul Gauguin restent attachantes. Gauguin était - ce qui est peu connu - le petit-fils de la polémiste socialiste Flora Tristan (1803-1844) dont le voyage de propagande dans nos régions n'avait pas été accompagné d'un grand succès. Il n'est pas très connu non plus qu'en décembre 1888 Gauguin vint à Montpellier avec Van Gogh pour visiter le musée Fabre.

Deux très belles expositions et deux magnifiques catalogues pour nous faire rêver. [J-C. R.]

[69] ***Napoléon Peyra : Cathares et camisards***

Tout savoir sur un auteur injustement oublié, voilà ce que l'ouvrage publié par les Presses du Languedoc sous la direction de Patrick Cabanel et Philippe de Robert nous offre (*Cathares et Camisards, l'œuvre de Napoléon Peyrat (1809-1881)*, Montpellier, 1998, 263 p., 140 F). Depuis ses *Pasteurs du désert*, en 1842, jusqu'à sa monumentale *Histoire des albigeois*, en cinq volumes, de 1870 à 1882, Napoléon Peyrat a défriché un vaste sujet moins à la mode alors Louis-Xavier de Ricard n'écrivait-il pas, en 1876 : « son œuvre, si grandiose souvent, est restée jusqu'à présent un peu isolée, fort peu comprise. Il doit aimer en nous la génération qu'il attendait ».

En trois parties sont regroupées les études des meilleurs spécialistes : Formation de l'auteur, Cathares et camisards, Thèmes et influences. On y trouve aussi sa vie détaillée et sa bibliographie.

Cet excellent ouvrage est une invitation à accéder à l'œuvre elle-même qui, redevenue disponible, pourra ainsi participer réellement aux études actuelles sur ces mouvements. Une façon de rendre un nouvel hommage à, comme l'écrivait L.-X. de Ricard, ce grand et magnifique ouvrier de la bonne œuvre. [J-C. R.]

[70] *Les apophthegmata de Conrad Lycosthenes*

Au printemps de 1986 Étienne Ithuria, professeur à l'université de Toulouse (domaine de la communication), cherchait sur le « marché aux puces » de Saint-Sernin à Toulouse des appareils photographiques lorsque son attention fut attirée par un vieil ouvrage imprimé, du XVI[e] siècle, dont les marges offraient des annotations et commentaires manuscrits de lecture difficile. Après l'avoir acquis, E. Ithuria restait intéressé par le message donné par le livre et les annotations. Mais pouvait-on savoir qui était l'auteur de celles-ci ?

Après un long travail - dont on imagine la complexité et la rigueur - le professeur E. Ithuria fit savoir, depuis1988, que l'auteur de ces annotations n'était autre que... Montaigne !

Aujourd'hui, deux volumes viennent de paraître aux éditions Slatkine de Genève qui ont accepté de publier un volume d'introduction et notes et la reproduction anastatique du volume édité à Paris en 1560 de 1152 pages. Nul n'ignore que l'apophtegme est une parole mémorable d'un personnage connu et cet ouvrage en offre plus de 6 000. L'auteur, Conrad Wolffhart (1518-1561), est l'auteur d'autres ouvrages connus des spécialistes.

Ce que nous avons voulu ici relever, à partir du hasard de la découverte, c'est bien l'extraordinaire travail de recherche conduit par quelqu'un qui n'appartenait pas du tout au milieu des spécialistes de Montaigne mais qui, sans précipitation et sans prévention, s'est astreint à un long métier sur un texte difficile et a tenté de répondre à la question de l'auteur des annotations. Dix à quinze ans de labeur ont donc été indispensables pour ces deux volumes (C. Lyconsthenes, Apophthegmata et son annotation manuscrite, I, Manuscrit, Genève, Slatkine, 1998, 1 152 p. ; II, *Introduction, transcription du manuscrit*, Genève, Slatkine, 1998, 341 p., 1 050 F). Enfin, il faut savoir qu'un autre volume, toujours produit par E. Ithuria, est attendu en 1999 (aux Éditions interuniversitaires de Mont-de-Marsan) : il réunira les commentaires.

[J-C. R.]

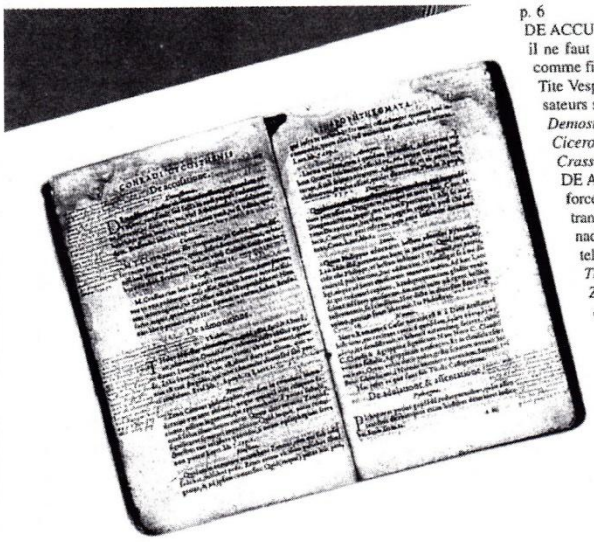

p. 6
DE ACCUSATIONE
il ne faut plier aux accusations comme faisoit pelopidas car cela est dangereux ains se defendre bravement comme fit epaminondas mor inf 447 il ne faut pour crainte destre accuse laisser a faire son devoir mor 241 inf Tite Vespasian comment punissoit les accusateurs suetone 396 grands guerdons et loyers ordonnes aux accusateurs suetone 188 + fac la constante et magnanime defense de Scipion Val Max. 134 p2
Demosthenis mac 257 inf 187
Ciceronis mac 252 mel inf 231
Crassi in Crasso 255
DE ADMONITIONE
force de lexhortation qui est vive et aiguillonne merveilleusement mor. 455 inf les advertissemens et remonstrances quon fait aux passions quel effet ont 176 exhortation a la lunesse despesses 173 les remonstrances nadioustent rien a la bonne volonte des hommes despesses 201 qu aucun ne madmoneste de me metre en tel danger Virg. 49 p2 versu **sin non illa** cum seq.
Thaletis fac 387 p2 Guicc. 10 p2
Zenonis
eiusdem

p. 7
Anonymi macaut 83 p2
Diogenis macaut 155
Leonis ord de blois 346 Guicc. 165
Neronis 316 (Suetone)
DE ADULATIONE & ASSENTATIONE
flaterie peste du monde 125 mor ne faut louer et aprover une chose servilement et en flateur ains en dire sainement son avis mor 246 flaterie approuvee quest mor 113 faut louer sans adulation miroir 159 des flateurs civil convers. 64 p2
inf
Pythagorae

p. 28
eiusdem
Mecaenatis
Lepidi
DE AFFECTIBUS HUMANIS
de linegalite des affections mor 110 et 112 nostre ame doit estre ennemie des passions desreglees et desordonnees 838 les advertissemens et remonstrances quon fait aux passions quel effet ont 176 toutes les passions de lame mesme en leurs plus grandes fureurs cedent a la raison fors la colere ibidem toutes passions ont besoing daccoustumance pour dompter par exercitation ce quil y a de desobeissant et de rebelle a la raison mor 187 passions de lame deguisees a fauses enseignes du nom de Xtu 194 mel. 138 rendent nostre vie fort inegale et comme lhomme sage y doit pourvoir 233 toutes les passions de lame sont ordinairement accompagnees des inconveniens quil semble que nous taschions plus a fuir pour ycelles mor 248 nous surmontons les vices et passions de lame par iugement et par exercitation mor 300 ce que cause de mal la partie sensuelle de lame quand elle nest bien assuietie a la raison et au contraire le bien quelle produit quand elle est obeissante a la raison mor 375 et 376
Thaletis
Antonij pap. vol. 3. 397
Antonini Veri mach. 97 inf 169
DE AFFECTIBUS PRIVATIS *Themistoclis*

p. 29
mac 293 p2 mor 3 in pr. Guicc 109
le relaschement et adoucissement des passions de lame est un indice quelles seffaceront peu a peu mor 377 toute passion est comme une deception qui nous tient en fievre mor 383 erreur de iugement conioint avec passion est tres dangereuse ibidem toutes les passions ont un certain mouvement actif mor 384 les passions sont esloignees de nos coeurs par conseil et raison Val max 166 ou est le siege des affections
en nostre corps quest mor 155 p2 in pr. Virg. 69 p2 versu **ante doluit** parle des passions ex. cicer.
Pyrrhonis inf 331
Cleonis miroir 374 Guicc. 182 inf 545 in pr.
DE AFFECTIBUS NOSTRIS, QUI IN ALIIS PROBANTUR
Alexandri macaut 201 Agrip. 388 Guicc. 9 p2
eiusdem macaut 196 p2

Année de parution : 1998

AU SOMMAIRE DU VOLUME 1997-1998 n° 28-29

HISTOIRE ANCIENNE ET MÉDIÉVALE :

Jacques GASCOU, Deux inscriptions gallo-romaines des environs de Montpellier provenant de Saint-Georges-d'Orques et de Fabrègues (Hérault) ;

Stéphane MAUNE, La céramique commune réductrice tardive du Languedoc occidental (V^e^-VI^e^ s. après J.C.) ;

Gérard ALZIEU, Un épisode oublié de l'histoire de Saint-Martin-de Londres, la démolition de la tour construite contre l'église (1247) ;

Elizabeth DABROWSKA, La nécropole abbatiale à Saint-Guilhem-le-Désert, état des questions ;

Donatella NEBBIA-DALLA GUARDA, Une visite de Guillaume des Deux-Vierges abbé de Saint-Guilhem-le-Désert à Saint-Pierre de Sauve (Gard) du 24 au 27 décembre 1250 ;

J. A. DERENS, Villes en prière, les consulats languedociens à la fin du Moyen Age.

HISTOIRE MODERNE ET CONTEMPORAINE :

Yves RICARD, Étude chronologique du canal de Lunel ;

Nadia MARGOUM, Bibliographie de recherche sur les protestants du Midi (ouvrages publiés de 1985 à 1995) ;

Honoré BERNARD, D'Aniane à Brantôme, à propos des plans conservés aux Archives nationales ;

Sylvain OLIVIER, L'occupation du sol à Salasc d'après les documents fiscaux d'époque moderne ;

Bruno JAUDON, Tressan de 1770 à 1826 : le demi-siècle du changement agricole ;

Agnès PARMENTIER, Sources concernant l'Hérault dans les fonds du ministère de l'Intérieur conservés aux Archives nationales ;

Danièle POUBLAN, L'enquête postale de 1847, repérer des hameaux ou compter des lettres ? ;

Philippe SOUTOU, L'architecte montpelliérain Pierre Arribat (1823-1905) ;

Georges VIDAL, La commission départementale pour le reboisement de l'Hérault.

SOCIÉTÉ, TECHNIQUES, ETHNOLOGIE :

Gérard BOUDET, Les salins de Sète ou l'esprit d'entreprise au XVIII^e^ siècle ;

Anne-Marie DENHEZ, La photographie à Montpellier à ses débuts ;

J.-Pierre BESOMBES-VAILHE, Quartier identitaire et « frontières naturelles » : Le Plan Cabanes à Montpellier ;

Patrice PIACENZA, Une oasis dans la ville : le Plan Cabanes à Montpellier, douze photographies ;

Brigitte POLI, Les cuisines de l'Hérault, pratiques alimentaires et culinaires dans le Languedoc oriental.

LANGUES ET LITTÉRATURE RÉGIONALE, TOPONYMIE :

Sophie MICELI, Voltaire et ses correspondants languedociens ;

Bernard UCLA, Une montagne imaginaire : le Larzac granitique de Ferdinand Fabre dans le Chevrier ;

Michaël PAKENHAM, Louis-Xavier de Ricard et Verlaine (avec une lettre inédite de Ricard) ;

Jean FOURIÉ, La maintenance félibréenne du Languedoc, présentation historique ;

André SOUTOU, Le Cartulaire d'Aniane, compléments aux lectures, localisations, matières.

CHRONIQUES, NOTES, INFORMATIONS :

Jean NOUGARET, Archéologie médiévale, histoire de l'Art, Bibliographie (1994-1998) ;

Jean-Claude HÉLAS, Morphogénèse du village médiéval, IX^e^-XII^e^ siècles ;

Hélène DEBAX, Structures féodales dans le Languedoc des Trencavel (XI^e^-XII^e^ siècles) ;

Jean-Claude RICHARD :

- Jean Moulin (1899-1943) : une année d'études et de célébration / Le notaire et son roi, Étienne Borrelly (1633-1718) : de Nîmes (Gard) à Ceyras (Hérault), en 1693 / Mémoires de la montagne du Haut-Languedoc Héraultais : une collection de seize monographies / Patrimoine mondial de l'Unesco : l'Hérault à l'honneur à travers les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle et Saint-

Guilhem-le-Désert / Lydie de Ricard et sa sœur Jeanne Wilson ont rejoint le cénotaphe de Louis-Xavier de Ricard / Société de musicologie de Languedoc / Henri Bésiné, peintre montpelliérain, 1889-1976 / Paysages et noms de lieux de Saint-Guilhem-le-Désert / Une thèse sur Montpellier à l'époque moderne / Avis de recherche : Casanova et autres / La Résistance vue du côté des combattants / Paul Valéry (1871-1945) à Montpellier / Société d'études historiques et scientifiques de Sète et sa région / Un conservateur des eaux et forêts : Jean Prioton (1898-1985) / Musée de l'Éphèbe, archéologie sous-marine et subaquatique, Agde / Les enceintes des Alpes-Maritimes de Georges Brétaudeau / Les chanoines de Saint-Ruf / Les 150 ans de l'enseignement agricole (2 octobre 1998-11 mai 1999) / Protection des œuvres littéraires : La nouvelle législation / Nouvelles éditions de cartulaires : chapitre d'Agde et prieuré de Saint-Gilles / Cent ans d'érudition d Montpellier (1830-1930) / L'Hérault à pied du haut Languedoc aux portes dMontpellier, 40 promenades et randonnées / Pays cathare magazine / Les orgues de Clermont-l'Hérault / Histoire de la Gaule, histoire des Gaules / L'enseigne de Pèlerinage de Guillaume d'Orange redécouverte ! / Le musée Fabre de Montpellier et ses expositions / Des annales de littérature occitane au nouveau C.I.R.D.O.C. de Béziers / Alpes de Lumière : connaître et faire aimer son pays ;Résistances en Cévennes / Collections parisiennes / Congrès et journées d'étude des archives de France / Revue archéologique de Narbonne - Vient de paraître : tome 31/1998 / Les « mauristophiles » / Dom Bernard de Montfaucon (1655-1741), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur / Les céramiques d'Uzès / L'Orb et l'Hérault, fleuves méditerranéens / Dom Jean Becquet et les études grandmontaines / Le retour de Ferdinand Fabre / D'un micocoulier à l'autre / Lunel ses juifs et sa grande école / Les hommes, les garrigues, les sociétés traditionnelles / Récit sur la résistance / 1848, l'esclavage et la Réunion / 1894-1908 Le Roussillon à l'origine de l'art moderne - Gauguin à la fondation Pierre Gianadda / Napoléon Peyra : Cathares et camisards / Les apophthegmata de Conrad Lycosthenes.

Jean-Claude RICHARD et Michel ADGE :

- Le « Château Laurens » d'Agde et l'occupation allemande de 1942-1944.

Alice ANTHOÈNE :

- Léon Alègre (1813-1884).

P.A. CLÉMENT :

- L'Itinéraire du pape Urbain II de Millau à Nîmes en 1095 ?

Laure CREISSAC :

- Les justiciables et la justice criminelle de la seigneurie de Montpeyroux de 1664 à 1790.

Astrid HUSER :

- Le château de Baulx, commune de Saint-Jean-de-Buèges.

Suzanne DIFFRE :

- Une manufacture royale : Villeneuvette 1674-1954.

Sabié AZEMA :

- P. Azéma : Charradissas occitanas sus Radio-Montpelhier, 1927-1956.

L'Archéologue n° 37 - août-septembre 1998, p. 47, à partir des informations données par G. BARRUOL

- Une des premières églises languedociennes.

F. MAILLOL-GÉGOT :

- Lieux de culte catholiques dans le diocèse de Béziers à l'époque moderne.

Laurent FEDI :

- Charles Renouvier (Montpellier 1815-Prades 1903), théoricien de la connaissance.

Stéphane GIOCANT :

- Actualité historiographique de Charles Maurras.

Christian JACQUELIN :

- Le Bistrot des Ethnologues de Montpellier.

Pierre MAZIER :

- Chantiers de Jeunesse à Lodève (1940-1943).

Marcel GUY

- Pénitents Blancs de Ganges.

N.D.L.R. :

- Une collaboratrice des Études Héraultaises à l'honneur / L'ordre de Grandmont, les émaux méridionaux et Mme Marie-Madeleine Gauthier.

Tiéric DAULLE :

- Confederacion Occitana de las Escàlas Calandretas, Collègi Calandreta Leon Còrdas.

Chr. PORTEFAIX-VEZIAN :

- La vie quotidienne à Paulhan de 1939 à 1945.

André SOUYRIS-ROLLAND :

- Les Audois dans l'armée de la Libération.

Marianne LEULLIEZ :

- Université Paul Valéry, le Centre d'histoire contemporaine du Languedoc méditerranéen et du Roussillon.

Roland GALTIER :

- L'orgue romain d'Aquincum.

Danielle TERRER :

- Un portrait du II^{e} siècle ap. J-C. redécouvert à Neffiès (Hérault).

http://www.etudesheraultaises.fr/